

## Fonds National REDD+ de la RDC

Vers une mobilisation de la finance climat pour le développement durable de la RDC

### Addendum au Document de Projet Initial du PIREDD Kwilu

<b>Organisation(s) de mise en œuvre :</b> Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)	<b>Numéro du projet :</b> Réf. du Programme (le cas échéant): AMI n° 15 Numéro de référence du Programme/MPTF Office: 00113547
<b>Titre du projet REDD+ et date de soumission officielle de la présente version :</b> Programme Intégré REDD+ dans la province du Kwilu (PIREDD Kwilu)	
<b>Responsable de l'Agence :</b> <b>Nom :</b> NODA Hideo <b>Fonction :</b> Directeur Général Adjoint, Forestry and Nature Conservation Group, Global Environmental Department <b>Téléphone :</b> <b>E-mail :</b> Noda.Hideo@jica.go.jp	<b>Chef(s) de file gouvernemental (le cas échéant) :</b> <b>Nom :</b> Masudi Eve Bazaiba <b>Fonction :</b> Vice-Premier ministre, ministre de l'environnement <b>Téléphone :</b> <b>E-mail :</b>
<b>Coûts du projet :</b> <b>Coût total du projet</b> (y compris le budget estimatif non-finance) : <b>16 546 159 USD</b> <b>Total finance par CAFI : 8 999 601 USD</b> <b>Dont Part Addendum : 4 999 994 USD</b> Autres sources de financement : <ul style="list-style-type: none"><li>- Contribution du gouvernement (y compris en nature) :</li><li>- <b>JICA : 7 546 558 USD</b></li></ul>	<b>Lieu du projet :</b> <b>Province : Kwilu</b> <b>Territoires : Bagata, Masi-Manimba, Bulungu, Idiofa, Gungu (ajouté)</b> <b>Chefferie(s) :</b>
<b>Organisations Participantes :</b> <b>Entités nationales :</b> Ministère provincial de l'Environnement et Développement Durable (MEDD) / Ministère provincial de l'Agriculture (MINAGRI)	<b>Durée du projet :</b> Durée totale (en mois) : 60 mois (initiale) 74 mois (avec addendum)

**Entités internationales :** Japan Forest Technology Association (JAFTA)

Date de début prévue<sup>1</sup> : le 1<sup>er</sup> janvier 2019  
Date de commencement effectif : 21 Avril 2019  
Date de clôture prévue : 31 Décembre 2023  
Date de clôture avec addendum : 30 juin 2025

**Description du projet (max. 200 mots, dans la mesure où elle sera publiée sur [GATEWAY](#)) :  
Indiquer tous les résultats qui contribuent au plan d'investissement REDD, à la Lettre d'Intention 2 et au cadre de résultats CAFI**

Le République Démocratique du Congo s'est doté en 2015 d'un plan d'investissements REDD+ afin de mobiliser les financements nécessaires à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale REDD+ ; laquelle présente une vision de développement globale sur une transition à long terme vers une économie verte (gestion durable de ressources et augmentation substantielle de revenus).

Le Programme Intégré REDD+ dans la province du Kwilu (le PIREDD Kwilu), s'inscrivant dans la vision de la Stratégie REDD+ du pays, a été initialement planifié pour une durée de 60 mois (soit de 2019 à 2023). Il a été conçu pour contribuer à deux objectifs : (1) la séquestration du carbone et l'évitement de la déforestation à travers la promotion de l'agroforesterie et (2) l'amélioration des conditions de vie de communautés locales.

Pendant la mise en œuvre, plusieurs nouvelles activités ont été introduites dans le cadre de résultats du PIREDD-Kwilu pour ainsi répondre aux besoins ou recommandations de différentes parties prenantes, ce qui a motivé l'idée de l'élaboration de ce présent addendum. Les ajustements souhaités concernent: (i) extension géographique de la zone d'intervention au Territoire du Gungu, (ii) renforcement des capacités de la gouvernance REDD+ du gouvernement provincial, (iii) amélioration de la formulation des plans d'aménagement du territoire au niveau de la province, des ETD et des villages, (iv) renforcement et amélioration des activités d'agroforesterie, de conservation et de restauration des forêts, (v) renforcement des mesures pour les sauvegardes et genre. Ces ajustements correspondent aux Engagements Politiques 2031 exprimés dans la Lettre d'Intention 2 et contribueront à leur réalisation.

**Dates d'examen & d'approbation**

<b>Soumission au Secrétariat Exécutif</b>	Date :
<b>Examen du Comité Technique</b>	Date :
<b>Approbation du Comité de Pilotage</b>	Date :

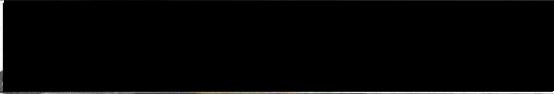
<sup>1</sup> Dates indicatives : La date de commencement officielle de tout projet financé par CFI correspond à la date de transfert de fonds par le Bureau MPTF.

**Signature du Gouvernement Provincial dans le cas d'un Projet REDD+ intégré (PIREDD)**

I.	Nom du représentant	
	Signature	

**Signatures des Organisations Participantes et du Président du Comité de Pilotage**

II.	Nom du représentant	Nicolas KAZADI KADIMA-NZUJI
	Signature	
	Président du Comité de Pilotage	
	Date	07 NOV 2023

III.	Nom du représentant	Hideo NODA
	Signature	
	Nom de l'Organisation Participante	JICA
	Date	29 NOV 2023

## Effets FONAREDD/CAFI

EFFETS FONAREDD/CAFI auquel le projet contribue	Montant en USD[1]		
	FONAREDD/CAFI	JICA	Total
1. Les <b>pratiques agricoles durables</b> entraînent une moindre conversion des terres et une sécurité alimentaire accrue ;	3 353 325	2 953 880	6 307 205
2. Des solutions alternatives durables aux pratiques actuelles en matière de <b>bois-énergie</b> sont adoptées ;	1 346 600	7 500	1 354 100
3. Les institutions et les parties prenantes du <b>secteur forestier et des aires protégées</b> ont la capacité et le cadre juridique nécessaires pour promouvoir, surveiller et faire respecter la gestion durable des forêts ;	589 500	475 125	1 064 625
4. Les futurs <b>projets d'infrastructure et d'exploitation minière et d'hydrocarbures</b> minimisent leur empreinte globale ;	-	-	-
5. Les décisions en matière d' <b>aménagement du territoire</b> assurent une représentation équilibrée des intérêts sectoriels et maintiennent les forêts debout, et une meilleure <b>sécurité foncière</b> n'encourage pas la conversion par les individus ou les communautés ;	787 300	545 125	1 332 425
6. <b>La croissance démographique et la migration</b> vers les forêts et les fronts forestiers sont ralenties ;	-	-	-
7. Une meilleure <b>coordination et gouvernance</b> interministérielle aboutissant à des permis et à un régime fiscal des activités économiques qui ne poussent pas les acteurs économiques à la conversion forestière et aux activités illégales et un <b>climat des affaires</b> favorable aux investissements respectueux des forêts.	1 606 787	2 124 120	3 730 907

## Résumé exécutif

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo s'est doté en 2015 d'un plan d'investissements REDD+ afin de mobiliser les financements nécessaires pour la mise en œuvre de la stratégie nationale cadre REDD+ au travers d'une capitalisation du Fonds National REDD+ et poser pour se faire un cadre de résultats basé sur une approche faisant l'objet d'un consensus national. Adoptée en 2012, la Stratégie Nationale du pays présente une vision de développement globale pour une transition sur le long terme vers une économie verte. L'objectif général de la stratégie REDD+ du pays est de promouvoir une gestion intégrée de l'utilisation de terres en vue de maîtriser les moteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts tout en assurant une croissance économique adéquate, une augmentation substantielle des revenus des communautés rurales et une amélioration de conditions de vie.

Le PIREDD-Kwilu s'inscrit dans la stratégie nationale REDD+ et vise à adresser des solutions à certains moteurs de déforestation et de dégradation de forêts, identifiés de ladite stratégie (agriculture, forêt, énergie, aménagement du territoire, foncier, gouvernance et Démographie) dans le contexte de la province de Kwilu.

Située à l'Ouest de la ville de Kinshasa, la province de Kwilu est depuis 2015 une province de la RDC à la suite de l'éclatement de la province du Bandundu. Elle compte deux principales villes (Bandundu et Kikwit), 5 territoires (Idiofa, Bulungu, Bagata, Masi-manimba et Gungu), 8 communes rurales, 49 secteurs formés par 502 groupements. A l'instar d'autres provinces du pays, la population de Kwilu vit en situation d'extrême pauvreté et dépend presque totalement de la générosité de nature, c'est-à-dire la disponibilité de certaines naturelles, pour la survie. Ainsi cette dépendance totale à la forêt, doublée par l'accroissement démographique de la région, font que l'équilibre de la nature soit profondément changé et que la pression sur les ressources forestières est de plus en plus accrue. D'où il s'observe, dans plusieurs régions de cette province, une érosion de la biodiversité et une dégradation des écosystèmes qui se retrouvent en ce jour en état de lambeaux.

Selon quelques études plus ou moins récentes et de constats sur terrain, la dégradation des écosystèmes ne fait que s'accélérer. Le rapport d'une étude de la DIAF/JICA (2016) menée dans la province de Kwilu a indiqué un taux de déforestation de 0,46% entre 2010 et 2014, soit une perte de 7.869 ha par an de ses forêts. Parmi les principaux moteurs de déforestation identifiés à l'époque, il y a, par ordre d'importance : l'agriculture itinérante sur brûlis, la production des charbons de bois, la consommation des bois d'œuvre et bois de chauffe, le système d'utilisation des terres et les autres moyens de subsistance.

Dans ce contexte particulier, PIREDD-Kwilu a été conçu pour répondre aux objectifs généraux ci-après : (1) la séquestration du carbone et l'évitement de la déforestation à travers la promotion de l'agroforesterie et (2) l'amélioration de conditions de vie de populations du Kwilu. Au démarrage en avril 2019, le projet s'est focalisé sur les objectifs spécifiques (effets) suivants:

- Renforcement de politiques et la gouvernance provinciales relatives à la mise en œuvre de la REDD+ ;
- Promotion de l'agroforesterie et la protection des forêts mises en place à travers l'implication des concessionnaires/fermiers propriétaires et des paysans ;
- Protection de l'environnement des terroirs à travers l'implication des villageois ;
- Sensibilisation des populations des secteurs cibles au rôle du couvert végétal arboré dans la gestion des ressources naturelles (GRN) ;

- Mise en place de mécanismes de gestion de plaintes<sup>2</sup>.

Encadré 1- Synthèse de réalisations clés d'avril 2019 en décembre 2022

**Effet 1 : Renforcement des politiques et gouvernance provinciales relatives à la mise en œuvre de la REDD-**

- Installations du CCPF, sur base de l'Arrêté provincial n° 22/040/CAB/PROGOU/2022, qui se positionne comme le noyau de la gouvernance forestière et de la collaboration entre les acteurs dans le secteur de l'environnement (produit 1.1).
- Mise en place d'un groupe de travail pour adresser des réponses aux défis ou enjeux majeurs en cours (produit 1.1. et 1.5)
- Elaboration d'une feuille de routes sur la redynamisation du CARG (produit 1.4)
- Formation des agents de services techniques provinciaux qui participent aux activités du projet telles que le suivi des plantations d'agroforesterie et la diffusion/ sensibilisation aux émissions radio (produit 1.5)
- Elaboration du Guide technique de modèles d'activités REDD+ (produit 1.7)

**Effet 2 : L'agroforesterie et la protection des forêts mises en place à travers l'implication des concessionnaires/fermiers propriétaires et des paysans**

Deux maillots de bénéficiaires ont été identifiés dans le cadre de la promotion des activités d'agroforesterie, à savoir les concessionnaires agricoles et les paysans. Le bilan actuel de plantations est dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1. Bilan de plantations agroforestières du démarrage du projet à mi-mai 2023

Saison	Concessionnaires		Paysans	
	Plantation	Coupe-feu	Plantation	Coupe-feu
2019	116 ha	9 ha	300 ha	25 ha
2020	181 ha	15 ha	354 ha	29 ha
2021	604 ha	46 ha	1076 ha	84 ha
2022	196 ha	2 ha	560 ha	9 ha
<b>Total</b>	<b>1.097 ha</b>	<b>91 ha</b>	<b>2.290 ha</b>	<b>184 ha</b>

**Effet 3 : Protection de l'environnement des terroirs à travers l'implication des villageois**

- La redynamisation des CLD qui s'est en parallèle des activités d'agroforesterie et d'élaboration des PSAT. Plus de 260 CLD ont été redynamisés par ces activités (produit 3.1).
- Protection de lambeaux forestiers dans les villages où les communautés se sont accompagnées dans la préparation de PSAT. Le bilan établi à mi-mai 2023 indique que 70 PSAT ont été validés et environ 11 146 ha de lambeaux forestiers ont été identifiés pour la mise en défens (produit 3.2). Un travail de sensibilisation auprès de communautés et de moyens financiers pour soutenir les mesures de compensation s'avèrent nécessaires pour assurer la durabilité de ces actions de mise en défens.

<sup>2</sup> Ce point ne figure pas dans le PRODOC initial ; il a été introduit à mi-parcours des interventions.

- Un premier document de la démarche de la gestion durable de charbonnage a été préparé et des discussions se sont tenues au sein du groupe de travail provincial en juin 2022.

**Effet 4 : Sensibiliser les populations des secteurs au rôle du couvert végétal arboré dans la gestion des ressources naturelles (GRN)**

- Depuis le mars 2021, les émissions de sensibilisation sont diffusées, au moins une heure par semaine, dans les territoires de Bagata, Bulungu, Masi-manimba et Idiofa (produit 4.2). Depuis le début jusqu'à la fin de mai 2023, 992 émissions ont été diffusées.
- Les affiches (450), panneaux de communication ainsi que les dépliants de sensibilisation ont été préparées, installées ou partagées au niveau de villages (138) (produit 4.2).

**Effet 5 : Mesures de sauvegarde (mesures pour le PGES, MGP, genre, sécurisation foncière, etc.)**

- La gestion environnementale et sociale (y compris ateliers CLIP et PGES) est prise en compte dans les interventions du projet : l'élaboration de PGES a été rendue possible à travers une consultance nationale (produit 5.1.).
- Le mécanisme de gestion de plaintes est également mis en place et opérationnel (produit 5.1.).
- Grace aux financements supplémentaires de la JICA, le projet PIREDD a apporté quelques appuis pour l'organisation des événements dédiés aux Femmes (produit 5.1.). Mais l'ambition est d'organiser un plan d'actions genre.

Le budget initial prévu pour supporter les activités s'est situé à peu près 7,4 MUSD avec une part de 4 MUSD pour le CAFI et 3, 3 MUSD de la JICA. Pendant la mise en œuvre du projet, la JICA a été amené à injecter pour de fonds supplémentaires pour soutenir les nouvelles activités, à savoir : (i) le renforcement des mesures de sauvegarde, (ii) le renforcement des capacités du gouvernement provincial pour la mise en œuvre du projet, (iii) la formulation des PPAT et PSAT<sup>3</sup> et (iv) le renforcement de la capacité opérationnelle du projet. Ces fonds supplémentaires ont en outre servi en partie pour les dépenses liées aux déplacements et transports des équipements et matériels<sup>4</sup> dont les couts ont été sous-estimées dans la planification financière du projet (budget initial).

Il convient par ailleurs de signaler que pendant la mise en œuvre, plusieurs nouvelles activités ont été introduites dans le cadre de résultats du PIREDD-Kwilu pour ainsi répondre aux besoins et/ou recommandations de différentes parties prenantes. En fin d'année 2022, entre novembre et décembre, une mission d'évaluation indépendante commanditée par le FONAREDD s'est déroulée en même temps que la revue à mi-parcours de la JICA. A l'issue de ces deux missions, une série de recommandations ont été formulées pour la suite des activités ; de plus, les conclusions de deux rapports soulignent l'importance d'une extension temporelle accompagnée d'un financement additionnel pour ainsi permettre au PIREDD-Kwilu d'atteindre les objectifs escomptés.

Tous ces faits susmentionnés ont marqué les points de réflexions sur les possibilités d'élaboration du présent addendum au document du projet. Quelques idées de base sur les nouvelles activités à poursuivre ou à introduire ont été formulées et discutées lors de rencontres entre différentes parties

---

<sup>3</sup> La méthodologie pour l'élaboration de PSAT a été révisé d'après le guide élaboré au niveau national (Réformes sur l'aménagement du territoire).

<sup>4</sup> La dispersion géographique de zones ou sites ciblés du projet a eu une incidence considérable sur les couts de transports liés à la distribution des intrants dans le cadre des activités d'agroforesterie.

impliquées dans le projet PIREDD-Kwilu<sup>5</sup>. Les ajustements souhaités dans l'addendum concernent les points suivants :

- i. Extension géographique de la zone d'intervention au territoire du Gungu en tenant compte des paiements liés aux résultats de REDD+ ;
- ii. Renforcement des structures de gouvernance REDD+ du gouvernement provincial pour contribuer à la mise en œuvre des politiques et mesures REDD+ (PAMs) ;
- iii. Elaboration d'un Plan Provincial d'Aménagement du Territoire (PPAT) et des Plans Locaux d'Aménagement du Territoire (PLAT) ;
- iv. Préparation et amélioration des plans simples d'aménagement du territoire (PSAT) ayant une grande utilité en tant que modèle ;
- v. Activités pilote pour renforcer et améliorer la durabilité des activités d'agroforesterie
- vi. Mesures de sauvegarde et mesures relatives au genre ;
- vii. Coordination des liens avec d'autres programmes
- viii. Prolongation de la période du programme
- ix. Fonctionnement du programme

Les ajustements apportés par cet addendum nécessitent un financement de 4 999 994 USD, et le budget général du projet s'élèvera à 16 546 159 USD, y compris les 4,157 millions USD déjà augmentés par la JICA. Ils ont amené une modification du cadre général des résultats du programme.

---

<sup>5</sup> Les questions de la possibilité d'élaboration de l'addendum ont été abordées notamment lors du 7<sup>ième</sup> COFIL à Kikwit et lors de réunions du CT FONAREDD.

# Sommaire

<b>Effets CAFI</b> .....	<b>4</b>
<b>Résumé exécutif</b> .....	<b>5</b>
<b>Acronymes</b> .....	<b>11</b>
<b>Tableaux et figures</b> .....	<b>13</b>
<b>1) Introduction</b> .....	<b>14</b>
<b>2) Analyse de situation spécifique au contexte du projet</b> .....	<b>16</b>
a) Description du contexte général de la zone d'intervention .....	16
b) Evolution du couvert forestier et description des moteurs de déforestation et de dégradation directs et indirects dans la zone du projet .....	16
<b>3) Stratégie du projet</b> .....	<b>17</b>
a) Points clés de cet addendum .....	17
b) Initiatives passées et leçons apprises (nationales et internationales).....	20
c) Stratégie d'intervention .....	24
d) Description des capacités des bénéficiaires .....	30
e) Structuration du projet (produits, activités) .....	31
f) Schéma de la Théorie du changement.....	38
g) Appropriation nationale et durabilité du projet .....	41
<b>4) Cadre de résultats et contribution aux jalons de la lettre d'intention</b> .....	<b>43</b>
a) Cadre de résultats.....	43
b) Matrice de contribution à l'atteinte des jalons de la Lettre d'intention .....	60
<b>5) Cohérence et synergies avec les projets existants</b> .....	<b>61</b>
<b>6) Gouvernance du projet</b> .....	<b>62</b>
a) Organes de gouvernance .....	62
b) Gestion et exécution du projet.....	64
c) Capacités et expérience de l'organisation de mise en œuvre et de ses partenaires	66
<b>7) Stratégie d'engagement des parties prenantes</b> .....	<b>67</b>
a) Gouvernement : .....	67
b) Donateurs et partenaires de développement.....	67
c) Société civile .....	67
d) Secteur privé.....	67
e) Autres : Organisation d'éducation et/ou de recherche.....	67
<b>8) Gestion des risques et des sauvegardes</b> .....	<b>68</b>
a) Risques et mesures d'atténuation.....	68
b) Sauvegardes .....	76
<b>9) Suivi-évaluation</b> .....	<b>79</b>
<b>10) Communication et visibilité</b> .....	<b>81</b>

<b>11) Transparence fiduciaire.....</b>	<b>82</b>
<b>12) Budget, plan de travail et chronogramme .....</b>	<b>85</b>
a) Plan de travail et budget par produits/activités .....	85
b) Budget ventilé par catégories UNDG .....	98
c) Plan d’opérationnalisation du projet.....	98
<b>13) ANNEXES .....</b>	<b>100</b>
ANNEXE 1 : Engagement des parties prenantes dans le processus de développement du projet.....	101
ANNEXE 2 : Analyse et plan d’action genre .....	104
ANNEXE 3 : Stratégie de communication.....	106
ANNEXE 4 : Plan d’approvisionnement / Passation de marché .....	108
ANNEXE 5 : Termes de référence pour le recrutement des experts clés de l’Unité de Gestion du Projet (versions provisoires ou définitives) .....	110
ANNEXE 6 : Termes de référence des études à mener en année 1 pour un montant supérieur à 100 000 USD (versions provisoires ou définitives).....	111

## Acronymes

ACDI	Actions Communautaires pour le Développement Intégré
ALE	Agence Locale d'Exécution
AMI	Appel à Manifestation d'intérêt
APD	Aide publique au développement
CAFI	Central African Forest Initiative
CARG	Conseil Agricole et Rural de Gestion
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CLD	Comité Local de Développement
CN-REDD	Coordination National REDD
COMIFAC	Commission des Forêts d'Afrique Centrale
COFIL	Comité de Pilotage
CTB	Coopération Technique Belge
CVD	Comité Villageois de Développement
DIAF	Direction des Inventaires et Aménagement Forestiers
DSCRIP	Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté
ETD	Entité Territoriale Décentralisée
FAO	Food and Agriculture Organisation
FIP	Forest Investment Program / Programme d'Investissement pour la Forêt
FONAREDD	Fond National REDD
JAXA	Agence japonaise d'exploration spatiale
JICA	Japan International Cooperation Agency
INSS	Institut National de Sécurité Sociale
INPP	Institut National pour la Préparation Professionnelle
LOI	Letter of Intent / Lettre d'Intention
MAPE	Ministère de l'Agriculture, Pêche et Elevage
MDR	Ministère du Développement Rural
MEDD	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
MONUSCO	Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en RD Congo
MRV	Mesurable, Rapportable, Vérifiable
NERF	Niveau d'Emission de Référence pour les Forêts
OP	Organisation Paysanne
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAPAKIN	Programme d'Appui aux Pôles d'Approvisionnement de Kinshasa en Produits Vivriers et Maraîchers
PADIR	Projet d'Appui au Développement des Infrastructures Rurales
PGDF	Programme de Gestion Durable des Forêts
PGRN	Plan de Gestion des Ressources Naturelles
PIREDD	Programme Intégré REDD
PLAT	Plan Local d'Aménagement du Territoire
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPAT	Plan Provincial d'Aménagement du Territoire
PSAT	Plan Simple d'Aménagement du Territoire au niveau villageois
PSE	Paiement pour les Services Environnementaux
PRODADEKK	Programme de Développement Agricole et de Désenclavement dans le Kwilu et Kwango

REDD+	Réduction des Emissions dues à la Déforestation et de la Dégradation des forêts, rôle de conservation, de gestion durable des forêts et de renforcement du stock de carbone dans les pays en voie de développement
SADC	Southern African Development Community
SCRP	Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté
SNSF	Système National de Surveillance des Forêts
TDR	Termes de Référence

## Tableaux et figures

Tableau 1 : Les activités et les effets attendus .....	29
Tableau 2 : Bénéficiaires et capacités .....	30
Tableau 3 : Résultats de plantations d'agroforesterie .....	34
Tableau 4 : Résumé de la théorie du changement pour ce projet .....	40
Tableau 5 : Cadre des résultats .....	44
Tableau 6 : Matrice de contribution aux jalons .....	60
Tableau 7 : Matrice de gestion des risques .....	69
Tableau 8 : Matrice de sauvegarde de Cancun .....	76
Tableau 9 : État d'avancement du plan de suivi du programme .....	81
Tableau 10 : Questions posées et Réponses .....	82
Tableau 11: Plan budgétaire .....	86
Tableau 12 : Budget ventilé par catégories UNDG .....	98
Figure 1 : Pépinière de palmier à huile tenue par les paysans à SIA .....	21
Figure 2 : Pépinières négligées de certaines Unions appuyées par PRODADEKK .....	22
Figure 3 : Zone d'intervention du programme .....	26
Figure 4 : Savanes herbeuses le long de la Route Nationale N°1 .....	27
Figure 5 : Théorie du changement du PIREDD Kwilu .....	38
Figure 6 : Structure de la mise en œuvre du programme .....	64
Figure 7 : Gestion et structure du projet .....	65
Figure 8 : Structure d'Equipe .....	66

## 1) Introduction

### Présentation du contexte institutionnel (CAFI, Gouvernement) et de la REDD+ :

Dans le cadre des engagements de la République Démocratique du Congo au Processus de REDD+, une série de programmes intégrés et sectoriels grâce au financement du CAFI sont actuellement mise en œuvre par le truchement du FONAREDD. Les programmes intégrés se basent sur des approches territoriales et visent à assurer une mise en œuvre intégrée des mesures nécessaires à adresser les moteurs directs et indirects de la déforestation et la dégradation de forêts, au sein d'une zone géographique, de manière à assurer une contribution au développement national en réduisant l'impact sur le couvert forestier. Par contre, les programmes sectoriels visent la mise en œuvre directe des investissements sur le terrain dans certains secteurs pertinents nécessitant des approches et expertises spécialisées que les approches territoriales peuvent avoir plus du mal à internaliser (Energie, sécurisation foncière, planification familiale, certains aspects de la gouvernance, certains appuis agricoles, etc.).

Exécuté dans la province de Kwilu, le Programme Intégré REDD+ dans la province du Kwilu (dénommé ci-après « le PIREDD Kwilu ») fait partie de 9 programmes implémentés dans les zones d'enjeux REDD+ en RDC. Ce programme a pour ambition d'atteindre les résultats du plan d'investissements REDD+ et participer ainsi à l'accomplissement des engagements de la RDC dans la lettre d'intention 1 signée avec CAFI.

### Rappel du processus :

En réponse à l'Appel à Manifestation d'intérêt (AMI) 15, la JICA a soumis une proposition de projet<sup>6</sup> le 15 décembre 2017 au Secrétariat Exécutif du FONAREDD et le document du projet a été approuvé par un Comité de Pilotage le 10 juillet 2018. Par cet acte, le programme PIERDD-Kwilu a officiellement lancé le 1<sup>er</sup> janvier 2019, et ses activités ont effectivement démarré en avril 2019. Le budget initial prévu pour supporter les activités s'est situé à peu près 7,4 MUSD avec une part de 4 MUS pour le CAFI et 3,3 MUSD de la JICA.

Il convient de rappeler qu'étant donné les montants relativement faibles dont devrait disposer le PIREDD-Kwilu, il lui a été recommandé entre autre de : ***"Réduire les activités thématiques de telle sorte que leur impact soit visible et significatif. Il est préférable dans ce cas de choisir des activités ayant un impact sur la séquestration du carbone ou sur l'évitement de la déforestation, grâce notamment à des plantations, ou au renforcement des filières directement liées aux cultures pérennes ou au bois énergie"***.

Pendant la mise en œuvre du projet, la JICA a été amené à injecter pour de fonds supplémentaires pour soutenir les nouvelles activités, à savoir : (i) le renforcement des mesures de sauvegarde, (ii) le renforcement des capacités du gouvernement provincial pour la mise en œuvre du projet, (iii) la formulation des PPAT et PSAT<sup>7</sup> et (iv) le renforcement de la capacité opérationnelle du projet. Ces fonds supplémentaires ont en outre servi en partie pour les dépenses liées aux déplacements et transports des équipements et matériels<sup>8</sup> dont les coûts ont été sous-estimés dans la planification financière du projet (budget initial).

Les ajustements apportés par cet addendum nécessitent un financement de 4 999 994 USD, et le budget général du projet s'élèvera à 16 546 159 USD (soit 16,546 MUSD), sachant que la JICA a eu à ajouter un second financement additionnel de 4,157 M USD.

---

<sup>6</sup> Avec tous les annexes : i) Format de la note d'idée de programme, ii) Format du document de programme, iii) Guide simplifié de caractérisation socio-environnementale d'un programme (projet), iv) Matrices participatives et de gestion de risques et v) Suivi-évaluation des projets du FONAREDD.

<sup>7</sup> La méthodologie pour l'élaboration de PSAT a été révisée d'après le guide élaboré au niveau national (Réformes sur l'aménagement du territoire).

<sup>8</sup> La dispersion géographique de zones ou sites ciblés du projet et la mauvais état de la route a eu une incidence considérable sur les coûts de transports liés à la distribution des intrants dans le cadre des activités d'agroforesterie.

Objectifs du Projet (global et spécifiques) :

En dépit des moyens limités et de tous les ajustements opérés, les objectifs globaux du programme PIREDD-Kwilu sont demeurés les mêmes, à savoir :

**(1) l'évitement de la déforestation et la séquestration du carbone à travers la promotion de l'agroforesterie ;**

**(2) l'amélioration de conditions de vie des populations du Kwilu.**

Pour ce faire, le projet se focalise sur les objectifs spécifiques suivants :

- Renforcement de politiques et la gouvernance provinciales relatives à la mise en œuvre de la REDD+ ;
- Promotion de l'agroforesterie et la protection des forêts mises en place à travers l'implication des concessionnaires/fermiers propriétaires et des paysans ;
- Protection de l'environnement des terroirs à travers l'implication des villageois ;
- Sensibilisation des populations des secteurs cibles au rôle du couvert végétal arboré dans la gestion des ressources naturelles (GRN) ;
- Mise en place de mécanismes de gestion de plaintes<sup>9</sup>.

Parallèlement, le projet aide à la définition de politique au niveau provincial ainsi que des Entité Territoriale Décentralisée (ETD) et de mettre en place le relai de la DIAF au niveau de la province du Kwilu, pour se mettre en relation avec le SNSF (programme en cours d'exécution auquel la JICA participe).

Sur base de ces objectifs généraux et spécifiques susmentionnées, le projet met tout d'abord en œuvre les actions qui consistent à encourager les paysans (communautés locales) et les concessionnaires/fermiers à investir sur le long terme dans les activités agroforestières. De 2019 à 2024, il était prévu de réaliser 5000 ha de plantations (acacia, fruitiers et palmier avec des combinaisons variées) et de mise en défens (ou coupe-feux) d'une distance de 5 mètres autour de ces plantations. Avec une extension temporelle de 14 mois, c'est-à-dire jusqu'en juin 2025, on vise à étendre les superficies de plantations à 5 800 ha. La part de plantation d'acacia est d'environ 83%, soit 4 800 ha. Une fois réalisé 4800 ha de plantation d'acacia, on pourrait escompter la séquestration de carbone par la plantation d'acacia de 413.036 t-C (1.514.400t-CO<sub>2</sub>) en 4<sup>ème</sup> année depuis la dernière plantation d'acacia.

Cette analyse reste valable pour le modèle de plantations acacia. Cependant, pour répondre à la demande de communautés locales, le projet a accompagné les populations dans l'adoption d'autres combinaisons qui se basent sur les arbres fruitiers et le palmier. Dans certaines zones (cas de la région), les communautés vont de l'agroforesterie avec les espèces d'arbres de forêts naturelles telle que le *Maesopsis emanii*.

Outre cette activité phare du projet, le projet prévoit de réaliser d'autres activités, à savoir :

- L'élaboration de 1 PPAT, 5 PLAT et 250 PSAT, c'est-à-dire Plan provincial d'aménagement du territoire Parallèlement et Plan simple d'aménagement du territoire. Les outils issus du programme sur l'aménagement du territoire seront capitalisés dans la démarche de préparation de ces différents plans.
- Augmentation de la superficie de plantation au niveau du Territoire Gungu (500 ha) et le long/aux environs de la route nationale 1 (300 ha), soit au total 800 ha ;
- La sensibilisation des populations locales ;
- Les renforcements de capacités des agents du ministère provincial de l'environnement ;

---

<sup>9</sup> Ce point ne figure pas dans le PRODOC initial ; il a été introduit à mi-parcours des interventions.

- La redynamisation de cadres de gouvernance au niveau provincial (cas du CCPF) ;

## **2) Analyse de situation spécifique au contexte du projet**

### **a) Description du contexte général de la zone d'intervention**

Située à l'Ouest de la ville de Kinshasa, la province de Kwilu est depuis 2015 une province de la RDC à la suite de l'éclatement de la province du Bandundu. Elle compte deux principales villes (Bandundu et Kikwit), 5 territoires (Idiofa, Bulungu, Bagata, Masi-manimba et Gungu), 8 communes rurales, 49 secteurs formés par 502 groupements. A l'instar d'autres provinces du pays, la population de Kwilu vit en situation d'extrême pauvreté et dépend presque totalement de la générosité de nature, c'est-à-dire la disponibilité de certaines naturelles, pour la survie. Ainsi cette dépendance totale à la forêt, doublée par l'accroissement démographique de la région, font que l'équilibre de la nature soit profondément changé et que la pression sur les ressources forestières est de plus en plus accrue. D'où il s'observe, dans plusieurs régions de cette province, une érosion de la biodiversité et une dégradation des écosystèmes qui se retrouvent en ce jour en état de lambeaux.

La végétation de Kwilu étant majoritairement constitué de savanes (herbeuses et arbustives), de galeries forestières et des forêts naturelles largement dégradées, les stratégies du PIREDD-Kwilu consistent à promouvoir les reboisements dans zones savaniques, la protection de forêts le long de rivières et la conservation (mise en défens) de forêts en lambeaux.

En effet, il est constaté que la déforestation est plus importante non seulement dans les secteurs dotés de paysage forestier considérable, mais aussi et surtout dans les zones où il y a une forte densité et dans les zones d'approvisionnement de la ville de Kinshasa en produits alimentaires provenant du Kwilu.

### **b) Evolution du couvert forestier et description des moteurs de déforestation et de dégradation directs et indirects dans la zone du projet**

#### **Taux de la déforestation au Kwilu**

Sur la période 1990-2010, le taux annuel moyen de déforestation pour la province du Kwilu était de 0,23% (DIAF, 2015). Ce taux est passé à 0,46% pour la période 2010 et 2014, ce qui équivaut à une perte d'au moins 7.869 ha par an de ses forêts (rapport projet DIAF-JICA, 2016).

#### **Causes de la déforestation et dégradation des forêts**

Dans le projet DIAF-JICA, une étude des moteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts a été réalisée pour identifier et analyser des causes principales de ces incidences qui sont déclinées comme en suite :

- L'agriculture itinérante sur brûlis
- La production des charbons de bois
- La consommation des bois d'œuvre et bois de chauffe
- Le système d'utilisation des terres
- Autres moyens de subsistance

Dans la même étude des moteurs de déforestation, les causes indirectes suivantes ont été identifiées.

- Croissance démographique
- Pauvreté
- Manque d'encadrement des paysans sur les activités agricoles
- Manque d'emploi
- Non-respect des lois

## **Zones les plus exposées à la déforestation**

Nous estimons à notre entendement que les secteurs les plus exposés à la déforestation ne sont pas seulement ceux qui disposent des forêts, mais aussi ceux qui subissent les plus des pressions de la demande en produits agricoles.

Sur cette base, l'on s'imagine que les secteurs les plus exposés à la déforestation sont logiquement ceux qui disposent de réseau de commercialisation, particulièrement les routes et les rivières navigables.

Ce projet mettra en place ses actions sur les axes de grandes provenances agricoles, pour tenir compte de la pression que subissent ces secteurs quant à la demande et de ce fait exposés à la déforestation. Toutefois, le projet examinera la possibilité d'ouvrir les interventions en profondeurs de ces axes, pour saisir les opportunités d'interventions. En outre, le projet veillera particulièrement à intégrer les zones forestières à grande valeur environnementale dans son rayon d'action.

## **3) Stratégie du projet**

### **a) Points clés de cet addendum**

Le PIREDD Kwilu a effectivement démarré en avril 2019. Depuis le début, il est progressivement apparu qu'il y a plusieurs éléments à être modifiés et renforcés dans le projet. Plus précisément, il s'agit des points suivants : (i) extension géographique de la zone d'intervention au territoire du Gungu, (ii) le renforcement des structures de gouvernance REDD+ du gouvernement provincial, (iii) la réponse au changement des besoins de la formulation des plans aux niveaux de la province, des territoires et des secteurs, (iv) la prise en compte de l'évolution des besoins de planification au niveau des villages, (v) le renforcement et amélioration des activités d'agroforesterie et de conservation des forêts, (vi) le renforcement des activités de restauration des forêts, (vii) le renforcement des mesures pour les sauvegardes et genre (mesures relatives à l'égalité des sexes), (viii) coordination avec d'autres programmes et (ix) renforcement des capacités de gestion du projet.

La JICA a déjà alloué un budget supplémentaire d'environ 4,2 millions USD pour : (i) le renforcement des mesures de sauvegarde, (ii) le renforcement des capacités du gouvernement provincial pour la mise en œuvre du projet, (iii) la formulation des PPAT et PSAT et (iv) le renforcement de la capacité opérationnelle du projet. Cependant, le coût des déplacements et du transport des équipements et des matériaux pour mettre en œuvre les activités dans les zones cibles sélectionnées sont énormes dans la vaste territoire du Kwilu, et une nouvelle augmentation du financement est essentielle pour 1) la mise en œuvre de l'agroforesterie de 5 000 ha, 2) la préparation des PPAT/PLAT en donnant de l'importance à des consultations aux parties-prenantes et 3) la préparation des PSAT à travers les processus participatifs afin des gestions pertinentes des ressources naturelles.

En outre, une évaluation à mi-parcours du FONAREDD et une revue à mi-parcours de la JICA ont été réalisés en novembre-décembre 2022, où les résultats intermédiaires et les défis du programme ont été identifiés et des recommandations ont été formulées pour la mise en œuvre future ont été partagées.

Cet addendum propose des ajustements techniques au contenu du document du programme et une augmentation du budget global du programme en réponse à l'évolution des besoins identifiés après le début du programme et aux recommandations des évaluations à mi-parcours de FONAREDD et JICA.

Les ajustements apportés par cet addendum nécessitent un financement de 4 999 994 USD, et le budget général du projet s'élèvera à 16 546 159 USD, y compris les 4,157 millions USD déjà augmentés par la JICA.

Cette augmentation du financement est destinée à répondre aux points suivants.

#### **(i) Extension géographique de la zone d'intervention au territoire du Gungu en tenant compte des paiements liés aux résultats de REDD+ :**

La province du Kwilu compte cinq territoires, mais le territoire de Gungu a été initialement exclu de la zone cible du Projet, car des soutiens avaient été apportés par d'autres partenaires au développement.

Cependant, (i) la politique visant à se concentrer spécifiquement sur le Territoire de Gungu dans la province de Kwilu en tant que site cible du Programme Savanes de l'AFD a été modifiée, et (ii) l'attente du Gouvernement de la province du Kwilu a été déclarée pour que les activités du PIREDD soient développées dans tous les territoires, et qu'il s'agisse d'une activité REDD+ sous-nationale (provincial). C'est pour cette raison que le territoire de Gungu sera considéré comme faisant partie de la zone cible. Il est également important de couvrir l'ensemble de la province, y compris Gungu, en promouvant la conservation de la nature et les initiatives de croissance verte basées sur le plan provincial d'aménagement du territoire (PPAT).

Quant aux activités de l'agroforesterie, ces activités seront également développées additionnellement dans le territoire de Gungu et dans les zones situées le long ou à proximité de la route nationale 1, où elles sont très efficaces pour accroître la visibilité du programme. La superficie supplémentaire est estimée à 500 ha dans le territoire de Gungu et à 300 ha dans la zone proche de la route nationale 1, soit un total de 800 ha.

Une visibilité accrue des activités du programme peut constituer un avantage pour l'obtention de financements futurs et pour la sensibilisation de la population locale.

Il convient de noter que le renforcement des capacités des CLD est une condition essentielle pour mener les activités d'agroforesterie dans les villages le long et/ou proches de la route nationale 1.

**(ii) Renforcement des structures de gouvernance REDD+ du gouvernement provincial pour contribuer à la mise en œuvre des politiques et mesures REDD+ (PAMs) :**

Le gouvernement provincial doit jouer un rôle central dans la mise en œuvre de REDD+ au niveau sous-national (provincial), conformément aux politiques de la RDC. Cependant, comme la décentralisation vient juste de commencer, la capacité des gouvernements provinciaux à mettre en œuvre REDD+ n'est pas encore suffisante, et il est nécessaire de renforcer la capacité des gouvernements provinciaux par la mise en œuvre du PIREDD Kwilu. Le renforcement des capacités pour les services techniques provinciaux envisagé dans le plan initial était la préparation des plans d'action REDD+ de la province par le biais d'un cadre de concertation multisectorielle, les études liés à PAM (politiques et mesures) et la mise en œuvre du suivi des activités par le personnel des services techniques. Sur la base des besoins identifiés après le début du projet, les aspects suivants (1) à (4) seront abordés pour soutenir le renforcement des capacités de gouvernance du gouvernement provincial.

- (1) Organiser les groupes de travail de différents domaines, notamment l'agriculture, le développement rural, le plan d'aménagement du territoire, les affaires foncières et le genre pour renforcer les capacités des acteurs gouvernementaux et promouvoir la coordination entre eux.
- (2) Mettre en place une structure de gouvernance environnementale dont le CCPF (Conseil consultatif provincial de gestion forestière) jouera le rôle de noyau. Le CCPF dans la province du Kwilu a été créé en juin 2022 (Arrêté provincial n° 22/040/CAB/PROGOU/2022).
- (3) Renforcer les capacités pratiques des services techniques provinciaux en matière de préparation des plans simples d'aménagement du territoire (PSAT) au niveau des villages et de soutien aux activités de suivi au niveau des villages et des concessions sur le terrain, comme mentionné ci-dessous.
- (4) En outre, profitant des caractéristiques de coopération technique de la JICA qui couvre le volet SNSF et le volet PIREDD à la fois, la province du Kwilu pourra servir comme une province pilote pour renforcer la gouvernance de la REDD+ en RDC à travers la mise en œuvre, le suivi, le développement de la méthodologie des PAMs (Politiques et Mesures).

**(iii) Elaboration d'un Plan Provincial d'Aménagement du Territoire (PPAT) et des Plans Locaux d'Aménagement du Territoire (PLAT) :**

En ce qui concerne la formulation des plans au niveau, de la province, des territoires et des secteurs, il avait été initialement prévu dans le Document du Programme d'élaborer un plan d'action REDD+ pour la province,

quatre plans de développement pour les territoires et 30 plans de gestion des ressources naturelles pour les secteurs. Cependant, en tenant compte de l'évolution du Programme d'aménagement du territoire soutenu par le FONAREDD, il s'est avéré nécessaire de refléter des ajustements en fonction de ladite évolution. Nous allons élaborer un plan provincial d'aménagement du territoire (PPAT) et 5 plans locaux d'aménagement du territoire (PLAT) (couvrant les zones prioritaires basées sur le PPAT par territoire) conformément au système national d'aménagement du territoire.

**(iv) Préparation des plans simples d'aménagement du territoire (PSAT) ayant une grande utilité en tant que modèle :**

En ce qui concerne la préparation des plans au niveau des villages, il était prévu de préparer des plans simplifiés de gestion des ressources naturelles au niveau des villages. Cependant, comme mentionné à la partie (iii) ci-haut, en fonction de l'évolution du Programme d'aménagement du territoire soutenu par le FONAREDD, il s'est avéré également nécessaire d'appliquer le changement de 'plan simplifié de gestion des ressources naturelles' au 'plan simplifié d'aménagement du territoire (PSAT)' au niveau des villages. Le processus de préparation d'un PSAT implique un zonage participatif conformément à la méthodologie développée par le Programme d'Aménagement du Territoire. En particulier le programme a ajouté les travaux de la préparation des cartes d'occupation actuelle des terres, de l'affectation des terres appropriées et de la tenure foncière sur la base des catégories définies par cette méthodologie avec les données obtenues par GPS et en utilisant SIG pour la cartographie. Compte tenu des recommandations de l'évaluation à mi-parcours, il est également nécessaire d'apporter de nouvelles améliorations aux PSAT qui ont été élaborés afin que les PSAT aient une grande utilité en tant que modèle et soient durables.

**(v) Renforcement des activités visant à améliorer la durabilité de l'agroforesterie :**

Il est essentiel de générer des bénéfices communautaires à partir de l'utilisation des forêts d'acacias créées par l'agroforesterie et augmenter la durabilité des activités. Plus précisément, des formations et des soutiens à la mise en œuvre seront fournis, par exemple, pour l'apiculture utilisant les forêts d'acacia, la production de charbon de bois tenant compte de la durabilité, de l'organisation et des petites entreprises pour commercialiser leurs produits. En ce qui concerne la commercialisation des produits dérivés de l'agroforesterie, y compris les produits agricoles, le PIREDD Kwilu collaborera avec le PSFD<sup>10</sup> de l'AFD, le programme AVENIR<sup>11</sup> du IFAD et le Programme national de développement agricole de la Banque mondiale.

Lors de la sélection des villages pour la mise en œuvre de cette activité, la priorité sera donnée aux villages proches de la route nationale 1, en tenant compte de la visibilité. Et aussi le programme envisagera de renforcer la visibilité de PIREDD KWILU par exemple à travers l'installation des pancartes, la distribution des brochures, la vente des produits des activités du programme, etc.

Il convient de noter que le renforcement des capacités des CLD est une condition essentielle pour mener les activités communautaires dans les villages le long et/ou proches de la route nationale 1.

**(vi) Mesures de sauvegarde et mesures relatives au genre :**

À l'égard des mesures pour les sauvegardes et le genre, les activités n'avaient pas été clairement prévues dans le plan initial, par conséquent, le budget nécessaire n'avait pas été alloué. Toutefois, après le démarrage du Projet, le programme a eu une série de réunions avec le FONAREDD et il s'est avéré nécessaire de renforcer ces mesures afin de fournir les interventions soignées du même niveau que les autres

---

<sup>10</sup> PSFD : Programme d'appui à la mise en valeur durable des zones de savanes et des forêts dégradées

<sup>11</sup> AVENIR : Autonomisation par la valorisation de l'entrepreneuriat agricole et rural sensible à la nutrition, inclusif et résilient

programmes intégrés REDD+ (précisément il y a besoin de la consultation publique permanente, l'élaboration d'un plan d'engagement environnemental et social et des plans simples de gestion des ressources naturelles au niveau des villages, etc.).

#### **(vii) Coordination des liens avec d'autres programmes**

Dans la province du Kwilu, les programmes sectoriels du FONAREDD (p.ex. AFD/PSDF), le programme AVENIR d'IFAD, le programme national pour le développement agricole de la Banque mondiale et le programme de développement local des 145 territoires du gouvernement congolais devraient être mis en œuvre, et le PIREDD Kwilu a un rôle important de coordination à jouer dans la promotion des initiatives de conservation de la nature et de croissance verte sur la base du plan d'aménagement du territoire provincial du Kwilu. Le PIREDD Kwilu prendra l'initiative pour le fonctionnement d'une plateforme dans la province du Kwilu pour un échange étroit d'informations et la synergie entre les programmes.

#### **(viii) Prolongation de la période du programme**

Le programme a démarré en avril 2019, mais en raison des retards pris dans l'avancement du programme entre 2020 et 2021 par les restrictions de voyage causées par le COVID-19 et d'autres facteurs, ainsi que des changements par rapport au plan initial (tels que l'élaboration des PSAT conformément au guide méthodologique de zonage participatif dans chaque village), il est essentiel de prolonger la période de mise en œuvre du programme.

En particulier, les paiements de PSE pour les activités agroforestières dans les villages se poursuivent jusqu'à ce que trois saisons sèches se soient écoulées depuis la plantation. L'indicateur de performance actuel de 5 000 ha de plantations agroforestières devrait être achevé en avril 2024, et les paiements de PSE devront se poursuivre jusqu'à ce qu'il soit confirmé que la plantation agroforestière peut survivre après au moins une saison sèche, soit jusqu'à la fin 2024. En outre, si le territoire de Gungu est ajouté tel que mentionné au point (i) ci-dessus, les paiements de PSE devraient se poursuivre jusqu'au même moment. Par conséquent, une prolongation de la période de mise en œuvre du programme jusqu'en juin 2025 est proposée en tenant compte de la durée de la procédure de paiement des PSE et de l'évaluation à effectuer avant la fin du programme.

#### **(ix) Fonctionnement**

Afin de mettre en œuvre les activités du (i) à (viii) susmentionnées, il est nécessaire de prendre des mesures d'augmentation budgétaire à la gestion transversale du programme, y compris les coûts opérationnels du programme (coûts liés aux véhicules, coûts de personnel administratif, dépenses de bureau, etc.) et les coûts d'équipement.

### **b) Initiatives passées et leçons apprises (nationales et internationales)**

#### **Leçons tirées des programmes antérieurs**

Tous les programmes qui ont précédé le projet actuel, ont un point commun: la réintroduction de l'arbre dans les systèmes de production, cœur de la REDD+ en RDC. Il existe ainsi un peu partout une capacité à gérer des pépinières, même et surtout d'ailleurs au niveau paysan.



**Figure 1 : Pépinière de palmier à huile tenue par les paysans à SIA**

Avec la réalisation des projets antérieurs à celui-ci nous pouvons tirer d'autres leçons ci-après:

- La plupart des projets s'appuyant sur des démarches collectives, associatives, ne marchent pas sans motivation des membres ; ils ont été minés par les maux habituels des associations en RDC et notamment l'accaparement, l'absence de fonds propres et de capacité à mobiliser le travail gratuit, à obtenir et à gérer de l'autofinancement pour y pallier, à l'image des pépinières négligées de certaines Unions appuyées par PRODADEKK
- Les démarches individuelles, portées par des paysans individuels, limitées à des superficies à leur échelle, en lien direct avec le marché ont mieux réussi ;
- Les investissements sans continuité, sans l'œil du maître, sans lien au marché ont échoué ;
- Parmi ceux-ci, le cas des petits concessionnaires urbains, fonctionnaires, attributaires des Ministères et des projets sont rarement des succès : ces personnes sont bien placées pour obtenir des appuis, mais mal placées pour fournir de la main d'œuvre gratuite, pourtant indispensable pour cofinancer en premières années les investissements.
- Les moyens requis au niveau des petits paysan ne sont pas élevés, car une partie de l'investissement est fourni par la main d'œuvre paysanne. Dès que les superficies augmentent, les coûts à le ha sont très élevés, du fait de l'utilisation de la main d'œuvre salariée ;
- Dans le Kwilu, le labour au tracteur n'est pas indispensable ; il semble difficilement contournable dans le Plateau des Bateke où il est rendu par la prolifération des tracteurs dans cette partie du pays. Il s'agit toutefois et principalement de tracteurs fournis par le gouvernement et dont la durée de vie ne dépasse pas les trois ans ;
- La continuité du suivi, de l'animation est très importante. Les paysans la présentent comme indispensable, elle est plus indispensable que les investissements physiques.
- Les dynamiques paysannes spontanées ne parviennent pas à enrayer la dégradation générale progressive des paysages. Il manque dans la plupart des espaces une autorité collective capable de lutter contre les pratiques néfastes. Il y a quelques exceptions à cette règle, comme dans le Nord du Kwilu où il y a des villages qui interdisent l'exploitation abusive de leurs forêts.
- Les paysans du Kwilu s'intéressent plus à l'agroforesterie avec fruitiers, par contre, les populations semi-rurales, celles avoisinant les villes et cités ou grands centres administratifs, préfèrent le reboisement avec acacia, car ils restent préoccupées par le problème d'énergie.



*Figure 2 : Pépinières négligées de certaines Unions appuyées par PRODADEKK*

### **Leçons tirées par la mise en œuvre du PIREDD Kwilu**

Les leçons ci-dessous ont été tirées des activités réalisées jusqu'au décembre 2021.

- L'établissement d'un PSAT devant passer par 8 étapes au niveau des villages et environ 10 jours au total minimum sont nécessaires si on inclut les autres travaux préparatoires, l'établissement des cartes en utilisant le GIS et l'établissement du plan suivant la méthodologie participative de zonage établie par le programme d'aménagement des terres. Ainsi, les travaux de 250 villages x 10 jours = 2500 hommes-jours par les techniciens sont nécessaires pour l'établissement du PSAT au niveau de 250 villages. Pour le cas du PIREDD Kwilu, 208 jours sont nécessaires avec 12 animateurs (6 de plus par rapport au démarrage du Projet). Les animateurs réalisent aussi les services pour la promotion pour la sélection des villages / concessions et de redynamisation des CLD. Une structure appropriée capable pour faire face d'une manière pertinente étant nécessaire pour la mise en œuvre d'un programme par le processus participatif bien soigné, il sera nécessaire établir une structure appropriée tout en planifiant le budget et le calendrier adéquats lors de l'étape de la programmation.
- Si l'idéal est d'étendre la zone d'agroforesterie vers la savane, pour certaines communautés ayant peu de savane, l'idéal serait d'étendre la zone d'agroforesterie vers les forêts dégradées. Ceci parce que pour ces communautés, la savane constitue une source importante pour la fourniture des matériaux nécessaires à leur existence (les pailles pour la toiture de leur case).
- PSE source de motivation et de financement des activités de développement de communautés. Le problème de l'environnement concerne tout le monde (toute la communauté). Cependant la participation effectivement aux activités du PIREDD KWILU est réalisée par une partie de la communauté d'un village. Ainsi la partie de la communauté qui participe aux activités du PIREDD trouve leur source de motivation en dehors de l'intérêt général, « le PSE ». Dans cette logique, le PSE devrait bénéficier uniquement à ceux qui participent aux activités du PIREDD. Dans la réalité, certaines communautés ont utilisé une partie de PSE pour développer certaines activités de développement de la communauté (activités d'intérêt général). Une leçon qui pourrait être capitalisée pour le développement des activités liées à la conservation de la nature ou protection de l'environnement. Le PSE devient donc impératif, mais son orientation dépend de circonstance, selon le type d'activité et la participation aux activités (participation individuelle ou communautaire). Le PSE peut bénéficier aux seuls participants lorsqu'il s'agit par exemple des activités d'agroforesterie et au développement des activités communautaires (construction des infrastructures communautaires par exemple) lorsqu'il s'agit par exemple des activités de conservation car c'est toute la communauté qui doit consentir le sacrifice.
- La promotion de l'agroforesterie à grande échelle pour réussir la sédentarisation. Avec l'agroforesterie à petite échelle, il est difficile de sédentariser les communautés du fait de la taille de la communauté. La

taille moyenne de communautés de la zone du PIREDD KWILU est de 50 ménages par communauté. Cette taille varie dans une fourchette de 50 à 100 ménages par communauté. Avec une plantation de 10 ha (petite échelle) et tenant compte de la capacité de chaque communauté (0,25 ha en moyenne), seule une partie de la communauté peut être sur la plantation d'agroforesterie mise en place avec l'appui du PIREDD KWILU. L'autre partie de la communauté qui ne trouve pas d'espace sur la plantation d'agroforesterie mise en place avec l'appui du projet exploite ailleurs. De ce fait la pression sur le lambeau forestier continue à être exercée par la partie de la communauté qui n'est pas sur la plantation d'agroforesterie.

- La nécessité de développer les activités liées à la chaîne de valeur pour soutenir l'agroforesterie et la conservation. Les communautés sont disposées à conserver les lambeaux forestiers car avec l'agroforesterie, ils créent des conditions permettant d'obtenir un meilleur rendement de leur activité agricole. Cependant, par rapport à l'objectif global 2 du PIREDD KWILU « amélioration de conditions de vie de populations », une étape reste à franchir après le meilleur rendement obtenu grâce à l'agroforesterie. Le revenu réalisé après le meilleur rendement de l'agroforesterie (revenu en nature) doit être transformé en revenu monétaire. D'où la nécessité de développer les activités sur la chaîne de valeur pour permettre aux communautés d'obtenir un revenu monétaire et ainsi prétendre atteindre l'objectif global 2 du PIREDD KWILU. Aussi, le développement des activités de transformation apportera une valeur ajoutée aux produits de l'agroforesterie et contribuera ainsi à l'amélioration de revenu de communautés de Kwilu.
- Les PES sont payés contre les activités de préservation de l'environnement réalisées par les villages ou les concessions dans le cadre du PIREDD Kwilu. Les PES étant calculés en fonction du résultat réel des activités réalisées, il est nécessaire d'effectuer un suivi des résultats des activités tels que la superficie réalisée par les activités de l'agroforesterie. Par conséquent, le processus de « suivi → établissement du PV (la signature par les deux parties du Projet et du CLD) → paiement » est nécessaire pour le paiement du PES. Selon les leçons obtenues, on peut motiver les CLD ou les concessions tout en promouvant leurs activités en effectuant rapidement ce processus. Ainsi, on essaie de simplifier et d'accélérer le processus de paiement du PES dans le cadre du PIREDD Kwilu.
- Cependant, le fait de visiter environ 200 villages en circulant sur des routes en mauvais état pour assurer un suivi des activités, constitue un fardeau important, ce qui retarde souvent le paiement en réalité.
- Afin de sécuriser les terres dans les villages, les chefs de terre et les CLD, en tant qu'organisation d'exécution dans les villages, vont signer une convention, avec la présence du chef de groupement, les services techniques de cadastre et d'affaire foncière et l'administrateur de territoire en tant que témoins. Le projet a créé un modèle de cette convention. Dans le même temps, le projet a établi un modèle de memorandum à signer par les CLD et le projet comme un engagement aux activités de projet. Des discussions ont toutefois eu lieu par la suite en groupe de travail, sur la différence entre la définition originale des CLD et leur nature actuelle en tant qu'organisations villageoises, et sur l'ambiguïté des fondements juridiques de la signature du memorandum par les services techniques provinciaux. Il sera nécessaire de prendre des mesures sur ces points en collaboration avec le FONAREDD et le programme de réforme du territoire. Au cours de la séance du groupe de travail tenue en avril 2022 a été proposée un procédé selon lequel un document d'entente sur l'utilisation des sites de l'agroforesterie dans les villages est officiellement notarié par l'administrateur du territoire, le chef de secteur ou le maire, des limites sont vérifiées par les services techniques du ministère provincial des affaires foncières afin que les sites soient inscrits dans le registre foncier. Les mesures pour la sécurisation des sites de l'agroforesterie y compris ledit procédé seront définies de façon précise à travers le groupe de travail.
- Dans un village où les activités de la phase de test sont réalisées, il y a un cas où le site de l'agroforesterie est situé dans un autre village en dehors. Pour l'utilisation du site de l'agroforesterie, la permission du chef de terre a été obtenue par la convention entre le chef de terre et le CLD, mais cela n'est pas toujours suffisant, et il est nécessaire d'identifier et valider les limites des villages par GPS / SIG au stade de la formation du consensus villageois. À cet égard, le processus d'activité villageoise est conçu et traité pour valider les limites du village avant la détermination des sites de l'agroforesterie.
- Afin d'assurer la durabilité de l'agroforesterie et de réaliser l'amélioration de moyens de vie et la conservation de forêts par l'agroforesterie, il faut augmenter le rendement des produits agricoles. Pour

ce faire, il sera nécessaire d'introduire des cultures/variétés qui s'adaptent aux conditions naturelles telles que le sol, le climat, de renforcer le mécanisme permettant de fournir les semences / boutures dans la zone de production et de renforcer le système de vulgarisation des techniques culturales pour l'agriculture durable. Dans le cadre du PIREDD Kwilu, en collaboration avec les services compétents de la province, les institutions de recherche comme l'INERA, le SENASEM (Service National de Semences), les producteurs de semences, les parties prenantes locales, telles que les CARG, les ONG, s'efforcent d'établir un dispositif de renforcement agricole y compris le renforcement des organisations de producteurs.

### **c) Stratégie d'intervention**

Près de 4 ans se sont écoulés depuis le lancement du projet en avril 2019. Au démarrage, PIREDD-Kwilu a tout d'abord procédé à la sélection des sites d'intervention avant la mise en œuvre des activités proprement dite..

#### **1) Sélection du site d'intervention**

##### **a. Critères de sélection de site**

Le programme sélectionne le site ciblé en tenant compte des orientations principales suivantes :

- Zone exposée à une forte pression de la déforestation
- Zone qui dispose d'une haute potentialité de diminution de déforestation et séquestration de carbone.
- Zone ayant un haut effet de diffusion de modèle et apparition efficace d'impact du programme
- Zone disposant des lambeaux forestiers à grande valeur environnementale

De manière concrète, le ciblage est fait comme suit:

##### **i. Zone exposée à une forte pression de coupe des forêts**

Zone à haute pression sur la forêt en raison de fournir les produits agricoles et le bois-énergie pour les centres urbains (Kinshasa, Bandundu ville, Kikwit, cités et chefs-lieux des territoires).

##### **ii. Zone ayant une potentialité élevée d'agroforesterie**

A travers ce programme, l'agroforesterie (méthode de production mixte de plantation de bois comme acacia et de production agricole sur la même surface) dans les zones de végétation savanicole qui n'est pas utilisée à présent sera promu en espérant l'effet de séquestration de carbone et de diminution de pression sur les forêts existantes. Pour remporter le succès de l'agroforesterie, l'augmentation du revenu de la population par les ventes des produits agricoles et du bois-énergie est un facteur très important. Pour cette raison l'accessibilité est un facteur important pour sélectionner les zones d'intervention. C'est la zone à la fois qui est exposée à la haute pression d'exploitation des forêts (comme mentionné au point a.)

##### **iii. Zone ayant un haut effet de diffusion de modèle et apparition efficace d'impact du programme**

- Zone dans laquelle il y a eu déjà des programmes et des organisations paysannes dont ce programme peut bénéficier. Le programme peut économiser le coût et le temps pour le démarrage au lieu de mettre en place les organisations paysannes à partir de zéro.
- Zone dans laquelle le programme peut supposer la synergie en vue d'amélioration de condition de vie (ex. moins coûteux en terme de frais de vente de produit agricole par rapport à la zone dans laquelle la route n'est pas aménagée) en visant la complémentarité avec les programmes existants en matière de l'appui agricole et de réhabilitation de route.

- Zone cohérente par rapport à la politique provinciale. Le plan d'aménagement forestier localise les zones dans lesquelles on doit promouvoir le reboisement, la haute valeur de conservation et le bassin de production agricole.

Des résultats et des enseignements tirés de ce projet seront compilés dans un guide technique afin d'étendre des activités dans d'autres régions. La durabilité des activités est un élément très important pour assurer l'expansion des activités menées du projet. Pour cette raison, l'accessibilité et d'autres conditions indiquées dans l'article « 5.2 Stratégies d'intervention - Stratégie 3 : Assurer la durabilité des activités » sont considérées pour sélectionner des zones de l'intervention.

#### **iv. Zone disposant des lambeaux forestiers à grande valeur environnementale**

Il s'agit ici particulièrement d'intégrer la forêt de Ndana, les galeries forestières de la rivière Kwilu et de ses affluents, ainsi que la forêt de la rive gauche de la rivière Kasai.

Tout au long de la mise en œuvre du projet et en tenant compte de la situation de la déforestation, du potentiel REDD, du budget, de l'accessibilité, etc..., l'on envisagera la possibilité d'inclure ces zones forestières dans la zone d'intervention du projet.

Les TDR de l'AMI 15, sur base desquels nous élaborons ce programme, insistent sur la nécessité de sélectionner les secteurs les plus exposés à la déforestation ou disposant du plus fort potentiel pour la limiter. Nous estimons à notre entendement que les secteurs les plus exposés à la déforestation ne sont pas seulement ceux qui disposent des forêts, mais aussi ceux qui subissent les plus des pressions de la demande en produits agricoles. Car, comme nous l'avons souligné avant, la cause principale de la déforestation dans le Kwilu est l'agriculture sur brûlis.

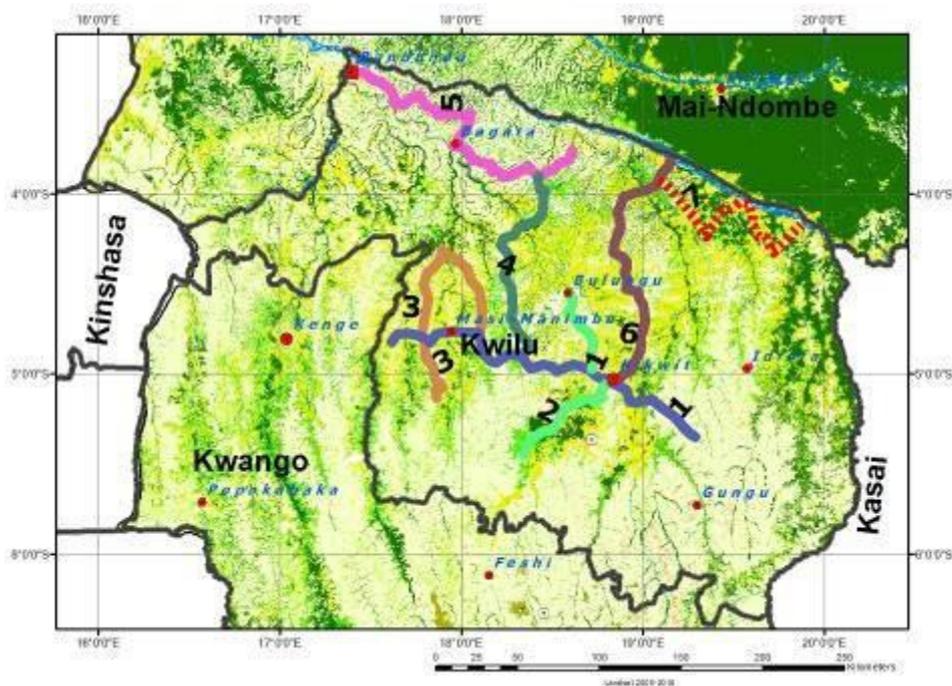
Sur cette base, l'on s'imagine que les secteurs les plus exposés à la déforestation sont ceux qui logiquement disposent de réseau de commercialisation, particulièrement les routes et les rivières navigables. A ce titre, l'on peut facilement comprendre la configuration de la plupart de projet de développement communautaire réalisé dans le Kwilu.

#### **b. Délimitation du projet**

En considérant les points mentionnés ci-dessus, ce programme a sélectionné les zones d'intervention comme suit.

Comme pour tous ces autres projets, PRODADEKK, PPAKIN, PADIR, et LUSEKELE qui délimitent les interventions le long des axes, ce projet aussi fixera ses activités le long des axes routiers. Pour ce faire, le présent programme mettra en place ses actions sur les axes de grandes provenances agricoles, pour tenir compte de la pression que subissent ces secteurs quant à la demande et de ce fait exposé à la déforestation.

La configuration actuelle de la zone du projet est présentée sur la carte ci-dessous :



*Figure 3 : Zone d'intervention du programme*

Cette présentation schématique de la zone du projet est confirmée au début du projet, sur la base d'une étude qui sera réalisée pour faire l'état du lieu d'immigration vers les forêts. Surtout, la pertinence et la possibilité d'intégrer l'axe routier qui couvre la zone forestière de la rive gauche de la rivière Kasai sera vérifiée et confirmée. Il s'agira de l'axe qui va de Dibaya Lubwe jusqu'à Piopio en passant par Mangai (l'axe indiquée comme la ligne intermittente). Ceci pour prendre en compte les zones forestières à grande valeur environnementale de la province du Kwilu.

L'Agence Locale d'Exécution (ALE) qui sera recrutée pour exécuter ce projet, déterminera les sites d'intervention le long de ces axes, ou sur un rayon de 5 à 10 Km au tour de ces axes. Ce choix de sites tiendra compte des principes de large consultation comme indiqué dans tous les documents de REDD+.

Dans cette zone définie pour l'intervention future du projet, l'on identifie des endroits propices au reboisement, particulièrement le long de la Route Nationale n°1 où il y a des vastes étendus de savane herbeuse. Une fois transformées, ces savanes limiteront la déforestation ailleurs dans la mesure où elles deviendront des forêts qui pourront être exploitées en agriculture selon le rythme de jachère acceptable. Déjà dans cet état ces savanes sont en partie cultivées. Elles les seront davantage quand elles seront mises en valeur avec l'introduction de bois.



*Figure 4 : Savanes herbeuses le long de la Route Nationale N°1*

Toutefois, pour mieux saisir les opportunités d'interventions, notamment pour accompagner les opérateurs éloignés, le projet envisagera la possibilité d'ouvrir les interventions en profondeur sur les axes secondaires ou au niveau des centres importants de la province du Kwilu

## **2) Sélection des activités à réaliser**

Le programme identifie les activités sur base des orientations suivantes vu les objectifs du projet, le caractère et la politique environnementale de la province de Kwilu, les causes de la déforestation et la limite budgétaire de ce programme.

- a. Viser le renforcement de capacité des institutions locales concernées qui vont promouvoir les activités REDD+ maintenant et dans l'avenir.
- b. Viser à obtenir l'effet maximum en se focalisant sur les activités concrètes et visibles pour l'évitement et la séquestration du carbone.
- c. Sélectionner et effectuer les activités de sorte que ce programme devienne un modèle REDD+ dans la province de Kwilu étant donné les possibilités de continuation et d'extension.
- d. Comme caractéristique de la province de Kwilu, il y a peu de forêt existante et beaucoup de savane. Sélectionner et effectuer les activités de sorte que ces activités deviennent le modèle REDD+ comme la conservation des forêts existantes, la séquestration de carbone à travers la plantation des arbres comme acacia pour l'agroforesterie, et l'atténuation de l'agriculture sur brûlis avec l'agroforesterie dans la savane.
- e. Viser l'amélioration de condition de vie des populations locales au moyen de l'agroforesterie (plantation d'acacia avec culture de manioc ; palmeraie à huile ; arbres fruitiers ; etc.) dans les savanes.
- f. Viser à prendre des mesures pour atténuer la pression anthropique sur les lambeaux forestiers

### **(1) Approche et activité au niveau de l'appui de la politique**

Les institutions administratives locales sont les acteurs principaux qui s'occupent d'exécution des activités REDD+ durablement même après la fin du programme. Pour ce faire, le renforcement de capacité est nécessaire.

- a. Clarifier le rôle et le défi du nouveau régime organisés par le découpage de province et la décentralisation, et répondre au besoin de renforcer la gouvernance nécessaire.
- b. Renforcer la capacité de remplir le rôle d'articulation entre la politique nationale (Stratégie Cadre National REDD+, plan d'investissement REDD+, etc.), avec la province et les communautés. En particulier, le programme collabore pour la préparation du plan d'action provincial REDD+ et le suivi des activités REDD+.

- c. Dans les efforts de réduction de la pauvreté rurale comme l'un des objectifs du CAFI, renforcer la capacité de promouvoir l'agroforesterie, le reboisement et l'agriculture durable en tant qu'acteur le plus proche du site.
- d. Renforcer la capacité de la gouvernance et politique, qui sont considérées comme des facteurs de la déforestation indirects.
- e. Réaliser une enquête pour faire un état de lieux de la pression démographique sur la forêt afin d'appliquer la politique et mesures basées sur la réalité de la zone. Cette activité sera réalisée au tout début de la mise en œuvre du projet.

## **(2) Approche et activités au niveau de l'appui sur terrain**

- a. Agroforesterie et reboisement par les paysans
  - En promouvant l'agroforesterie d'acacia avec la culture, le projet vise la diminution de la pression de coupe des forêts pour l'agriculture sur brûlis et pour charbonnage, la séquestration de carbone en savane et l'amélioration de condition de vie des populations.
  - Promouvoir l'agriculture sédentaire (non par brûlis) et viser à l'amélioration de condition de vie des paysans au moyen de renouvellement et gestion de plantation de palmier à huile qui n'est pas gérée de façon adéquate.
  - Promouvoir l'agriculture sédentaire et viser à l'amélioration de condition de vie des paysans au moyen de l'agroforesterie avec les arbres fruitiers.
- b. Protection des forêts par les paysans
  - Promouvoir la protection des forêts existantes à travers la redynamisation des organisations paysannes et leur renforcement de capacité.
  - Afin de limiter la déforestation due à la production de charbon, promouvoir le renforcement de capacité liée à la gestion durable des forêts et renforcer le consensus lié à l'utilisation de bois énergétique.
- c. Partage des informations avec la population locale sur l'importance de gestion adéquate de ressource naturelle
  - Sensibilisation sur l'importance du rôle des forêts et ressource forestière et leur conservation au moyen d'outil de communication comme radio et affiche. Conscientisation à grand échelle de la population locale sur la conservation des forêts et viser à la synergie avec les activités du programme et l'élargissement des activités à l'avenir.

## **(3) Concentrations sur les activités concrètes et visibles**

Dans le projet DIAF-JICA, une étude des moteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts a été réalisée pour identifier et analyser des causes principales de ces incidences qui sont déclinées comme suit:

- L'agriculture itinérante sur brûlis
- La production des charbons de bois
- La consommation des bois d'œuvre et bois de chauffe
- Le système d'utilisation des terres
- Autres moyens de subsistance

Le projet proposé par l'AMI no.15 vise à stabiliser le taux de déforestation avec comme stratégie le

développement des cultures arborées (agroforesterie) et la politique provinciale REDD+, de manière à avoir un impact sur la séquestration du carbone ou sur l'évitement de la déforestation.

Compte tenu des contraintes budgétaires, ce projet va se concentrer sur les activités qui pourront produire des résultats plus concrets et visibles. Dans le Plan d'investissement REDD+, pour le projet Intégré de la province du Kwilu a été prévu 30 millions \$, mais le budget disponible pour l'AMI 15 est insuffisant, soit 4 millions, malgré que la JICA apporte un financement additionnel. Par conséquent, il est nécessaire, à l'avenir, de développer des autres programmes avec d'autres fonds. Afin de capitaliser des expériences de ce projet comme modèle pour étendre les activités à travers d'autres programmes dans le futur, les activités de ce programme sont sélectionnées en tenant comptes des caractéristiques de la province du Kwilu (voir le Chapitre 3).

Les activités spécifiques sur terrain et les effets attendus sont montrés dans le tableau suivant.

**Tableau 1 : Les activités et les effets attendus**

Activités à promouvoir dans le projet	Activités à promouvoir	Effets attendus	Liens vers : Jalon de la LOI / Cadre des résultats CAFI / Cadre des résultats PNI
Renforcement des politiques et gouvernance provinciales relatives à la mise en œuvre de la REDD	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etablissement de la Structure provinciale pour faire le suivi de l'application de politique et mesure REDD+ et l'incorporer au SNSF</li> <li>• Renforcement de capacité des agents pour le suivi de l'application de politique et mesure REDD+ et l'incorporation au SNSF</li> <li>• Elaboration des plans provincial et locaux d'aménagement du territoire (PPAT/PLAT)<sup>12</sup></li> <li>• Redynamisation des CARG et CLD locaux</li> <li>• Etablissement d'un guide technique de modèle des activités REDD+ Kwilu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La capacité politique et de mise en œuvre du gouvernement provincial en matière de gestion des ressources naturelles et de REDD+ sera renforcée, ce qui contribuera à une croissance verte durable de la Province du Kwilu.</li> <li>• Le territoire de de l'État est géré de manière planifiée et contribue à la conservation de l'environnement naturel et à la croissance économiques durable.</li> </ul>	<p><b>Jalon LOI :</b>  <u>Gouvernance</u> : Renforcer la gestion de l'espace et des ressources naturelles aux divers niveaux de gouvernance territoriale appropriés  <u>Aménagement du territoire</u>  <u>Agriculture</u> : Les données liées au développement spatial des plantations commerciales sont mises à jour et publiées régulièrement sur le portail internet national Terra Congo.  <b>Cadre des résultats CAFI :</b>            Aménagement du territoire  <b>Cadre des résultats PNI :</b>            Elaboration et mise en œuvre d'un Plan National d'Affectation des Terres (PNAT) et d'un Schéma d'Aménagement du Territoire (SNAT)</p>
Agroforesterie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Agroforesterie avec acacia et culture agricole (tel que Manioc) dans jachère et savane</li> <li>• Agroforesterie avec palmiers à huile et culture agricole (tel que Manioc) dans les plantations abandonnées, jachère et savane</li> <li>• - Agroforesterie avec fruitier et culture agricole (tel que Manioc)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promotion de l'utilisation de bois-énergie issus des forêts artificielles gérées</li> <li>• Diminution de la pratique de brûlis</li> <li>• Séquestration de carbone</li> <li>• Amélioration de vie de la population locale par augmentation de revenus</li> <li>• Utilisation de savane pour l'agriculture pérenne afin de réduire les pressions d'expansion des terres agricoles sur brûlis des forêts</li> <li>• Amélioration de vie de la</li> </ul>	<p><b>Jalon LOI :</b>            Agriculture : Sédentarisation.            Foncier rural : Expérimentation des concessions communautaires  <b>Cadre des résultats CAFI :</b>            - Agriculture/ agroforesterie (lien Forêt et Energie)            - Energie  <b>Cadre des résultats PNI :</b>            EFFET 1 :            - Accroissement des plantations de bois d'œuvre et de restauration des zones dégradées            - Appui à la gestion des feux de brousse            EFFET 2 :</p>

<sup>12</sup> Dans le plan initial, un plan d'action provincial REDD+ devait être élaboré au niveau provincial, ainsi que des plans de développement de territoire et des plans de gestion des ressources naturelles de secteur au niveau de l'ETD. Mais il a été décidé que le plan d'action provincial REDD+ et des plans de développement de territoire et des plans de gestion des ressources naturelles de secteur soient remplacés par des Plans Provincial et Locaux d'Aménagement du Territoire (PPAT/PLAT) afin de se conformer au Schéma national d'aménagement du territoire du pays.

Activités à promouvoir dans le projet	Activités à promouvoir	Effets attendus	Liens vers : Jalon de la LOI / Cadre des résultats CAFI / Cadre des résultats PNI
	<p>dans jachère et savane</p>	<p>population locale par augmentation de revenus</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui à la mise en œuvre de pratiques agricoles durables dont l'agroforesterie et à l'intensification de la productivité avec les communautés</li> </ul> <p>EFFET 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement des plantations de bois énergie (y inclus agroforestières)</li> <li>- Les énergies renouvelables sont développées</li> </ul>
Protection	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration des plans simples d'aménagement du territoire (PSAT) au niveau des terroirs villageois</li> <li>• Mise en défens des galeries forestières et lambeaux forestiers, ainsi que des savanes autour des plantations agroforestières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conservation des forêts existantes et réduire l'émission de CO2</li> <li>• Promotion de la régénération naturelle</li> <li>• Amélioration de vie de la population locale par conservation des forêts (services environnementaux et ressources forestières)</li> </ul>	<p><b>Jalon LOI :</b> Gouvernance : Renforcer la gestion de l'espace et des ressources naturelles aux divers niveaux de gouvernance territoriale appropriés</p> <p><b>Cadre des résultats CAFI :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Agriculture/régénération naturelle réalisés (lien Forêt et Energie)</li> <li>- Foresterie / la conservation par type (différents types de modalités : stricte, communautaire, etc)</li> <li>- Aménagement du territoire / plans d'aménagement du territoire</li> <li>- Energie/ charbon de bois</li> </ul> <p><b>Cadre des résultats PNI :</b></p> <p>EFFET 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui à la gestion des feux de brousse</li> </ul> <p>EFFET 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer les technologies de transformation et d'utilisation du bois de chauffe et charbon de bois</li> </ul>

#### d) Description des capacités des bénéficiaires

L'analyse des bénéficiaires du PIREDD Kwilu et de leurs capacités que nous avons constatées depuis le début peut être synthétisée sous forme du tableau suivant.

**Tableau 2 : Bénéficiaires et capacités**

Bénéficiaires	Capacités constatées
<p>Destinataire final :</p> <p>Concessionnaires/fermiers et Villageois (paysans)</p>	<p>Au sujet de la REDD+, des connaissances sont presque nulles et une sensibilisation est nécessaire.</p> <p>Pour l'agroforesterie, les connaissances et la pratique sont insuffisantes et une sensibilisation est nécessaire.</p> <p>En ce qui concerne la technique, pour la culture vivrière déjà familière, ils ont la capacité tandis que pour la plantation, une formation est nécessaire.</p>

Agents des Services techniques concernés	<p>Pour les agents des services techniques, ils doivent avoir suffisamment de connaissances sur le secteur concerné pour donner des conseils pertinents aux villageois et concessionnaires. Mais, faute de différents matériels et outils, la pratique de travailler avec les villageois sur le terrain est insuffisante.</p> <p>En utilisant au maximum les matériels mis à leur disposition par le projet, ils pourront profiter des activités du projet en vue d'accumuler des expériences.</p> <p>Au sujet de la REDD+, les connaissances sont insuffisantes et une formation est nécessaire, pour l'évaluation des PAM en particulier.</p> <p>Pour l'agroforesterie, ils ont des connaissances mais la pratique manque faute de moyens de déplacement. L'effort de budgétisation par le gouvernement provincial est indispensable.</p> <p>Pour les outils comme PC, GPS, etc. la capacité d'utilisation dépend des personnes. Puisque le projet a déjà dispensé des formations en cette matière, les agents ayant reçu cette formation transmettent ce qu'ils ont appris aux autres agents.</p>
--	--

### e) Structuration du projet (produits, activités)

La structuration des produits et activités de l'Addendum est essentiellement la même que celle du Document de Projet Initial.

On montre ci-après la structuration des produits et activités de l'Addendum avec l'utilisation de leur structuration initiale en rapportant leurs réalisations d'une manière simplifiée.

#### **Effet 1 : Renforcement des politiques et gouvernance provinciales relatives à la mise en œuvre de la REDD**

##### **Produit 1.1. Cadre de concertation multi sectoriel au niveau provincial est créé**

###### **Activité 1.1.1 : Création du cadre de concertation multi-sectoriel**

En octobre 2020, un cadre de coordination provincial a été créé. Par la suite, au sein de ce cadre, la mise en œuvre des groupes de travail pour chaque défi est en cours.

[https://www.jica.go.jp/project/french/drc/006/news/general/201031\\_02.html](https://www.jica.go.jp/project/french/drc/006/news/general/201031_02.html)

Le CCPF (Conseil consultatif provincial de gestion forestière) dans la province du Kwilu a été créé en juin 2022 (Arrêté provincial n° 22/040/CAB/PROGOU/2022). Le CCPF se positionne comme le noyau de la gouvernance forestière et la collaboration avec le CCPF est encouragée.

##### **Produit 1.2. Plan d'action REDD+ provincial est approuvé**

Initialement, le PIREDD Kwilu envisageait d'élaborer un plan d'action provincial REDD+ et a commencé le processus d'élaboration à travers le groupe de travail provincial. En février 2020, le groupe de travail a été mis en place pour créer une base afin d'élaborer le plan d'action REDD+ provincial en impliquant les parties prenantes provinciales et renforcer leurs capacités.

Mais compte tenu de l'importance de la cohérence avec le Jalon du fonds CAFI et le schème national d'AT, il a été décidé que le Plan d'Action REDD+ provincial soit remplacé par le Plan Provincial d'Aménagement du Territoire (PPAT).

**Activité 1.2.1 : Elaboration d'un plan provincial d'aménagement du territoire**

En juin 2022, un groupe de travail provincial a été mis en place et le document des TdR pour l'élaboration des PPAT/PLAT a été validé. (Le document des TdR validé est comme ci-jointe à l'Appendice 2 du Rapport semestriel 2022.) A ce jour, un groupe de travail multisectoriel a été mis en place au niveau provincial.

Les travaux au sein de ce groupe sur le développement seront relancés dès qu'un budget conséquent sera disponible avec l'Addendum. Les travaux d'élaboration seront confiés à un bureau d'étude.

**Activité 1.2.2 : Elaboration de plans d'aménagement du territoire au niveau de ETD**

Les plans d'aménagement du territoire au niveau de ETD devraient être préparés comme PLAT en même temps que le PPAT, conformément aux modifications du Produit 1.2 ci-dessus.

**Produit 1.3. Chaque secteur et ville dispose d'un CARG redynamisé d'un PGRN revalidé**

En avril 2022, un atelier sur la dynamisation des CARG a été organisé, et il est décidé qu'une feuille de route soit produite à l'étape suivante.

Cependant, comme le projet élaborera des PPAT/PLAT qui sont des plans multisectoriels, la pertinence de l'implication des CLD locaux est confirmée à travers la discussion du groupe de travail. Lors de la planification de l'augmentation du financement, il convient de tenir compte du soutien pour la création ou l'activation des CLD dans les activités du programme.

Activité 1.3.1 : Organisation des ateliers et soutien pour la redynamisation des CLD locaux et CARG

Les CLD locaux et CARG seront appuyés pour promouvoir leur implication aux activités de projet.

**Produit 1.4. Structure provinciale pour le suivi de l'application de politique et mesure REDD+ afin de s'insérer au SNSF est établie**

Le nombre d'agents des services techniques provinciaux qui ont participé aux activités du PIREDD jusqu'à la fin de 2022 est comme ci-dessous :

- a. Groupes de travail : 82 personnes
- b. Suivi des activités agroforestières menées par les villages / concessions : 4 personnes
- c. Diffusion de l'émission de sensibilisation à la radio : 19 personnes

**Activité 1.4.1 : Appui à l'organisation des ateliers**

Etant donné que la structure provinciale est déjà mise en place, on continue à appuyer à l'organisation des ateliers concernés.

**Produit 1.5. Renforcement de capacité des agents pour le suivi de l'application de politique et mesure REDD+ afin d'incorporer au SNSF est effectué**

En vue d'assurer la durabilité des activités REDD+ introduites par le projet, il est indispensable pour les techniciens des services techniques provinciaux d'avoir suffisamment de connaissances sur PAM REDD+.

**Activité 1.5.1 : Dispenser la formation des techniciens des ministères provinciaux concernés**

Plus de 80 agents des services techniques provinciaux ont participé aux groupes de travail et des formations des différents thèmes dont notamment : « Produits agricoles dans les activités d'agroforesterie », « Arbres fruitiers, espèces d'arbre indigènes dans les activités d'agroforesterie », « PSE, Comité Local de Développement (CLD), Outils de communication pour la sensibilisation des villages au mécanisme de gestion des plaintes », « Plan Simple d'aménagement du territoire (PSAT) au niveau des villages », « Méthode de culture des palmiers à huile », « Sélection des villages et concessions suivant leurs potentialités REDD+ », « Discussions sur le résultat de l'étude des chaînes de valeur », « TdR pour l'enquête de référence », « Organisation des CLD », « Formations et

discussions sur la sécurisation foncière », « Redynamisation des CARG », « PAM », « Production durable des charbons de bois », « Dynamisation des activités du CCPF (Conseil consultatif provincial des forêts) », « Document de démarche méthodologique pour l'élaboration de PPAT »

Comme une activité importante de la politique et mesures, une étude sur les moteurs de déforestation a été réalisée dans 17 sites en novembre 2022 avec la participation des agents des ST.

En outre, les agents des services techniques ont participé au suivi des activités agroforestières dans les villages et les concessions et aux émissions de radio de sensibilisation.

Cette activité devra être poursuivie avec l'Addendum.

#### **Produit 1.6. Guide technique de modèle d'activité REDD+ Kwilu est établie**

Ce guide est constitué de plusieurs documents techniques qui sont préparés au fur et à mesure de l'avancement des activités du projet.

##### **Activité 1.6.1 : Elaboration du guide technique de modèle d'activité REDD+ Kwilu**

Pour une partie des thèmes du guide technique, une ébauche a été préparée pour les documents suivants : « Procédé des activités aux villages », « Procédé de l'élaboration du PSAT », « TdR et questionnaire pour l'enquête de base », « Cahier technique de l'agriculture, cahier technique des arbres pour la plantation », « TdR (draft) pour l'évaluation des politiques et mesures (PAM) », « TdR de l'élaboration de PPAT », « Modèle du PGES (Plan de Gestion Environnementale et Sociale du village) », « Gestion durable de charbonnage à travers des accords entre des producteurs et des villages ».

#### **Effet 2 : L'agroforesterie et la protection des forêts mises en place à travers l'Implication des concessionnaires/fermiers propriétaires et des paysans**

**Produit 2.1 : Reboisement pour l'agroforesterie mixte (acacia, palmier à huile, manioc, arbre fruitier, etc.) par les concessions / fermiers**

**Produit 2.2 : Mise en défens autours de leurs plantations agroforestières par les concessions / fermiers**

**Produit 2.3 : Reboisement pour l'agroforesterie mixte (acacia, palmier à huile, manioc, arbre fruitier, etc.) par les paysans**

**Produit 2.4 : Mise en défens autours de leurs plantations agroforestières par les paysans**

##### **Activité 2.1.1 à 2.4.1 :**

Les plantations d'agroforesterie avec concessionnaires et paysans ont été réalisées comme suit.

**Tableau 3 : Résultats de plantations d'agroforesterie**

Saison	Concessionnaires		Paysans	
	Plantation	Coupe-feu	Plantation	Coupe-feu
2019	116 ha	9 ha	300 ha	25 ha
2020	181 ha	15 ha	354 ha	29 ha
2021	604 ha	46 ha	1076 ha	84 ha
2022	196 ha	2 ha	560 ha	9 ha
<b>Total</b>	<b>1.097 ha</b>	<b>91 ha</b>	<b>2.290 ha</b>	<b>183 ha</b>

- Un total de 1.097 ha et 2.290 ha de plantation avec concessionnaires et paysans respectivement sont réalisées en date de mi-mai 2023.
- Les coupe-feux de plantation avec concessionnaires et paysans en date de mi-mai 2023 sont de 91 ha et de 183 ha respectivement .

En raison de l'impact de la COVID-19, en mars 2020, l'avancement des activités d'agroforesterie est entravé en 2020, ce qui a entraîné un certain retard dans la progression de l'activité agroforestière.

L'activité agroforestière sera poursuivie pour de nouveaux sites d'agroforesterie le long/aux environs de la route nationale 1 et au niveau du Territoire Gungu avec l'Addendum.

**Produit 2.5 : Soutien technique pour la mise en œuvre de l'agroforesterie**

**Activité 2.5.1 : Soutien technique pour la mise en œuvre de l'agroforesterie**

Ce soutien est prévu pour de nouveaux sites d'agroforesterie le long/aux environs de la route nationale 1 et au niveau du Territoire Gungu avec l'Addendum.

**Produit 2.6 : Approvisionnement et transport des matériels pour l'agroforesterie**

**Activité 2.6.1 : Approvisionnement et transport des matériels pour l'agroforesterie**

Cette activité est poursuivie pour de nouveaux sites d'agroforesterie le long/aux environs de la route nationale 1 et au niveau du Territoire Gungu avec l'Addendum.

**Effet 3 : Protection de l'environnement des terroirs à travers l'implication des villageois**

**Produit 3.1. Les activités de 250 OP (de 250 villages) sont redynamisées**

**Activité 3.1.1 : Les activités de 250 OP (de 250 villages) sont redynamisées**

La redynamisation des CLD se fait principalement à travers les activités d'agroforesterie et la préparation du PSAT. Plus de 260 CLD ont été redynamisés par ces activités.

**Produit 3.2. Les plans simples d'aménagement du territoire (PSAT) sont élaborés**

**Activité 3.2.1 : Elaboration de plans simples d'aménagement du territoire**

En vue d'assurer la cohérence avec le schème national d'AT, à la place d'élaboration de plans simples de gestion des ressources naturelles initialement prévu, on élabore des plans simples d'aménagement du territoire (PSAT). Cette activité est déjà mise en œuvre et devra être poursuivie. En réponse à la recommandation de l'évaluation à mi-parcours, l'amélioration des PSAT déjà préparés devra être faite avec l'Addendum.

**Produit 3.3. 250 villages protègent effectivement leurs lambeaux forestiers les plus précieux à travers la mise en défens**

### **Activité 3.3.1**

La protection des lambeaux forestiers dans les villages sera mise en œuvre suivant le PSAT. A mi-mai 2023, 70 PSAT des villages participants de 2019 et de 2020 ont été validés. En outre, 121 PSAT des villages participants de la saison 2021 et 2022 sont en cours d'élaboration. Dans 70 PSAT validés, 11 146 ha sont affectés pour la mise en défens, nécessitant un accompagnement pour le suivi de la mise en œuvre. Pour ce qui est de la protection des lambeaux forestiers, il est prévu d'organiser des ateliers visant les populations et/ou de poser des pancartes, etc. sur les sites.

### **Produit 3.4. Contrat de charbonnage responsable dans les 250 villages est signé avec l'accord de villageois**

#### **Activité 3.4.1 : Contrat de charbonnage responsable dans les 250 villages est signé avec l'accord de villageois**

Comme la production de charbon de bois est un sujet lié avec les lois pertinentes, il est nécessaire de bien coordonner avec les autorités compétentes et un temps considérable est nécessaire pour les préparatifs.

En 2021, un document de démarche de la gestion durable de charbonnage a été préparé. Suivant ce document, des discussions se sont tenues au sein de la séance du groupe de travail provincial en juin 2022.

En outre 4 ateliers ont eu lieu en septembre à Bandundu, Masi-Manimba, Kalo (Idiofa) et Mangay (Idiofa Nord) concernant la redynamisation du CCPF et approbation du manuel de bonnes pratiques pour la récolte de bois à faible impact/Diffusion des lois et règlements sur la déforestation et la production de charbon de bois pour une gestion durable des forêts.

### **Produit 3.5. Gestion durable des forêts établies par l'agroforesterie**

#### **Activité 3.5.1 : Renforcer et améliorer la durabilité des activités d'agroforesterie**

Des activités d'agroforesterie étaient prévues dans le programme initial, et les mesures nécessaires ont été prises pour que les activités soient réalisées avec la participation de la population.

Dans les zones qui ont été converties en savane où il reste peu de forêt, l'approvisionnement en bois de chauffe et en charbon de bois à partir des plantations d'acacias est important comme moyen de conservation et de restauration des lambeaux forestiers, et il est nécessaire d'améliorer la durabilité de l'agroforesterie, y compris la production durable de charbon de bois.

Il est également important d'entretenir durablement les forêts d'acacias créées par les activités agroforestières en les utilisant pour la production de charbon de bois, la collecte de bois de chauffe, l'agriculture, l'apiculture, etc.

Le PIREDD Kwilu sélectionnera environ cinq villages, principalement le long de la route nationale 1, pour soutenir des activités pilotes de gestion durable des forêts d'acacias créées.

Toutes ces activités seront menées de manière planifiée sur la base du PSAT et avec l'accord des villageois.

### **Effet 4 : Sensibiliser les populations des secteurs au rôle du couvert végétal arboré dans la gestion des ressources naturelles (GRN)**

#### **Produit 4.1. Les radios communautaires diffusent au moins une heure d'émissions de sensibilisation par semaine**

##### **Activité 4.1.1 : Les radios communautaires diffusent au moins une heure d'émissions de sensibilisation par semaine**

La diffusion a commencé à partir de mars 2021 à la station de Kikwit. La diffusion a lieu tous les samedis. À partir de juin, la diffusion a également débuté à Bulungu, Masi-Manimba, Idiofa. Au total, 389 émissions ont été

réalisées à la fin de l'année 2022. Mais avec l'information actualisée, 993 émissions ont été diffusées à la fin de mai 2023.

#### **Produit 4.2. Affiches, panneaux de communication visibles et accessibles en lieux stratégiques, en langues locales**

##### **Activité 4.2.1 et 4.2.2 : Pose de panneaux et pancartes pour la communication et la visibilité**

3 types de dépliants de sensibilisation ont été confectionnés. Sur la base de ces dépliants, 450 affiches ont été produites et installées. En plus ciblant les villages participants de 2019 et 2020, respectivement 52 et 86 panneaux métalliques indiquant les villages participant au PIREDD ont été posés.

Au niveau des sites ajoutés le long de la RN 1 et dans le Territoire de Gungu, les panneaux et pancartes seront installés avec l'Addendum.

#### **Effet 5 : Mesures de sauvegarde (mesures pour le PGES, MGP, genre, sécurisation foncière, etc.)**

##### **Produit 5.1 : La gestion environnementale et sociale (y compris ateliers CLIP, PGES) est mise en œuvre**

##### **Activité 5.1.1 : La gestion environnementale et sociale (y compris ateliers CLIP, PGES) est mise en œuvre**

###### **L'organisation des ateliers :**

L'organisation des ateliers CLIP et la préparation de plan de gestion environnemental et social (PGES) ont été réalisées par une consultante nationale. Mais, le PGES reste encore la version provisoire.

L'outil de sauvegarde :

À l'aide de la fiche de sélection de l'EIS du village préparée sur la base des résultats des PGES du pré-EIES-PGES soumis au Agence Congolaise d'Environnement, un essai a été déjà lancé dans les villages qui sont parvenus à un accord sur le PSAT proposé afin de discuter des PGES au niveau du village lors de réunions et de mettre en œuvre un plan d'action d'atténuation.

##### **Activité 5.1.2 : La gestion environnementale et sociale et la promotion de l'égalité des genres sont mise en œuvre**

Cette activité est promue en étroite collaboration avec le ministère provincial du genre et suivant les directives du FONAREDD en cette matière.

##### **Produit 5.2 : Mise en place et opération de MGP**

Le mécanisme de gestion des plaintes (MGP) est déjà mis en place et opérationnel.

##### **Activité 5.2.1 : Mise en place et opération de MGP**

Ce MGP doit être opérationnel jusqu'à la fin du projet avec l'Addendum.

##### **Produit 5.3 : Produit 5.3 : Plan d'action genre et collaboration avec PROMIS**

##### **Activité 5.3.1 : Elaboration du plan d'action provincial du genre et renforcement des capacités en matière de genre en collaboration avec le ministère provincial du genre**

Dans le cadre du PIREDD Kwilu, initialement aucune activité n'est prévue en matière du genre. Cependant, avec le financement supplémentaire de la JICA, on a programmé l'appui aux événements internationaux tels que Journée Internationale des Femmes. Cependant, avec l'Addendum, on met plus d'accent sur l'élaboration du plan d'action provincial du genre.

#### **Effet 6. : Suivi**

##### **Produit 6.1 : Mise en œuvre des enquêtes**

### **Activité 6.1.1 Enquête de référence**

Une enquête socio-économique a été menée en tant qu'enquête de référence en 2021-2022 et son rapport est annexé au Rapport d'Activités 2022.

Cette enquête de référence a été menée dans 22 secteurs de 4 territoires le long de 7 axes. Des enquêtes ont été menées dans 123 villages pour des entretiens individuels avec les ménages dont 640 ménages participants au programme et 344 ménages non participants. Les entretiens de groupe ont été menés pour obtenir des informations sur les villages dans 120 villages ciblés. De plus, des entretiens avec 163 fermiers impliqués dans les activités d'agroforesterie du programme ont été menés pour obtenir principalement des données sur les revenus agricoles.

La moyenne des ménages par village est de 323 avec une population de 2204 habitants dont 753 sont des enfants de moins de 17 ans soit 30%. La moyenne générale de la taille du ménage est dans l'intervalle de  $7 \pm 3$  personnes.

L'agriculture étant l'activité la plus pratiquée par les ménages, elle est suivie de l'élevage, de la pisciculture, des activités d'exploitation forestière, du petit commerce, de la cueillette, de la pêche et de l'artisanat.

Le revenu le plus important provient en majorité de l'agriculture et de l'élevage. Les principales cultures pratiquées par les ménages interrogés qui leur procurent des ressources monétaires sont : Manioc, Arachide, Maïs, Courge et Niébé. En plus de l'agriculture vivrière quasiment exercée par tous, les ménages enquêtés font de l'élevage comme activité d'épargne. Les principaux animaux élevés sont : chèvres, poules, moutons, porcs et vaches. La pisciculture, le petit commerce, les emplois publics, l'extraction huile de palme, l'exploitation des produits forestiers (Ligneux et non ligneux) vient renforcer la diversification des revenus.

Étant basé sur le revenu agricole comme référence, le revenu moyen d'un ménage s'élève à 516 942 CDF comme revenu agricole et 75 311 CDF comme revenu d'élevage. Le taux de change moyen appliqué par la JICA entre juillet 2022 et décembre 2022, période de réalisation de l'enquête, est de 2001,72 CDF/USD. Converti à ce taux, le revenu agricole annuel est de 258,25 USD et le revenu d'élevage annuel est de 37,62 USD.

Avec l'Addendum, il est prévu de mener une enquête de référence (suivi).

Par ailleurs, dans le but d'aboutir au développement des chaînes de valeur renforcée avec des valeurs ajoutées découlant des actions REDD+, il a été recommandé au projet de mener des études sur principaux maillons intervenant dans les principales filières identifiées ainsi que sur les différentes autres parties prenantes à travers la zone du projet. L'approche méthodologique privilégiée était centrée autour des échanges avec les enquêtés par le biais des interviews en focus group, des enquêtes des ménages agro forestiers, des interviews avec les autres acteurs des chaînes de valeur et des réunions d'échanges directs entre le groupe d'experts de l'équipe des chaînes de valeur et quelques acteurs des chaînes de valeur.

Les enjeux et les défis pour le renforcement des chaînes de valeur étant de taille, les résultats de l'enquête ont abouti sur une série de recommandations dont la plus importante consiste à faire du warrantage dans des emplacements stratégiques où les acteurs échangent des produits agricoles et divers services liés à l'activité agricole. Dans ce domaine, il est fortement souhaitable de collaborer avec d'autres partenaires au développement comme AFD.

## f) Schéma de la Théorie du changement

- Présentation schématisée de la Théorie du changement

Le PIREDD Kwilu à deux objectifs dont l'un est de viser à réduire la déforestation et augmenter le carbone séquestré à travers la promotion de l'agroforesterie et l'autre est d'améliorer les conditions de vie des populations. Ces deux objectifs restent inchangés.

Également il n'y a pas de changements majeurs dans la théorie du changement qui sert de base du Document du Projet du PIREDD Kwilu (voir la figure 1).

Cependant, depuis le début du programme, le FONAREDD et le gouvernement provincial ont demandé plus de clarté sur des éléments qui n'étaient pas aussi clairs au moment où le document de programme de ce projet a été préparé, et la mise en œuvre à ce jour a révélé les points à modifier dans l'orientation de la mise en œuvre du projet, qui constitue la base de cet addendum.

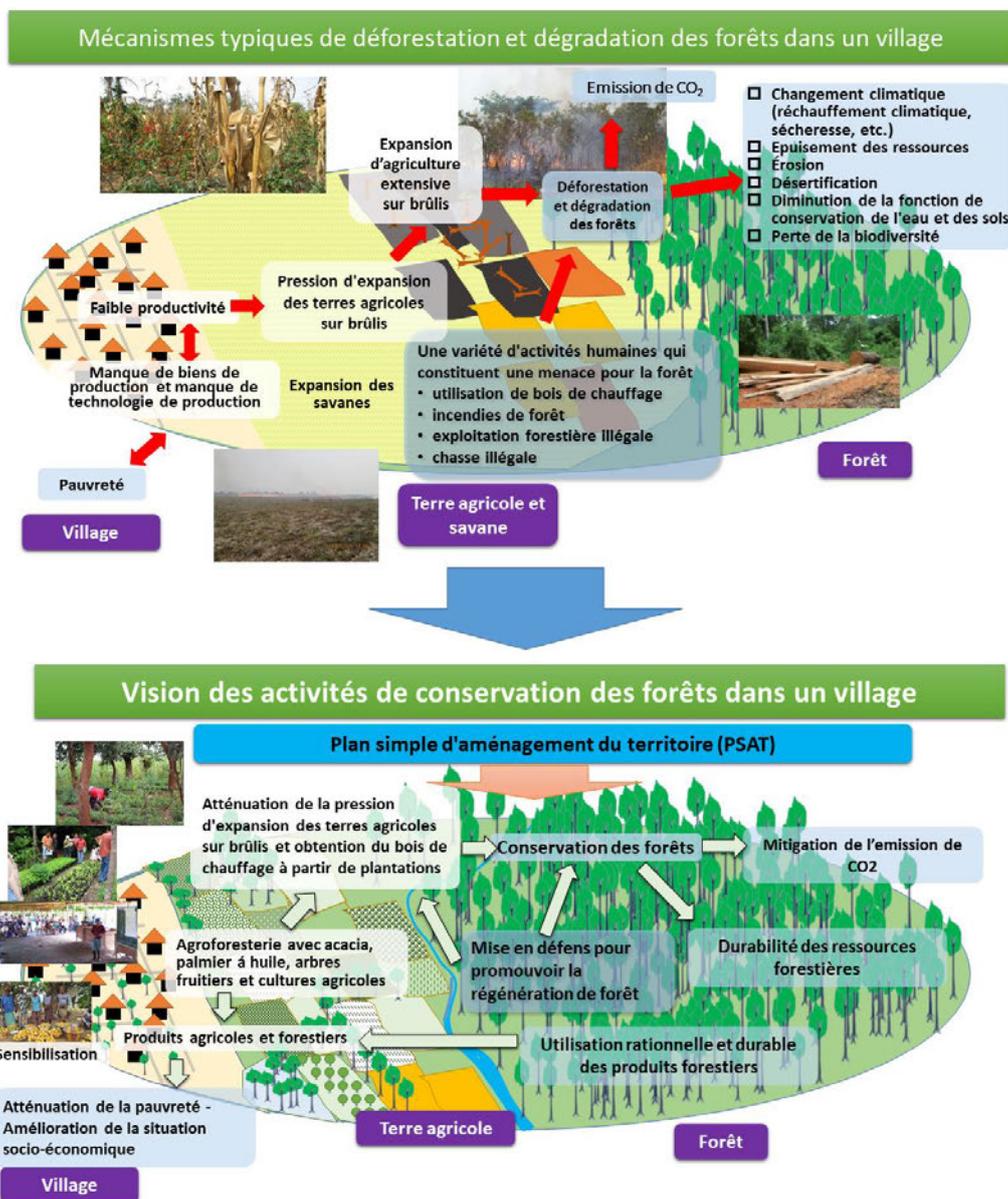


Figure 5 : Théorie du changement du PIREDD Kwilu

### **Approches d'intervention pour changer la situation actuelle**

Afin de concrétiser le changement de la situation actuelle, ce projet est mis en œuvre avec les approches d'intervention suivantes.

- ✓ Il est encouragé de promouvoir l'agroforesterie pour réduire la pratique de l'agriculture sur brûlis et atténuer ainsi la pression d'expansion des terres agricoles vers les forêts.
- ✓ Il est réalisé, avec la participation des paysans et des fermiers, des activités de reboisement pour l'agroforesterie avec acacia afin de promouvoir l'utilisation du bois-énergie produit à partir des plantations.
- ✓ Il est visé également à restaurer les forêts à travers la régénération naturelle.
- ✓ Il est visé à préserver et restaurer les forêts en réduisant les dégâts de feu et d'autres facteurs importants à travers la mise en défens des zones définies pour la protection.
- ✓ Il est fait la sensibilisation par rapport à l'environnement afin d'atteindre les mesures décrites ci-dessus.

### **Pratiques observées dans la province du Kwilu**

Il existe dans le Kwilu, des pratiques agroforestières qui sont bonnes et mauvaises. Les expériences ci-après font une illustration des bonnes pratiques :

- ✓ Le renouvellement des plantations abandonnées des anciennes huileries du Kwilu, par des nouveaux investisseurs
- ✓ Les 'ACDI' Actions communautaires pour le Développement Intégré, vaste programme de Lusekele dans les territoires de Bulungu et Masi-Manimba. Ce programme vise à préparer les paysans à l'agroforesterie.
- ✓ La création de petite plantation (1 ha maximum par village) de palmier à huile par les paysans bénéficiant de l'appui des projets PPAKIN, PRODADEKK et d'autres particuliers.

Dans le registre des mauvaises pratiques, nous pouvons citer le système traditionnel qui consiste à consommer abusivement la forêt pour produire le manioc, le maïs, aussi la négligence de la filière café, etc....

Actuellement l'on assiste à une intensification de l'activité de charbonnage, dans l'hinterland de deux villes et les cités de la province, ainsi que le long de la route nationale n°1 sur son tronçon allant de la ville vers Kinshasa. Cette pratique est portée par les jeunes qui cherchent l'argent à cycle court.

L'encouragement aux jeunes d'abord, et en particulier, mais également aux ménages majeurs et les femmes à investir sur le long terme, grâce à la forêt, est un élément important pour changer des pratiques actuelles non durables. Cet encouragement passe d'abord par un programme de sensibilisation et de communication, qui sera organisé avec le ministère provincial de développement rural. Ce programme mettra l'accent sur l'investissement pour la retraite, sur la préparation de l'avenir, sur la sécurité alimentaire, sur le retour des chenilles et des champignons. Il se fera avec le concours des services techniques, à travers les radios communautaires. Il passe également par une stratégie de soutien financier aux investissements, tels que décrits dans la stratégie technique ci-après, mais globalement l'idée est ici d'accompagner, de faciliter la généralisation, la diffusion des bonnes pratiques existantes qui vont dans le bon sens et ceci en levant la contrainte d'investissement.

**Tableau 4 : Résumé de la théorie du changement pour ce projet**

No	Problématiques	Changements apportés par le présent projet
1	Les pratiques agricoles sont basées sur la culture sur brûlis à jachère de plus en plus courte dans un environnement à savanes arbustives et à forêt galeries de plus en plus menacées.	Promotion de l'agroforesterie en savane permettant de soulager la pression sur les forêts galeries et sur la jachère
2	Appropriation progressive avancée de l'espace rural en système paysan et disparition des pratiques anciennes permettant le respect des durées de jachère ;	Plans simples de gestion et plans de développement basés sur l'analyse des besoins en terre, la promotion des techniques agro écologiques et la protection des ressources rares ; Sensibilisation sur les risques du développement de l'élevage extensifs
3	Baisse tendancielle des rendements des cultures vivrières	Variétés améliorées de manioc déjà très répandues dans la zone et gains significatifs de rendement. L'agroforesterie basée sur l'usage de ces variétés pour en poursuivre la diffusion, spécialement en savane. Formation des agronomes, des ONG, des OP, des CLD sur importance de la diffusion de ces variétés ;
4	Forte pression des migrants et des populations urbaines sur les terres voisines des axes principaux, notamment des ressortissants des deux Kasai, très investi dans les produits à cycle court comme le charbon de bois, les sticks ;	Etude sur le sujet prévu par le projet. Sujet complexe. Stratégie possible d'implication dans l'agroforesterie à cycle court si problème des terres réglé par les plans en profondeur de la route.
5	Disparition avancée des cultures pérennes paysannes, disparition des acheteurs ou leur opportunisme et prix bas...malgré l'existence de marchés locaux soutenus (café, huile de palme) et lourdement déficitaires...	Promotion des cultures pérennes : recépage des vieilles plantations (café), appui aux plantations, soutien (PSE) aux acteurs des filières ;
6	Vieillesse et abandon des cultures pérennes d'entreprise	Prise en compte par le projet des entrepreneurs privés, très négligés par 40 ans de développement agricole dans la province.
7	Vieillesse, impaiement, disparition et impréparation des moniteurs agricoles et agronomes de secteur mécanisés ;	Formation de ces agents, leur équipement, leur motivation sur contrats aux résultats et localisation adéquate
8	Précarité et absence de formation des recrutements récents de l'administration publique tous secteurs confondus ; concentration urbaine de ces recrutements et abandon des secteurs isolés	
9	Absence totale d'équipements de transport des ST, de supervision des activités etc.	
10	Développement anarchique des fermes d'élevage entraînant forte pression sur les terres cultivées ; élevage extensif ;	Sensibilisation sur les risques du développement de l'élevage extensifs y compris comme vecteur des brûlis intempestifs
11	Multiplication de la titrisation précaire de l'espace rural et évolution des systèmes de métayage au profit des fermiers et de l'élevage extensif	Implication des brigades foncières dans la préparation des plans et dans leur prise en compte en matière d'attribution de nouvelles terres ; Réflexion avec les autorités provinciales lors de l'établissement des plans sur le processus interrompu de récupération des fermes abandonnées... Appui via les brigades foncières et les agronomes de secteur en vue de la sécurisation des plantations

No	Problématiques	Changements apportés par le présent projet
		fruitières et agroforestières.
12	Non-respect de toutes les règles anciennes permettant le contrôle des feux et la protection des ressources naturelles	Mobilisation sur PSE des moniteurs agricoles, ONG, CLD, groupes de jeunes, églises, police nationale, autorités diverses et coutumières sur le respect des préconisations en matière de 1) gestion des feux en application de la réglementation agricole en vigueur et 2) respect des périodes de chasse ;
13	Marginalisation des autochtones dans le système de distributions coutumières des terres (lui-même dévoyé) et appauvrissement de cette catégorie de la population	Réflexions spécifiques sur les autochtones et leur participation à la GRN, lors de l'élaboration des plans d'aménagement du territoire
14	Développement anarchique de l'exploitation artisanale du bois d'œuvre dans les forêts galeries	Mobilisation des agents du MEDD lors de l'élaboration des plans et de leur mise en œuvre, notamment dans le cas des concessions communautaires d'exploitation forestière. Utilisation des PSE pour faire respecter les plans, dans ce cadre.
15	Développement anarchique de l'exploitation du charbon de bois et des sticks y compris dans les savanes arborées et arbustives à chenille le long des axes (exemple axe Misele-Kikwit)	De même
16	Complicité des fonctionnaires et des politiques dans l'attribution des terres et des permis de coupe. Rôle particulier de l'environnement dans ce sens (mais de l'agriculture également vis-à-vis de l'accaparement des meilleures terres sous statut fermier d'un précaire qui dure des décennies...).	Formation, contrats de PSE pour faire respecter les plans de développement.
17	Tous les villages organisés en CLD, CARGs de groupement et de secteurs, OP moins nombreuses. Dynamisme contrasté de ces organisations locales.	Refondation et redynamisation de ces organisations. Pour les CLD et les CARGs, orientation forte sur l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'aménagement du territoire (participation et supervision des études d'impact, systèmes de plaintes et recours) ainsi que la protection des ressources naturelles.

Il convient également de mentionner que la stagnation de l'économie rurale due aux effets négatifs de la COVID-19 a entraîné la dépendance accentuée des ressources naturelles. Pour éviter la dégradation des forêts et le déboisement davantage, il est plus important de donner aux populations des motivations pour la conservation des forêts ainsi que de renforcer le soutien technique et la sensibilisation.

- Contribution des différents produits aux effets de CAFI

Se référer au Tableau 5 : Cadre de résultats.

### **g) Appropriation nationale et durabilité du projet**

Lors de la revue à mi-parcours de la JICA réalisée en novembre-décembre 2022, la durabilité a été évaluée comme suit.

Durabilité : difficile à déterminer à ce stade.

Au niveau de la poursuite des activités dans la Province du Kwilu, le CLD a été identifié comme étant la structure maîtresse devant porter durablement les activités du projet. L'appropriation par le CLD est très élevée à ce stade. En termes de nouvelles connaissances, le projet a transféré des techniques de boisement à travers le système agroforestier aux communautés locales qui ont acquis les compétences nécessaires pour poursuivre ces activités de manière autonome. Cependant, il est possible d'améliorer davantage la productivité agricole (par exemple, en poursuivant ces activités au cours du 2ème et 3ème année sur les sites agroforestiers). En termes de financement, il convient d'aider les villages à autofinancer leurs activités, par exemple en renforçant la productivité agricole, en augmentant les moyens de subsistance par le soutien d'activités comme l'apiculture et en encourageant l'épargne collective des CLD pour la conservation des semences et les revenus en espèces. En matière de vulgarisation, un soutien actif au gouvernement de la province est également recommandé, y compris le renforcement politique, institutionnel et financier par la formulation de PPAT pendant le projet.

La revue a également formulé les recommandations suivantes.

Renforcement des capacités de la Province

Pour que les activités se poursuivent après la fin du projet, la Province doit être renforcée en termes de structures et de finances. Le projet a déjà apporté un soutien au renforcement des capacités, mais afin d'accroître sa durabilité, un soutien supplémentaire peut être apporté en expliquant soigneusement les activités du projet et en assurant une formation OJT (partage d'expériences et de connaissances auprès des membres de la province par les équipes du projet et les ONG) ce qui permettra aux structures provinciales de prendre des initiatives dans le cadre des activités REDD+. Un soutien continu est recommandé.

Considération et équité envers ceux empêchés de participer équitablement

L'un des principaux moteurs de la déforestation est le manque de participation des jeunes aux activités de conservation des forêts. Pour une conservation durable et en assurer la pérennité, il est recommandé d'étudier les facteurs et de mettre en œuvre des mesures pour remédier au manque de participation des jeunes à ces activités. Dans de nombreux cas, ceux participant aux activités ne font pas partie des comités du CLD. Il est suggéré d'encourager la participation active des jeunes en établissant par exemple une règle selon laquelle les jeunes doivent être intégrés dans le comité de CLD.

Proposition d'un modèle à long terme pour l'utilisation des forêts d'acacias

Les acacias arrivent à maturité et sont utilisables pour la production de bois de chauffage et de charbon de bois environ sept ans après leur plantation. Le projet a préparé un projet de procédure pour la production durable de charbon de bois, mais des discussions approfondies sont nécessaires sur la commercialisation et le partage des bénéfices au niveau de la communauté. Comme les ventes de charbon de bois d'acacia auront un impact considérable sur le niveau des revenus des communautés, il est proposé de mettre en place un modèle en appuyant à titre d'essai un certain nombre de villages dans les ventes de charbon de bois garantissant des bénéfices aux habitants. En outre, on s'attend également à ce qu'une proposition de modèle à long terme pour l'utilisation des terres, comprenant des mesures pour l'utilisation à moyen et long terme des forêts d'acacias et démontrant la succession forestière envers les forêts indigènes, favorise l'utilisation des sites agroforestiers d'une manière plus durable.

En outre, sur la base de l'expérience acquise lors de la mise en œuvre du projet, les points suivants sont considérés comme importants pour assurer la durabilité.

#### Durabilité/ou Niveau d'appropriation nationale/provinciale

- Afin d'assurer la durabilité des activités agroforestières, il est important que les terres soient sécurisées, les activités soient menées avec le consensus des villageois et les activités procurent des bénéfices économiques. Le projet doit améliorer encore le processus de sécurisation de terre, le processus de formation de consensus, y compris le CLIP, la procédure de préparation du PSAT, la procédure de préparation du PGES et les outils de prise en compte environnementale et sociale qui ont été construits pendant la phase de test, afin de mener des activités avec la durabilité.
- Pour assurer la durabilité des activités des villages et concessions, il est important qu'elles entraînent non seulement la protection des forêts, mais aussi des bénéfices économiques. Il est permis de croire que leur intégration aux initiatives stratégiques mentionnées dans l'étude de la chaîne de valeur permettra leur durabilité dans le futur.
- Un mémorandum de collaboration avec le gouvernement provincial a été signé et, sur la base de ce mémorandum, la participation des services techniques provinciaux aux activités du PIREDD Kwilu est renforcée. Dans ce cadre, le cadre de coordination provincial a été créé par les services techniques concernés de la province et le groupe de travail multisectoriel pour la préparation du plan d'action provincial REDD+ a été mis en place (il sera transformé en groupe de travail pour l'élaboration du PPAT), et ils ont commencé leurs activités. Le renforcement de l'initiative du gouvernement provincial est envisagé à travers ces participations des services techniques provinciaux. Il faudra examiner la répercussion au PPAT du résultat de réflexion en discutant sur le rôle, la structure ainsi que la capacité nécessaire de la Province pour promouvoir les activités de REDD+ à travers les réunions du groupe de travail etc.
- Du point de vue de la durabilité et de l'appropriation de la province, il est nécessaire que le gouvernement provincial établisse une structure dédiée à des activités de REDD+, et en même temps qu'il prenne les mesures budgétaires. À ce propos, des discussions se poursuivront avec les personnes concernées de la province, à travers entre autres le groupe de travail provincial et le processus d'élaboration du PPAT.
- Dans le cadre du PIREDD Kwilu, les activités sont promues avec le paiement de PES en tant que mesures incitatives. Ceci est toutefois différent de ce que doit être en principe, dit les paiements pour les services environnementaux, pris en charge par les bénéficiaires des services. Comme mentionné dans la LOI du 2ème Partenariat avec le fonds CAFI, un mécanisme plus durable et transparent est nécessaire et il faut une plateforme qui soit établie et gérée de façon unifiée au niveau national.

## **4) Cadre de résultats et contribution aux jalons de la lettre d'intention**

### **a) Cadre de résultats**

Tableau 5 : Cadre des résultats

Indicateurs actuels			Proposition de modification par l'addendum			Fréquence de renseignement de l'indicateur	Le suivi nécessite un budget spécifique additionnel (O/N)	Hypothèses et risques	Liens vers :			Commentaires
Indicateurs	Valeur cible attendu	Situation de référence ou résultats atteints à la fin 2022	Indicateurs à modifier ou ajouter	Cible modifiée à la fin du programme	Moyens de vérification				Jalon de la LOI	Cadre des résultats CAFI	Cadre des résultats PNI	
<b>IMPACTS</b>												
<b>Impact 1</b> Réalisation de 5 000 ha de plantation pour l'agroforesterie	5 000 ha	Avec l'information actualisée, en date de mi-mai 2023, la plantation d'environ 3.390 ha est réalisée.	Pas de changement : <b>Impact 1</b>	5.800 ha	Rapport de suivi	Chaque année	Non	Conditions météorologiques extrêmes, incendies de forêt, etc.	<b>Agriculture :</b> Jalons 2018 : sédentarisation	<b>Agriculture/ Indicateur 3</b> Nb d'ha sous agroforesterie réalisés (lien Forêt et Energie)  <b>Energie/ Indicateur 9</b> Nombre d'hectares de plantations à vocation bois-énergie réalisées (lien Agriculture et Forêt)	<b>EFFET 1 :</b> Les forêts sont gérées durablement et les surfaces plantées augmentées <b>1.8</b> Accroissement des plantations de bois d'œuvre et de restauration des zones dégradées	Activités supplémentaires dans le Territoire de Gungu
<b>Impact 2</b> La séquestration du carbone par la plantation d'acacia de 3000 ha dans l'activité d'agroforesterie	223 710 ton-C (820 270 t-CO2) (en 4 <sup>ème</sup> année depuis la dernière plantation d'acacia)	Avec l'information actualisée, en date de mi-mai 2023, le programme a planté 3.390 ha.	<b>Impact 2</b> La séquestration du carbone par la plantation d'acacia de 4800 ha dans l'activité d'agroforesterie.	On vise à avoir la séquestration du carbone par la plantation d'acacia d'au moins 357,936 ton-C (1,312,432t-CO2) en 4 <sup>ème</sup> année depuis la dernière plantation d'acacia.	Rapport de suivi Mesures sur terrain (enquête par échantillonnage)	Cinquième année (2023) et septième année (2025)	Non	Conditions météorologiques extrêmes, incendies de forêt, etc.			Activités supplémentaires dans le Territoire de Gungu et les zones de haute visibilité le long de la route nationale 1.  Avec l'information actualisée, la superficie de plantation d'Acacia sera de 4 800 ha, ce qui correspond à 83 % de l'agroforesterie de 5 800 ha.	
<b>Impact 3</b> Atténuation de la déforestation grâce à l'introduction de l'agroforesterie	1 250 (Réductions des émissions de 206,591 t-C (757,500t-CO2)	Pas encore évalué. Un suivi des effets de l'atténuation de la déforestation sera mené dans le cadre de l'évaluation des PAM (politiques et mesures).	Pas de changement : <b>Impact 3</b>	1 850 ha	Rapport de suivi Vérification au moyen d'images satellites, de drones et d'enquêtes sur le terrain (enquête par sondage) Enquêtes par entretien auditives	Sixième année (2024)	Oui		<b>Agriculture :</b> Jalons 2018 : sédentarisation	<b>Foresterie / indicateur 13</b> Nb d'ha dédiées à la conservation, par type (différents types de modalités : stricte, communautaire, etc)		L'augmentation de la valeur cible par les activités supplémentaires dans le Territoire de Gungu et le long de la route nationale 1. Réductions des émissions de 305 755t-C (1 121 100 t-CO2) attendues de la réduction de la déforestation.
<b>Impact 4</b> Les revenus monétaires médians augmentent d'au moins 10% dans les ménages et les fermiers impliqués dans le projet	10%	Pas encore évalué. Le programme a mené une enquête de référence. Une enquête de suivi doit être menée pour valider cet indicateur.	Pas de changement : <b>Impact 4</b>	Pas de changement	Enquêtes de base et leur suivi	Sixième année (2024)	Oui	Effets des conditions météorologiques et autres conditions naturelles, fluctuations des prix des produits agricoles, fluctuations des taux de change, augmentation des prix des semences et des intrants agricoles, etc.				

Indicateurs actuels		Proposition de modification par l'addendum			Fréquence de renseignement de l'indicateur	Le suivi nécessite un budget spécifique additionnel (O/N)	Hypothèses et risques	Liens vers :			Commentaires
Indicateurs	Valeur cible attendu	Situation de référence ou résultats atteints à la fin 2022	Indicateurs à modifier ou ajouter	Cible modifiée à la fin du programme				Moyens de vérification	Jalon de la LOI	Cadre des résultats CAFI	
			<b>Impact à ajouter : Impact 5</b> Bénéficiaires directs et à haute intensité des villageois dans les activités d'agroforesterie	24 000 ménages dont 12 720 (53%) de femmes et 11 280 hommes (43%)	Rapport de suivi	Chaque année	Non		<b>Transversal/ Indicateur 1</b> Nb de bénéficiaires directs et indirects <b>Agriculture/indicateur7</b> Nombre de personnes appuyées, désagrégé par le genre		L'agroforesterie avec les villageois sera mise en œuvre en 4800 ha. Sur la base des résultats obtenus jusqu'à présent, on estime que 0,2 hectare par ménage sera mis en œuvre de l'agroforesterie.
			<b>Impact à ajouter : Impact 5</b> Bénéficiaires directs et à haute intensité des fermiers dans les activités d'agroforesterie	145 fermiers	Rapport de suivi	Chaque année	Non		<b>Transversal/ Indicateur 1</b> Nb de bénéficiaires directs et indirects <b>Agriculture/indicateur7</b> Nombre de personnes appuyées, désagrégé par le genre		L'agroforesterie avec les fermiers sera couvrir 1000 ha. Sur la base des résultats obtenus jusqu'à présent, on estime que 6,9 hectares par ferme sera mis en œuvre de l'agroforesterie.
			<b>Impact à ajouter : Impact 6</b> Bénéficiaires directs et à haute intensité des agents provinciaux par le renforcement des capacités	100 agents	Rapport de suivi TdR et CR des ateliers et formations	Chaque année	Non		<b>Transversal/ Indicateur 1</b> Nb de bénéficiaires directs et indirects		
			<b>Impact à ajouter : Impact 7</b> Bénéficiaires directs et à intensité moyenne par la préparation de PSAT	322 000 villageois		Sixième année (2024)	Non		<b>Transversal/ Indicateur 1</b> Nb de bénéficiaires directs et indirects		1 400 personnes/village x 230 PSAT = 322 000 villageois. Estimation sur la base de l'enquête de base : 41% d'hommes et 59% de femmes
			<b>Impact à ajouter : Impact 8</b> Bénéficiaires indirects et à intensité faible par la préparation de PPAT/PLAT et par le renforcement des capacités de l'autorité des ST	5 490 000 personnes		Sixième année (2024)	Non		<b>Transversal/ Indicateur 1</b> Nb de bénéficiaires directs et indirects		La population estimée de la Province de Kwilu selon « Plan de Développement Provincial du Kwilu 2020-2024 » est de 5 490 000 (49% d'hommes et 51% de femmes)
<b>Effets CAFI</b>											
<b>Impact 2 : pauvreté et développement durable</b>											

Indicateurs actuels		Proposition de modification par l'addendum			Fréquence de renseignement de l'indicateur	Le suivi nécessite un budget spécifique additionnel (O/N)	Hypothèses et risques	Liens vers :			Commentaires	
Indicateurs	Valeur cible attendu	Situation de référence ou résultats atteints à la fin 2022	Indicateurs à modifier ou ajouter	Cible modifiée à la fin du programme				Moyens de vérification	Jalon de la LOI	Cadre des résultats CAFI		Cadre des résultats PNI
<b>1.5 Revenus monétaires des bénéficiaires directs</b>  Les revenus monétaires médians augmentent d'au moins 10% dans les ménages et les fermiers impliqués dans le projet	10%	Pas encore évalué. Le programme a mené une enquête de référence. Une enquête de suivi doit être menée pour valider cet indicateur.	Pas de changement : <b>Produit 6</b>	Pas de changement	Enquêtes de base et leur suivi	Sixième année (2024)	Oui	Effets des conditions météorologiques et autres conditions naturelles, fluctuations des prix des produits agricoles, fluctuations des taux de change, augmentation des prix des semences et des intrants agricoles, etc.				
<b>Effet CAFI 1 : L'agriculture empiète moins sur les terres forestières</b>												
<b>Produit : le développement rural est soutenu et mieux encadré</b>												
A.P.2 Hectares géoréférencés de nouvelles cultures en agroforesterie (contribue directement à l'impact 2 et indirectement à l'impact 1)		3 390 ha avec l'information actualisée		5 800 ha		Chaque année	Non		<b>Agriculture :</b> Jalons 2018 Sédentarisation	<b>Agriculture/Indicateur 3</b> Nb d'ha sous agroforesterie réalisés (lien Forêt et Energie)		
A.P.3 Hectares géoréférencés de [nouvelles] cultures pérennes en savanes (contribue directement à l'impact 2 et indirectement à l'impact 1)		Au cours des saisons 2019, 2020 et 2021, des palmiers à huile et des arbres fruitiers ont été plantés sur 283 ha et 242 ha respectivement, d'où le total de 525 ha.		1 000 ha		Chaque année	Non		<b>Agriculture :</b> Jalons 2018 Sédentarisation	<b>Agriculture /Indicateur 5</b> Nb d'ha d'agriculture sous système de production amélioré réalisés en i) savane ii) zone forestière		Environ 20 % de la zone agroforestière sera plantée de palmiers à huile ou d'arbres fruitiers.
A.P.5 Hectares d'agriculture vivrière améliorée a) en savanes et b) en forêt (contribue directement à l'impact 2 et indirectement à l'impact 1)		Jusqu'à la saison B 2021 Savanes : 2342 ha Forêts dégradées : 210 ha		Savanes : 5300 ha Forêts dégradées : 500 ha		Chaque année	Non		<b>Agriculture :</b> Jalons 2018 Sédentarisation	<b>Agriculture/Indicateur 4</b> Nb d'ha sous régénération naturelle réalisés (lien Forêt et Energie)		Fondamentalement, l'agroforesterie devrait être mise en œuvre dans la savane.
A.P.6. Nombre de ménages appuyés en agriculture vivrière en savanes (contribue directement à l'impact 1)		11381 ménages sont appuyés dans les villages qui sont intégrés en saison 2019, 2020 et 2021 (hommes : 47%, femmes : 53%)		24 000 ménages dont 12 720 (53%) de femmes et 11 280 hommes (43%)	Rapport de suivi	Chaque année	Non		<b>Agriculture :</b> Jalons 2018 Sédentarisation	<b>Agriculture/indicateur7</b> Nombre de personnes appuyées, désagrégé par le genre		L'agroforesterie avec les villageois sera mise en œuvre en 4800 ha. Sur la base des résultats obtenus jusqu'à présent, on estime que 0,2 hectare par ménage sera mis en œuvre de l'agroforesterie.

Indicateurs actuels			Proposition de modification par l'addendum			Fréquence de renseignement de l'indicateur	Le suivi nécessite un budget spécifique additionnel (O/N)	Hypothèses et risques	Liens vers :			Commentaires
Indicateurs	Valeur cible attendu	Situation de référence ou résultats atteints à la fin 2022	Indicateurs à modifier ou ajouter	Cible modifiée à la fin du programme	Moyens de vérification				Jalon de la LOI	Cadre des résultats CAFI	Cadre des résultats PNI	
<b>Effet CAFI 2 : La consommation de bois énergie non durable diminue</b>												
E.E.1. Ratio de tonnes de bois provenant de nouvelles sources durables (mis en défens + plantations d'agroforesterie) sur tonnes de production totale à la fin du programme (contribue directement à l'impact 1)		Pas d'estimation de la production de bois-énergie durable avant l'année 5 du programme au mieux		Augmentation	Rapport de suivi	Sixième année (2024)	Oui	Conditions météorologiques extrêmes, incendies de forêt, etc.				L'acacia vient d'être planté en 2019, 2020 et 2021 et n'est pas encore utilisé de bois de feu. La quantité de stock sera étudiée à l'avenir.
<b>Produit : la production de bois énergie durable augmente</b>												
E.P.4.Nouvelles surfaces et leurs géoréférences d'agroforesterie et de reboisement (hectares) (contribue directement aux impacts 1 et 2)		3 390 ha avec l'information actualisée		5 800 ha	Rapport de suivi	Chaque année	Non		<b>Agriculture :</b> Jalons 2018 Sédentarisation	<b>Agriculture/Indicateur 3</b> Nb d'ha sous agroforesterie réalisés (lien Forêt et Energie)	<b>EFFET 1 :</b> Les forêts sont gérées durablement et les surfaces plantées augmentées  1.8 Accroissement des plantations de bois d'œuvre et de restauration des zones dégradées	
E.P.5 Nouvelles surfaces mises en défens et leurs géoréférences (hectares) (contribue directement à l'impact 1 et indirectement à l'impact 2)		La superficie totale des zones de protection indiquées dans les 70 PSAT des villages participants des saisons 2019 et 2020 dont l'élaboration et la validation du plan sont en cours est de 11146 ha.		36 622 ha	Rapport de suivi	Chaque année	Non			<b>Agriculture/Indicateur 4</b> Nb d'ha sous régénération naturelle réalisés (lien Forêt et Energie)		11146 ha x (230 PSAT/70 PSAT) ≈ 36 622 ha
<b>Effet CAFI 3 : Effet 3: La gestion des forêts et leur gouvernance est améliorée</b>												
F.E :1.b : qualité de la mise en œuvre des plans d'aménagement		La superficie totale des zones de protection indiquées dans les 70 PSAT des villages participants des saisons 2019 et 2020 dont l'élaboration et la validation du plan sont en cours est de 11146 ha.		36 622 ha	Rapport de suivi	Chaque année	Non			<b>Agriculture/Indicateur 4</b> Nb d'ha sous régénération naturelle réalisés (lien Forêt et Energie)		11146 ha x (230 PSAT/70 PSAT) ≈ 36 622 ha

Indicateurs actuels		Proposition de modification par l'addendum				Fréquence de renseignement de l'indicateur	Le suivi nécessite un budget spécifique additionnel (O/N)	Hypothèses et risques	Liens vers :			Commentaires
Indicateurs	Valeur cible attendu	Situation de référence ou résultats atteints à la fin 2022	Indicateurs à modifier ou ajouter	Cible modifiée à la fin du programme	Moyens de vérification				Jalon de la LOI	Cadre des résultats CAFI	Cadre des résultats PNI	
<b>Effet CAFI 5 : L'aménagement du territoire prend en compte la contribution des forêts au changement climatique, et une amélioration de la sécurité foncière</b>												
<b>Produit : la gouvernance permet l'élaboration participative de plans de développement à différents échelons basés sur des cartographies précises</b>												
Am.P.1 Pourcentage et nombre total d'entités territoriales disposant d'un comité de développement formé (contribue indirectement à l'impact 1 et 2)		Nombre des CLD des terroirs villageois redynamisés à 2019, 2020, 2021 et 2022 : 263		270 CLD		Chaque année	Non			<b>Transversal/ Indicateur 1</b> Nb de bénéficiaires directs et indirects		
Am.P.2 Nombre de schémas et de plans participatifs qui programment / mettent en œuvre une vision durable à moyen et long terme pour l'usage des ressources naturelles (contribue indirectement à l'impact 1 et 2)		Les 7 PSAT sont en cours de validation dans les villages qui ont été intégrés à la saison B 2019 et à la saison B 2020. A la fin 2022, 62 PSAT sont validés. Avec l'information actualisée, 146 autres PSAT des villages qui ont anticipés pendant les saisons 2021 et 2022 sont en cours de préparation.		230 PSAT élaborés	PSAT élaborés	Chaque année	Non			<b>Aménagement du territoire / indicateur 23</b> Nb de plans et d'ha sous plans d'aménagement du territoire, par niveau de gouvernance (terroir villageois, territoire, province, etc)		
Am.P.3 Nombre de plans qui prennent en compte la stabilisation du couvert végétal (contribue directement à l'impact 1)		Idem ci-dessus				Chaque année	Non			<b>Foresterie / indicateur 13</b> Nb d'ha dédiées à la conservation, par type (différents types de modalités : stricte, communautaire, etc)		

Indicateurs actuels			Proposition de modification par l'addendum			Fréquence de renseignement de l'indicateur	Le suivi nécessite un budget spécifique additionnel (O/N)	Hypothèses et risques	Liens vers :			Commentaires
Indicateurs	Valeur cible attendu	Situation de référence ou résultats atteints à la fin 2022	Indicateurs à modifier ou ajouter	Cible modifiée à la fin du programme	Moyens de vérification				Jalon de la LOI	Cadre des résultats CAFI	Cadre des résultats PNI	
Am.P.4 Superficies et pourcentage sous plans de développement par type d'entité territoriale (contribue directement à l'impact 1)		<p>Les superficies des PSAT validés par secteur se présentent comme suit :</p> <p>Territoire de Bulungu Imbongo : 34.195ha ; 18%            Kipuka : 16.736ha ; 12%            Kwenge : 7.563ha ; 8%            Kwilu Kimbata : 3.686 ; 2%            Mikwi : 18.748 ; 15%</p> <p>Territoire de Masi-Manimba            Masimanimba : 14.705ha ; 8%            Mosango : 21.255ha ; 12%            Mokamo : 3.080ha ; 2%            Pay Kongila : 3.913 ha ; 2%</p> <p>Territoire de Bagata Kidzweme : 5.888ha ; 3%</p> <p>(% des sup. sous PSAT /sup. Secteur)</p>		<p>PSAT : 667 000 (8,4%)</p> <p>PPAT/PLAT : 7907100 ha (100%)</p>	<p>Plans élaborés</p> <p>Rapport de suivi</p>	Chaque année	Non			<p><b>Aménagement du territoire / indicateur 23</b>            Nb de plans et d'ha sous plans d'aménagement du territoire, par niveau de gouvernance (terroir villageois, territoire, province, etc)</p>		<p>2900 ha/PSAT x 230 PSAT = 667 000 ha</p> <p>Superficie provinciale : 7907100 ha</p> <p><math>(667000/7907100) \times 100=8,4\%</math></p>
Am.P.5 Nombre de plans faisant l'objet d'un contrat de mise en œuvre (ou respecté) (contribue directement à l'impact 1)				Idem ci-dessus		Chaque année	Non			<p><b>Aménagement du territoire / indicateur 23</b>            Nb de plans et d'ha sous plans d'aménagement du territoire, par niveau de gouvernance (terroir villageois, territoire, province, etc)</p>		

Indicateurs actuels		Proposition de modification par l'addendum			Fréquence de renseignement de l'indicateur	Le suivi nécessite un budget spécifique additionnel (O/N)	Hypothèses et risques	Liens vers :			Commentaires	
Indicateurs	Valeur cible attendu	Situation de référence ou résultats atteints à la fin 2022	Indicateurs à modifier ou ajouter	Cible modifiée à la fin du programme				Moyens de vérification	Jalon de la LOI	Cadre des résultats CAFI		Cadre des résultats PNI
Am.P.6 Nombre, superficie et points GIS de terroirs villageois cartographiés de manière participative (contribue directement à l'impact 1 et 2)		Dans 129 villages (70 terroirs) ayant participé à la saison B 2019 et à la saison B 2020, une cartographie participative a été mise en œuvre. Les PSAT sont élaborés sur la base de terroir constituant l'unité de gestion de terre, et actuellement, la validation est en cours pour 70 PSAT. La superficie totale concernée par 70 PSAT est d'environ 210 000 ha.				Chaque année	Non			<b>Aménagement du territoire / indicateur 23</b> Nb de plans et d'ha sous plans d'aménagement du territoire, par niveau de gouvernance (terroir villageois, territoire, province, etc)		210000 ha x (230 PSAT/70 PSAT) ≈ 690000 ha
<b>Effet 7 : La gouvernance du processus est effective, multi sectorielle et multi acteurs</b>												
G.E.3 Taux de prise en compte des recommandations des comités de pilotage des programmes (contribue indirectement aux impacts 1 et 2)		70%		70%	Rapport de suivi Comptes rendus du COPIL	Chaque année	Non					
<b>Produits</b>												
<b>Effets généraux :</b> L'évitement de la déforestation et la séquestration du carbone à travers la promotion de l'agroforesterie												
			<b>Résultat à ajouter : Produit 1</b> La gouvernance forestière est renforcée grâce à la redynamisation du CCPF.	Une structure de gouvernance forestière fonctionnant efficacement	Organiser des plateformes sur la gouvernance forestière en mettant au cœur le CCPF (au moins 4 fois par an).	Chaque année	Non			<b>Gouvernance/ indicateur 27</b> Nombre de personnes formées au sein des ministères		
			<b>Résultat à ajouter : Produit 2</b> Le PPAT est élaboré.	PPAT validé par le gouvernement provincial	PPAT et le document d'approbation.	Sixième année (2024)	Non					

Indicateurs actuels			Proposition de modification par l'addendum			Fréquence de renseignement de l'indicateur	Le suivi nécessite un budget spécifique additionnel (O/N)	Hypothèses et risques	Liens vers :			Commentaires
Indicateurs	Valeur cible attendu	Situation de référence ou résultats atteints à la fin 2022	Indicateurs à modifier ou ajouter	Cible modifiée à la fin du programme	Moyens de vérification				Jalon de la LOI	Cadre des résultats CAFI	Cadre des résultats PNI	
<b>Produit 4</b> Les revenus monétaires médians augmentent d'au moins 10% dans les ménages et les fermiers impliqués dans le projet	10%	Pas encore évalué. Le programme a mené une enquête de référence. Une enquête de suivi doit être menée pour valider cet indicateur.	Pas de changement : <b>Produit 6</b>	Pas de changement	Enquêtes de base et leur suivi	Sixième année (2024)	Oui	Effets des conditions météorologiques et autres conditions naturelles, fluctuations des prix des produits agricoles, fluctuations des taux de change, augmentation des prix des semences et des intrants agricoles, etc.				
<b>Effet 1 : Renforcement des politiques et gouvernance provinciales relatives à la mise en œuvre de la REDD</b>												
<b>Produit 1.1</b> Cadre de concertation multi sectoriel au niveau provincial est créé	1	En octobre 2020, un cadre de coordination provincial a été créé.	Pas de changement	Pas de changement	Documentation pour l'installation	deuxième année (2020)	Non		<b>Gouvernance :</b> Jalons 2018 Renforcer la gestion de l'espace et des ressources naturelles aux divers niveaux de gouvernance territoriale appropriés,			
<b>Produit 1.2</b> Plan d'action REDD+ provincial est approuvé	1 plan	Voir la colonne de commentaires à droite.	<b>Résultat à modifier : Produit 1.2</b> Développement des plans provincial et locaux d'aménagement du territoire (PPAT/PLAT)									
			<b>Résultat à modifier : Produit 1.2.1</b> Plan provincial d'aménagement du territoire (PPAT) préparé et approuvé par la province	1 plan	Plan approuvé	Sixième année (2024)	Non		<b>Aménagement du territoire</b>	<b>Aménagement du territoire / indicateur 23</b> Nb de plans et d'ha sous plans d'aménagement du territoire	<b>EFFET 5 :</b> La gouvernance intersectorielle et de la participation de l'ensemble des parties prenantes au développement est améliorée <b>5.1</b> Elaboration et mise en œuvre d'un Plan National d'Affectation des Terres (PNAT) et d'un Schéma d'Aménagement du Territoire (SNAT)	Par rapport à la préparation du plan provincial, le programme préparera un plan provincial d'aménagement du territoire (PPAT) pour l'ensemble de la province, y compris le territoire de Gungu, au lieu de préparer un plan provincial d'action REDD+.

Indicateurs actuels			Proposition de modification par l'addendum			Fréquence de renseignement de l'indicateur	Le suivi nécessite un budget spécifique additionnel (O/N)	Hypothèses et risques	Liens vers :			Commentaires
Indicateurs	Valeur cible attendu	Situation de référence ou résultats atteints à la fin 2022	Indicateurs à modifier ou ajouter	Cible modifiée à la fin du programme	Moyens de vérification				Jalon de la LOI	Cadre des résultats CAFI	Cadre des résultats PNI	
<b>Produit 1.3</b> Plan de développement au niveau de ETD est établi	30 plans	Voir la colonne de commentaires à droite.	<b>Résultat à modifier : Produit 1.2.2</b> 5 plans locaux d'aménagement du territoire (PLAT) sont préparés.	5 plans	Plans approuvés	Sixième année (2024)	Non		<b>Aménagement du territoire</b>	<b>Aménagement du territoire / indicateur 23</b> Nb de plans et d'ha sous plans d'aménagement du territoire	<b>EFFET 5</b> : La gouvernance intersectorielle et de la participation de l'ensemble des parties prenantes au développement est améliorée <b>5.1</b> Elaboration et mise en œuvre d'un Plan National d'Affectation des Terres (PNAT) et d'un Schéma d'Aménagement du Territoire (SNAT)	Préparer des plans locaux d'aménagement du territoire (PLAT) sur la gestion des ressources naturelles pour les zones prioritaires, conformément au PPAT
<b>Es Produit 1.4</b> Chaque secteur et ville dispose d'un CARG redynamisé d'un PGRN revalidé	30 CARG	Voir la colonne de commentaires à droite.	<b>Résultat à modifier : Produit 1.3</b> Les CLD (comités de développement communautaire) sont créés ou réactivés par la préparation des PLAT.	49 CLD	TdRs, Comptes Rendus et rapports des ateliers	Chaque année	Non		<b>Gouvernance</b> : Jalons 2018 Renforcer la gestion de l'espace et des ressources naturelles aux divers niveaux de gouvernance territoriale appropriés	<b>Gouvernance/ indicateur 27</b> Nombre de personnes formées		Créer ou réactiver des CLD (Comités de développement communautaire) par la préparation de PLAT
<b>Produit 1.5</b> Structure provinciale pour le suivi de l'application de politique et mesure REDD+ afin de s'insérer au SNSF est établie	60 agents	100 agents impliqués comme ci-dessous:  <u>Groupes de travail thématiques</u> : 82 agents <u>Suivi des activités agroforestières</u> : 4 agents <u>Sensibilisation à la radio</u> : 19 agents	Pas de changement : <b>Produit 1.4</b>	100 agents	- Liste des agents - Liste des participants aux groupes de travail	Chaque année	Non		<b>Agriculture</b> : Jalons 2020 : Les données liées au développement spatial des plantations commerciales sont mises à jour et publiées régulièrement sur le portail internet national Terra Congo.	<b>Gouvernance/ indicateur 27</b> Nombre de personnes formées au sein des ministères		Ajout du territoire de Gungu Augmentation de 12 personnes (6 ministères x 2 personnes)
<b>Produit 1.6</b> Renforcement de capacité des agents pour le suivi de l'application de politique et mesure REDD+ afin d'incorporer au SNSF est effectué			<b>Résultat à modifier : Produit 1.5</b> Renforcement de la gouvernance de REDD+									

Indicateurs actuels			Proposition de modification par l'addendum			Fréquence de renseignement de l'indicateur	Le suivi nécessite un budget spécifique additionnel (O/N)	Hypothèses et risques	Liens vers :			Commentaires
Indicateurs	Valeur cible attendu	Situation de référence ou résultats atteints à la fin 2022	Indicateurs à modifier ou ajouter	Cible modifiée à la fin du programme	Moyens de vérification				Jalon de la LOI	Cadre des résultats CAFI	Cadre des résultats PNI	
<b>Produit 1.6</b> Renforcement de capacité des agents pour le suivi de l'application de politique et mesure REDD+ afin d'incorporer au SNSF est effectué	60 agents	Le renforcement des capacités se fait par le biais de l'implication mentionnée ci-dessus avec 100 agents	Pas de changement : <b>Produit 1.5.1</b> Renforcement de capacité des agents pour le suivi de l'application de politique et mesure REDD+ afin d'incorporer au SNSF est effectué	100 agents	- TdRs, listes de participants et rapports des groupes de travail et des formations	Chaque année	Non		<b>Agriculture :</b> Jalons 2020 : Les données liées au développement spatial des plantations commerciales sont mises à jour et publiées régulièrement sur le portail internet national Terra Congo.	<b>Gouvernance/ indicateur 27</b> Nombre de personnes formées au sein des ministères	<b>EFFET 2 :</b> Des pratiques agricoles durables sont mises en place, la productivité est améliorée et les savanes sont valorisées <b>2.4</b> Renforcement des capacités de l'administration agricole et des autres institutions impliquées dans le développement agricole	Ajout du territoire de Gungu Augmentation de 12 personnes (6 ministères x 2 personnes)
			<b>Résultats à ajouter :</b> <b>Produit 1.5.2</b> Le CCPF est activés.	Des plates-formes sur la gouvernance forestière sont organisées au moins quatre fois par an, sous la coordination du CCPF.	TdRs, Comptes Rendus et rapports de la plate-forme	Chaque année	Non			<b>Gouvernance/ indicateur 27</b> Nombre de personnes formées au sein des ministères		
<b>Produit 1.7</b> Guide technique de modèle d'activité REDD+ Kwilu est établie	1 unité	Environ 60 % de progrès à travers les activités menées à ce jour	Pas de changement : <b>Produit 1.6</b>	Pas de changement	Guides techniques préparés	Chaque année	Non					
<b>Effet 2 : L'agroforesterie et la protection des forêts mises en place à travers l'implication des concessionnaires/fermiers propriétaires et des paysans</b>												

Indicateurs actuels			Proposition de modification par l'addendum			Fréquence de renseignement de l'indicateur	Le suivi nécessite un budget spécifique additionnel (O/N)	Hypothèses et risques	Liens vers :			Commentaires
Indicateurs	Valeur cible attendu	Situation de référence ou résultats atteints à la fin 2022	Indicateurs à modifier ou ajouter	Cible modifiée à la fin du programme	Moyens de vérification				Jalon de la LOI	Cadre des résultats CAFI	Cadre des résultats PNI	
<b>Produit 2.1</b> Les concessionnaires créent des plantations agroforestières de 5 à 10 ha chacune	2 500 ha	Avec l'information actualisée, 1097 ha planté en date de mi-mars 2023.	Pas de changement	1 000 ha	Rapports de suivi Données SIG	Chaque année	Non		<b>Agriculture :</b> Jalons 2018 Sédentarisation.	<b>Agriculture/Indicateur 3</b> Nb d'ha sous agroforesterie réalisés (lien Forêt et Energie)  <b>Energie/Indicateur 9</b> Nombre d'hectares de plantations à vocation bois-énergie réalisées (lien Agriculture et Forêt)	<b>EFFET 1 :</b> Les forêts sont gérées durablement et les surfaces plantées augmentées <b>1.8</b> Accroissement des plantations de bois d'œuvre et de restauration des zones dégradées  <b>EFFET 2 :</b> Des pratiques agricoles durables sont mises en place, la productivité est améliorée et les savanes sont valorisées <b>2.2</b> Appui à la mise en œuvre de pratiques agricoles durables dont l'agroforesterie et à l'intensification de la productivité avec les communautés  <b>EFFET 3 :</b> Les prélèvements non durable de bois énergie sont réduits <b>3.1</b> Développement des plantations de bois énergie (y inclus agroforestières) <b>3.4</b> Les énergies renouvelables sont développées	À partir de 2022, la participation des concessions se concentrera sur les cas où elles participent en tant que partenaire de la mise en œuvre du PSAT dans le village où se trouve la concession. A partir de cette orientation du programme, la superficie des activités de la concession sera réduite au profit de celle du village. Il sera envisagé la possibilité d'une modalité selon laquelle il est convenu que 10% de la production de la concession soit fournie au village pour la reproduction (sens de rédevabilité).
<b>Produit 2.2</b> Les concessionnaires créent des mises en défens d'au moins 5 m de largeur autour de leurs plantations agro forestières	209 ha	91 ha Avec l'information actualisée, 91 ha mise en défens en date de mi- mai 2023	Pas de changement	90 ha	Rapports de suivi Données SIG	Chaque année	Non			<b>Agriculture/Indicateur 3</b> Nb d'ha sous agroforesterie réalisés (lien Forêt et Energie)  <b>Energie/Indicateur 9</b> Nombre d'hectares de plantations à vocation bois-énergie réalisées (lien Agriculture et Forêt)	<b>EFFET 1 :</b> Les forêts sont gérées durablement et les surfaces plantées augmentées <b>1.13</b> Appui à la gestion des feux de brousse	Pour les raisons susmentionnées, le plan initial passe de 209 ha à 90 ha.

Indicateurs actuels			Proposition de modification par l'addendum			Fréquence de renseignement de l'indicateur	Le suivi nécessite un budget spécifique additionnel (O/N)	Hypothèses et risques	Liens vers :			Commentaires
Indicateurs	Valeur cible attendu	Situation de référence ou résultats atteints à la fin 2022	Indicateurs à modifier ou ajouter	Cible modifiée à la fin du programme	Moyens de vérification				Jalon de la LOI	Cadre des résultats CAFI	Cadre des résultats PNI	
<b>Produit 2.3</b> Les paysans de 250 villages créent des plantations communautaires agro forestières de superficies chacune comprises entre 0,5 et 1 ha par paysan	2 500 ha	Avec l'information actualisée, 2 290 ha planté en date de mi-mai 2023.	Pas de changement	4 800 ha	Rapports de suivi Données SIG	Chaque année	Non		<b>Agriculture :</b> Jalons 2018 Sédentarisation <b>Foncier rural :</b> Jalon 2018 Expérimentation des concessions communautaires	<b>Agriculture/Indicateur 3</b> Nb d'ha sous agroforesterie réalisés (lien Forêt et Energie)  <b>Energie/Indicateur 9</b> Nombre d'hectares de plantations à vocation bois-énergie réalisées (lien Agriculture et Forêt)	<b>EFFET 1 :</b> Les forêts sont gérées durablement et les surfaces plantées augmentées <b>1.8</b> Accroissement des plantations de bois d'œuvre et de restauration des zones dégradées  <b>EFFET 2 :</b> Des pratiques agricoles durables sont mises en place, la productivité est améliorée et les savanes sont valorisées <b>2.2</b> Appui à la mise en œuvre de pratiques agricoles durables dont l'agroforesterie et à l'intensification de la productivité avec les communautés  <b>EFFET 3 :</b> Les prélèvements non durable de bois énergie sont réduits <b>3.1</b> Développement des plantations de bois énergie (y inclus agroforestières) <b>3.4</b> Les énergies renouvelables sont développées	Modifier l'orientation pour se concentrer sur les activités dans les villages, comme décrit dans la section du Produit 2.1.
<b>Produit 2.4</b> Les paysans de 250 villages mettent en défens leur plantation agro forestière	209 ha	Avec l'information actualisée, 184 ha mise en défens en date de mi- mai 2023	Pas de changement	389 ha	Rapports de suivi Données SIG	Chaque année	Non		<b>Agriculture :</b> Jalons 2018 Sédentarisation <b>Foncier rural :</b> Jalon 2018 Expérimentation des concessions communautaires	<b>Agriculture/Indicateur 3</b> Nb d'ha sous agroforesterie réalisés (lien Forêt et Energie)  <b>Energie/Indicateur 9</b> Nombre d'hectares de plantations à vocation bois-énergie réalisées (lien Agriculture et Forêt)	<b>EFFET 1 :</b> Les forêts sont gérées durablement et les surfaces plantées augmentées <b>1.13</b> Appui à la gestion des feux de brousse	Pour les raisons susmentionnées, le plan initial passe de 209 ha à 389 ha.
<b>Effet 3 : Protection de l'environnement des terroirs à travers l'implication des villageois</b>												

Indicateurs actuels			Proposition de modification par l'addendum			Fréquence de renseignement de l'indicateur	Le suivi nécessite un budget spécifique additionnel (O/N)	Hypothèses et risques	Liens vers :			Commentaires
Indicateurs	Valeur cible attendu	Situation de référence ou résultats atteints à la fin 2022	Indicateurs à modifier ou ajouter	Cible modifiée à la fin du programme	Moyens de vérification				Jalon de la LOI	Cadre des résultats CAFI	Cadre des résultats PNI	
<b>Produit 3.1</b> Les activités de 250 OP (de 250 villages) sont redynamisées	250	263 CLD	Pas de changement	270 CLD	Rapport de suivi Enquête par entretien	Chaque année	Non		<b>Gouvernance :</b> Jalons 2018 Renforcer la gestion de l'espace et des ressources naturelles aux divers niveaux de gouvernance territoriale appropriés			
			<b>Résultat à modifier :</b> <b>Produit 3.2</b> plans simples d'aménagement du territoire (PSAT) sont préparés.	230 plans	Plans approuvés	Chaque année	Non		<b>Aménagement du territoire</b>	<b>Aménagement du territoire / indicateur 23</b> Nb de plans et d'ha sous plans d'aménagement du territoire	<b>EFFET 5 :</b> La gouvernance intersectorielle et de la participation de l'ensemble des parties prenantes au développement est améliorée <b>5.1</b> Elaboration et mise en œuvre d'un Plan National d'Affectation des Terres (PNAT) et d'un Schéma d'Aménagement du Territoire (SNAT)	Préparer des plans simples d'aménagement du territoire (PSAT) des terroirs villageois conformément au guide méthodologique pour le zonage participatif du Ministère de l'AT
<b>Produit 3.2</b> 250 villages protègent effectivement leurs lambeaux forestiers les plus précieux à travers la mise en défens (250 villages x 10 ha = 2 500 ha)	2 500 ha (La régénération naturelle des 2500 ha à protéger devrait permettre de séquestrer 940 t-C/an (3,447 t-CO2/an)).	Dans 70 PSAT validés, 11 146 ha sont affectés pour la mise en défens, nécessitant un accompagnement pour le suivi de la mise en œuvre.	<b>Résultat à modifier :</b> <b>Produit 3.3</b> Les forêts sont conservées dans les zones protégées des PSAT.	36 622 ha	Rapports de suivi Vérification à travers images satellites, drones et enquêtes sur le terrain (enquêtes par échantillonnage) Enquêtes par entretien	Chaque année	Oui	Conditions météorologiques extrêmes, incendies de forêt, etc.	<b>Gouvernance :</b> Jalons 2018 Renforcer la gestion de l'espace et des ressources naturelles aux divers niveaux de gouvernance territoriale appropriés	<b>Agriculture/indicateur 4</b> Nb d'ha sous régénération naturelle réalisés (lien Forêt et Energie) <b>Foresterie / indicateur 13</b> Nb d'ha dédiées à la conservation, par type (différents types de modalités : stricte, communautaire, etc) <b>Aménagement du territoire / indicateur 23</b> Nb de plans et d'ha sous plans d'aménagement du territoire	<b>EFFET 1 :</b> Les forêts sont gérées durablement et les surfaces plantées augmentées <b>1.13</b> Appui à la gestion des feux de brousse	Mise en œuvre ciblée dans les villages où les activités sont intensifiées pour matérialiser le PSAT (11146 ha x (230 PSAT/70 PSAT) ≈ 36 622 ha) La régénération naturelle des 36622 ha à protéger devrait permettre de séquestrer 13,770 t-C/an (50,490 t-CO2/an.) -> 55,079 t-C (201,958 t-CO2 en 4 ans après la protection)
<b>Produit 3.3</b> Contrat de charbonnage responsable dans les 250 villages est signé avec l'accord des villageois	250 villages	Le programme est en train de préparer une démarche pertinente.	<b>Résultat à modifier :</b> <b>Produit 3.4</b> Les techniques et les règles de production de charbon de bois sont vulgarisées et pratiquées au niveau de villages où la production de charbon de bois est pratiquée.									

Indicateurs actuels			Proposition de modification par l'addendum			Fréquence de renseignement de l'indicateur	Le suivi nécessite un budget spécifique additionnel (O/N)	Hypothèses et risques	Liens vers :			Commentaires
Indicateurs	Valeur cible attendu	Situation de référence ou résultats atteints à la fin 2022	Indicateurs à modifier ou ajouter	Cible modifiée à la fin du programme	Moyens de vérification				Jalon de la LOI	Cadre des résultats CAFI	Cadre des résultats PNI	
			<b>Résultat à modifier :</b> <b>Produit 3.4.1</b> Les techniques et les règles de production de charbon de bois sont vulgarisées au niveau de villages où la production de charbon de bois est pratiquée.	250 villages	Rapport de suivi	Chaque année	Non		<b>Gouvernance :</b> Jalons 2018 Renforcer la gestion de l'espace et des ressources naturelles aux divers niveaux de gouvernance territoriale appropriés		<b>EFFET 3 :</b> Les prélèvements non durable de bois énergie sont réduits <b>3.2</b> Améliorer les technologies de transformation et d'utilisation du bois de chauffe et charbon de bois	Pour les villages produisant du charbon de bois, des activités visant à gérer rationnellement la production de charbon de bois seront mises en œuvre sur la base de la démarche méthodologique élaborée et discutée en GT en 2022. Comme la production de charbon de bois est un sujet lié avec les lois pertinentes, il est nécessaire de bien coordonner avec les autorités compétentes et un temps considérable est nécessaire pour les préparatifs.
			<b>Résultat à ajouter :</b> <b>Produit 3.4.2</b> Contrat de charbonnage responsable est signé avec l'accord des villageois.	5 villages	Documents d'accord pour la production de charbon de bois	Chaque année	Non	Impossibilité de parvenir à un accord au sein des villages  Des coûts de production plus élevés.	<b>Gouvernance :</b> Jalons 2018 Renforcer la gestion de l'espace et des ressources naturelles aux divers niveaux de gouvernance territoriale appropriés	<b>Energie/ indicateur 11</b> Nb de producteurs de charbon de bois formés pour une transformation améliorée	<b>EFFET 3 :</b> Les prélèvements non durable de bois énergie sont réduits <b>3.2</b> Améliorer les technologies de transformation et d'utilisation du bois de chauffe et charbon de bois	En plus de Produit 3.3, nous allons accompagner jusqu'à la signature de contrat dans 5 villages où le charbon de bois est fabriqué pour être vendu, par exemple le long de la route nationale 1.

Indicateurs actuels			Proposition de modification par l'addendum			Fréquence de renseignement de l'indicateur	Le suivi nécessite un budget spécifique additionnel (O/N)	Hypothèses et risques	Liens vers :			Commentaires
Indicateurs	Valeur cible attendu	Situation de référence ou résultats atteints à la fin 2022	Indicateurs à modifier ou ajouter	Cible modifiée à la fin du programme	Moyens de vérification				Jalon de la LOI	Cadre des résultats CAFI	Cadre des résultats PNI	
			<b>Résultat à ajouter : Produit 3.5</b> Des activités pour améliorer la durabilité de l'agroforesterie introduites dans le projet sont mises en œuvre.	5 villages	Rapports de suivi TdRs, Comptes Rendus et rapports d'ateliers et des formations				<b>Agriculture :</b> Jalons 2018 Sédentarisation.	<b>Energie/ indicateur 11</b> Nb de producteurs de charbon de bois formés pour une transformation améliorée <b>Foresterie / indicateur 13</b> Nb d'ha dédiées à la conservation, par type (différents types de modalités : stricte, communautaire, etc)	<b>EFFET 2 :</b> Des pratiques agricoles durables sont mises en place, la productivité est améliorée et les savanes sont valorisées <b>2.2</b> Appui à la mise en œuvre de pratiques agricoles durables dont l'agroforesterie et à l'intensification de la productivité avec les communautés <b>EFFET 3 :</b> Les prélèvements non durable de bois énergie sont réduits <b>3.2</b> Améliorer les technologies de transformation et d'utilisation du bois de chauffe et charbon de bois	
<b>Effet 4 : Sensibiliser les populations des secteurs au rôle du couvert végétal arboré dans la gestion des ressources naturelles (GRN)</b>												
<b>Produit 4.1</b> Les radios communautaires diffusent au moins une heure d'émissions de sensibilisation par semaine	1 200 fois	389 diffusions 922 diffusions avec l'information actualisée à la fin mai 2023	Pas de changement	Pas de changement	Rapport de suivi	Chaque année	Non					S'étendre au Territoire de Gungu
<b>Produit 4.2</b> Affiches, panneaux de communication visibles et accessibles en lieux stratégiques, en langues locales	500 unités	450 unités d'affiches et 138 unités de pancartes de visibilité	Pas de changement	Pas de changement	Rapport de suivi	Chaque année	Non					
			<b>Résultat à ajouter : Produit 4.3</b> Des panneaux métalliques pour assurer la visibilité du programme dans les villages/concessions où les activités sont mises en œuvre.	500 unités	Rapport de suivi	Chaque année	Non					
<b>Effet 5 (à ajouter) : Mesures de sauvegarde</b>												

Indicateurs actuels			Proposition de modification par l'addendum			Fréquence de renseignement de l'indicateur	Le suivi nécessite un budget spécifique additionnel (O/N)	Hypothèses et risques	Liens vers :			Commentaires
Indicateurs	Valeur cible attendu	Situation de référence ou résultats atteints à la fin 2022	Indicateurs à modifier ou ajouter	Cible modifiée à la fin du programme	Moyens de vérification				Jalon de la LOI	Cadre des résultats CAFI	Cadre des résultats PNI	
			<b>Résultat à ajouter :</b> <b>Produit 5.1</b> La gestion environnementale et sociale (y compris ateliers CLIP, PGES) est mise en œuvre.	30 villages	Documents de planification	Chaque année	Non		<b>Gouvernance :</b> Jalons 2018 Mesures d'atténuation spécifiques et efficace			
			<b>Résultat à ajouter :</b> <b>Produit 5.2</b> Le MGP est établi et rendu opérationnel pour les activités dans les villages/concessions cibles.	1 unité	Rapports de suivi	Chaque année	Non		<b>Gouvernance :</b> Jalons 2018 Mesures d'atténuation spécifiques et efficace			
			<b>Résultat à ajouter :</b> <b>Produit 5.3</b> Un plan d'action de l'aspect de genre est élaboré en collaboration avec le gouvernement provincial.	1 plan	Document de plan	Chaque année	Non		<b>Gouvernance :</b> Jalons 2018 Mesures d'atténuation spécifiques et efficace			
<b>Effet 6 (à ajouter) : Suivi</b>												
			<b>Résultat à ajouter :</b> <b>Produit 6.1</b> L'enquête de base et de suivi sont menées, y compris sur les aspects socio-économiques.	1 unité	Rapports d'enquête	Sixième année (2024)	Oui		<b>Gouvernance :</b> Jalons 2018 Renforcer la gestion de l'espace et des ressources naturelles aux divers niveaux de gouvernance territoriale appropriés			Mener l'enquête de base et de suivi tenant compte du formulaire d'enquête socio-économique du FONAREDD.

## b) Matrice de contribution à l'atteinte des jalons de la Lettre d'intention

Tableau 6 : Matrice de contribution aux jalons

No. Jalon	Intitulé du jalon	Décrire comment le projet entend contribuer à l'atteinte du jalon	Délais estimés pour l'atteinte (et/ou contributions) du jalon
1	<p><b>Agriculture :</b> Elaborer et mettre en œuvre, de manière participative et transparente, une politique agricole contribuant au développement rural et à la sécurité alimentaire nationale tout en limitant l'impact actuel et à venir sur les forêts</p>	<p>Le PIREDD Kwilu envisage diffuser largement des techniques agricoles durables pour la sédentarisation en introduisant l'agroforesterie mixtes avec acacia, palmier à huile, fruitiers par implication des paysannes et fermiers. En outre, le renforcement des capacités de services techniques, notamment la division provinciale de l'agriculture et la vulgarisation des techniques innovantes effectuées à travers les ateliers et les formations des groupes de travail.</p>	<p>Le PIREDD Kwilu vise à introduire 5800 ha d'agroforesterie avec 800 ha supplémentaires par le présent addendum. Les 5800 ha prévus devraient être atteints au cours de l'année 2024.</p>
5	<p><b>Aménagement du territoire :</b> Elaborer et mettre en œuvre, de manière participative et transparente, une politique d'aménagement du territoire organisant et optimisant l'utilisation des terres et des ressources forestières par les divers secteurs de l'économie nationale dans le respect des droits reconnus par le système légal de la RDC, afin d'en réduire l'impact sur les forêts, de réduire les conflits et d'assurer le développement durable au niveau national et local</p>	<p>Le PIREDD Kwilu contribuera en mettant en œuvre les activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration du Plan Provincial d'Aménagement du Territoire (PPAT)</li> <li>- Elaboration des Plans Locaux d'Aménagement du Territoire (PLAT)</li> <li>- Elaboration des Plan Simples d'Aménagement du Territoire des terroirs villageois (PSAT)</li> <li>- Renforcement des capacités des techniciens des services techniques des ministères provinciaux d'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et autres concernés du Kwilu</li> </ul>	<p><b>PPAT/PLAT :</b> Les TdR pour l'élaboration des PPAT/PLAT ont été produits conformément à la version provisoire des guides méthodologiques pour l'élaboration des PPAT/PLAT préparé par le ministère de l'aménagement du territoire/Programme AT. Sur lesdits TdR, des discussions se sont tenues avec le gouvernement provincial à travers le groupe de travail pour les valider. Initialement, il était prévu de préparer un plan d'action provincial REDD+ au niveau provincial, des plans de développement au niveau de territoire et des plans de gestion des ressources naturelles au niveau de secteur, mais les plans à préparer ont été modifiés comme indiqué à gauche en conformité avec le schème national d'AT. Un budget plus élevé qu'au début est nécessaire et a été budgétisé dans cet addendum. La préparation commencera dès que le budget sera disponible et les plans devraient être préparés dans un délai d'environ un an. Cela signifie qu'il devrait être achevé au cours du second semestre 2024.</p> <p><b>PSAT :</b> Les PSAT sont préparés suivant le guide méthodologique de zonage participatif du Min. AT. Et ils sont validés par les villages en présence des services techniques provinciaux (agents des ministères AT et</p>

			d'Environnement). A mi-mai 2023, 70 PSAT ont été validés et 121 PSAT sont en cours d'élaboration. Les PSAT en cours de préparation et le nouveau PSAT qui débutera en 2023 seront achevés à l'année 2024.
6	<b>Foncier rural :</b> Elaborer et mettre en œuvre de manière participative et transparente une politique foncière équitable - y compris en ce qui concerne les questions de genre et des personnes vulnérables, les communautés locales et les peuples autochtones- et susceptible d'assurer une gestion durable et non conflictuelle des terres et la clarification des droits fonciers, en vue de limiter la conversion des terres forestières	PIREDD Kwilu vise à créer de dispositif de sécurisation des concessions d'agroforesterie communautaire à travers les activités d'agroforesterie et la préparation et mise en œuvre des PSAT.	Dans le PIREDD Kwilu, les conventions de mise à disposition de terre par les chefs de terre en faveur de communautés signées dans les villages, ce qui contribue à une sécurisation participative avec l'engagement des ayant-droit fonciers. Un schéma de sécurisation foncière a élaboré par le groupe de travail principal sous l'accompagnement d'un expert national spécialiste dans les questions foncières. Le programme prévoit d'élaborer de en guide de sécurisation foncière pour sécuriser les sites d'agroforesterie à travers des groupes de travail provinciaux au cours de l'année 2023.
8	<b>Gouvernance :</b> Promouvoir l'alignement dans le pays des interventions du secteur public et privé, national et international sur les objectifs REDD+ ; assurer la transparence et la consolidation de l'information ainsi que l'application de la loi dans les secteurs pertinents pour la REDD+	La prise en compte de la dimension participative et transparente des activités (processus) réalisées avec le PIREDD KWILU notamment à travers les mesures suivantes : - Annonce des rapports annuel et semestriel - Tenue de mission de suivi par le COPIL et du Point Focal (Ministre de l'environnemental) - Participation des services techniques provinciaux au PIREDD (pour le suivi des activités des villages ou concessions, la sensibilisation par radio, le processus de validation des PSAT, etc.) - Mise en opération du MGP (mécanisme de gestion de plaintes) - Redynamisation du CCPF - Étude sur les moteurs de déforestation - Elaboration d'un guide technique de modèle d'activités REDD+ - Redynamisation de CARG et mise en place d'une structure mixte de concertation	L'élaboration du plan au niveau d'ETD sera intégrée dans l'élaboration du PPAT/PLAT. Étant donné que le PPAT/PLAT est un plan multisectoriel, il est important dans la mise en œuvre du PIREDD d'impliquer les CLD du niveau local. Il faut étudier et discuter avec le FONAREDD et les services techniques provinciaux de la pertinence de la dynamisation des CLD locaux.  Le programme contribue à Jalon par la mise en œuvre des activités énumérées à gauche. Toutefois, les questions suivantes doivent encore être abordées.  - L'élaboration du plan au niveau d'ETD sera intégrée dans l'élaboration du PPAT/PLAT. Étant donné que le PPAT/PLAT est un plan multisectoriel, il est important dans la mise en œuvre du PIREDD d'impliquer les CLD du niveau local. Il faut discuter avec les services techniques provinciaux d'une manière pertinente de soutien aux CARG et CLD en fonction des rôles de chacun dans le développement local.  Par rapport au guide technique de modèle d'activités REDD+, il est en cours de préparation. Les documents techniques qui feront partie de ce guide sont déjà préparés dans les processus de mise en œuvre du programme.

## 5) Cohérence et synergies avec les projets existants

**Synergie avec le SNSF à établir à travers le nouveau projet JICA et le Programme FONAREDD-CAFI-FAO (spécifiquement à travers la Surveillance de « Politique et Mesure »)**

La JICA contribue au processus de la mise en œuvre du SNSF, en utilisant l'expérience de la surveillance des forêts de l'ancienne province du Bandundu, en collaboration avec le MEDD et le programme du SNSF financé par FONAREDD-CAFI que la FAO met en œuvre.

Dans le projet, nous envisageons d'incorporer les résultats de suivi de l'application de politique et mesure REDD+ au SNSF.

A travers cette activité, il est possible de produire un effet de synergie avec le programme du SNSF.

Les activités principales prévues pour le projet futur JICA SNSF sont :

- Appui à la rédaction du Document SNSF (principes directeurs, calendrier et détails techniques)
- Appui à la mise à jour périodique des cartes de la DIAF et évaluation de l'efficacité des mesures contre les principaux moteurs de la déforestation (surveillance de politique et mesure)
- Appui à l'inventaire forestier national pour permettre d'améliorer les connaissances sur la forêt et le carbone

**Coordination des liens avec d'autres programmes**

Dans la province du Kwilu, les programmes sectoriels du FONAREDD (p.ex. AFD/PSDF), le programme AVENIR d'IFAD, le programme national pour le développements agricoles de la Banque mondiale et le programme de développement local des 145 territoires du gouvernement congolais devraient être mis en œuvre, et le PIREDD Kwilu a un rôle important de coordination à jouer dans la promotion des initiatives de conservation de la nature et de croissance verte sur la base du plan d'aménagement du territoire provincial du Kwilu. Le PIREDD Kwilu prendra l'initiative pour le fonctionnement d'une plateforme dans la province du Kwilu pour un échange étroit d'informations et la synergie entre les programmes.

## **6) Gouvernance du projet**

### **a) Organes de gouvernance**

Le PIREDD Kwilu constitue une des deux composantes du projet JICA intitulé « Projet d'opérationnalisation du Système National de Surveillance des Forêts et du projet pilote REDD+ ». Ce projet est mis en œuvre avec un financement CAFI et un co-financement JICA sous la forme d'une coopération technique de la JICA. Le cadre de coopération du projet JICA doit être défini dans un procès-verbal de discussion (R/D) et est signé par la JICA et le MEDD. Le cadre du projet a été conçu pour mettre en œuvre le projet avec le financement parallèle avec CAFI dans la manière intégrée.

La JICA recrute un bureau d'étude qui est chargé de l'exécution du projet. Pour assurer l'efficacité de son action, ce bureau exécute ce projet en partenariat avec des ONGs congolaises qui ont des expériences dans la mise en œuvre de projets similaires ou de développement tout court, dans la province du Kwilu. La JAFTA choisit deux ONG appropriées pour la mise en œuvre de ce projet en tenant compte de ses capacités, ses expériences et les



règles et la procédure de passation de marché de la JICA. La JICA met en œuvre le projet en collaboration avec le ministère de l'Environnement et du Développement durable.

Tous les travaux pour les deux projets (CAFI et JICA) sont définis dans un seul document de spécification et approuvés par la JICA et la société de conseil sélectionné, pour une mise en œuvre solide et intégrée des projets. La JICA et la société de conseil maintiendront une bonne communication pour une mise en œuvre fluide et efficace du projet. En général, le Département de l'Environnement Global du siège de la JICA est responsable de la mise en œuvre efficace du projet et de la fourniture de supports techniques. La JICA dispose de conseillers techniques internes dans le domaine de la politique forestière et des changements climatiques, notamment la REDD+, la gestion participative des forêts, le développement agricole et rural, la télédétection et d'autres domaines pertinents. En outre, l'Agence forestière du Japon fournira des conseils politiques et techniques à la JICA. Le bureau de la JICA en RDC soutiendra la mise en œuvre du projet, en particulier lorsque les membres de l'équipe de consultants japonais se trouvent en RDC et qu'ils seront également un premier point de contact pour le gouvernement de la RDC, y compris le MEDD et le FONAREDD. Le siège de la JICA enverra des missions pour le suivi et l'évaluation du projet.

En ce qui concerne le suivi, l'évaluation et le contrôle de la qualité de la mise en œuvre du projet, un comité de pilotage, constitué des partenaires régaliens participant à la mise en œuvre du programme, du représentant du gouvernement provincial du Kwilu tels que ministères provinciaux des affaires foncières, de l'aménagement du territoire, du MEDD et du MINAGRI, de représentants des non étatiques et éventuellement d'un représentant du FONAREDD, est mis en place et se réunit dès le lancement du projet et ce tous les six mois. Le comité de pilotage évalue les progrès périodiques, identifie les obstacles éventuels à l'atteinte des objectifs et donne des orientations précises pour les activités à mener.

Le partenaire régalien, à travers la Coordination Provinciale de l'Environnement voit les capacités de ses techniciens renforcées au niveau des secteurs pour assurer le suivi des activités du projet et le relais de la DIAF en matière de PAM. Le Projet collabore avec le ministère provincial de l'Agriculture surtout en ce qui concerne des activités agricoles dans le cadre de la promotion de l'agroforesterie avec la concertation auprès du ministère provincial des affaires foncières. Le ministère provincial du Développement Rural intervient pour la sensibilisation des masses à travers les émissions radio.

La structure de la mise en œuvre du présent projet peut être schématisée comme suit :

## CONCEPT DE STRUCTURE DE LA MISE EN ŒUVRE

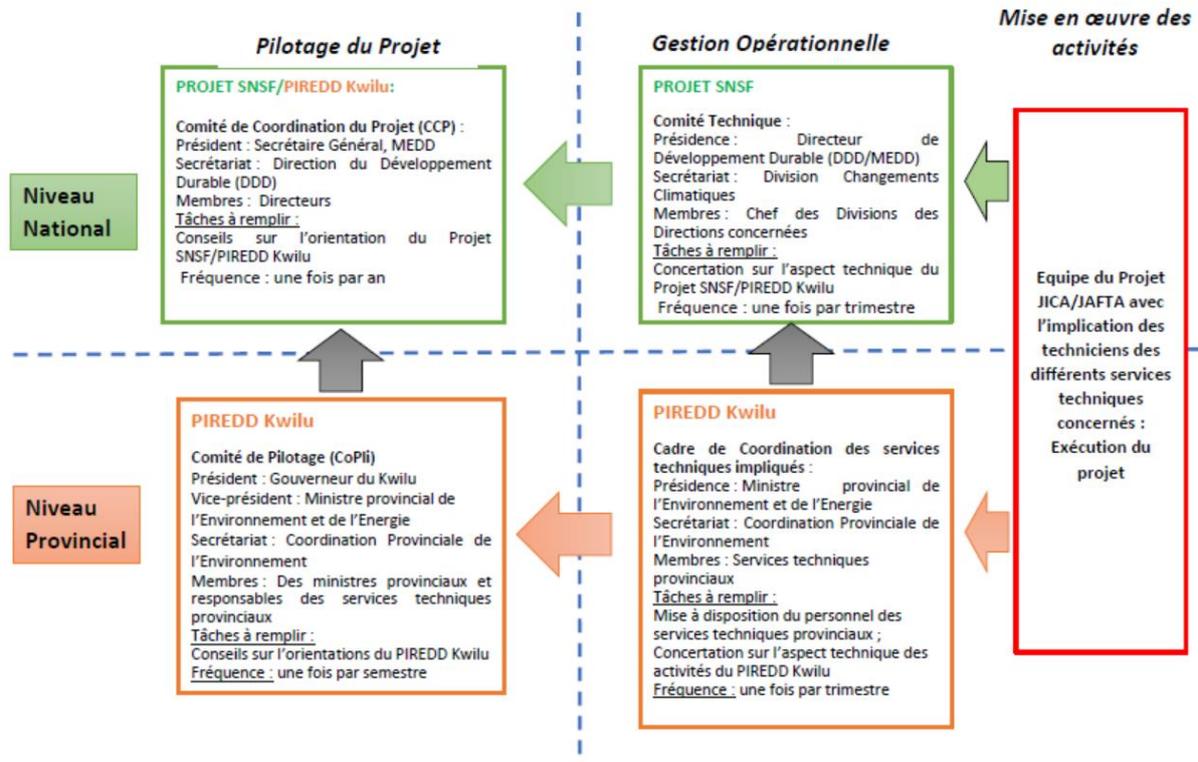


Figure 6 : Structure de la mise en œuvre du programme

### b) Gestion et exécution du projet

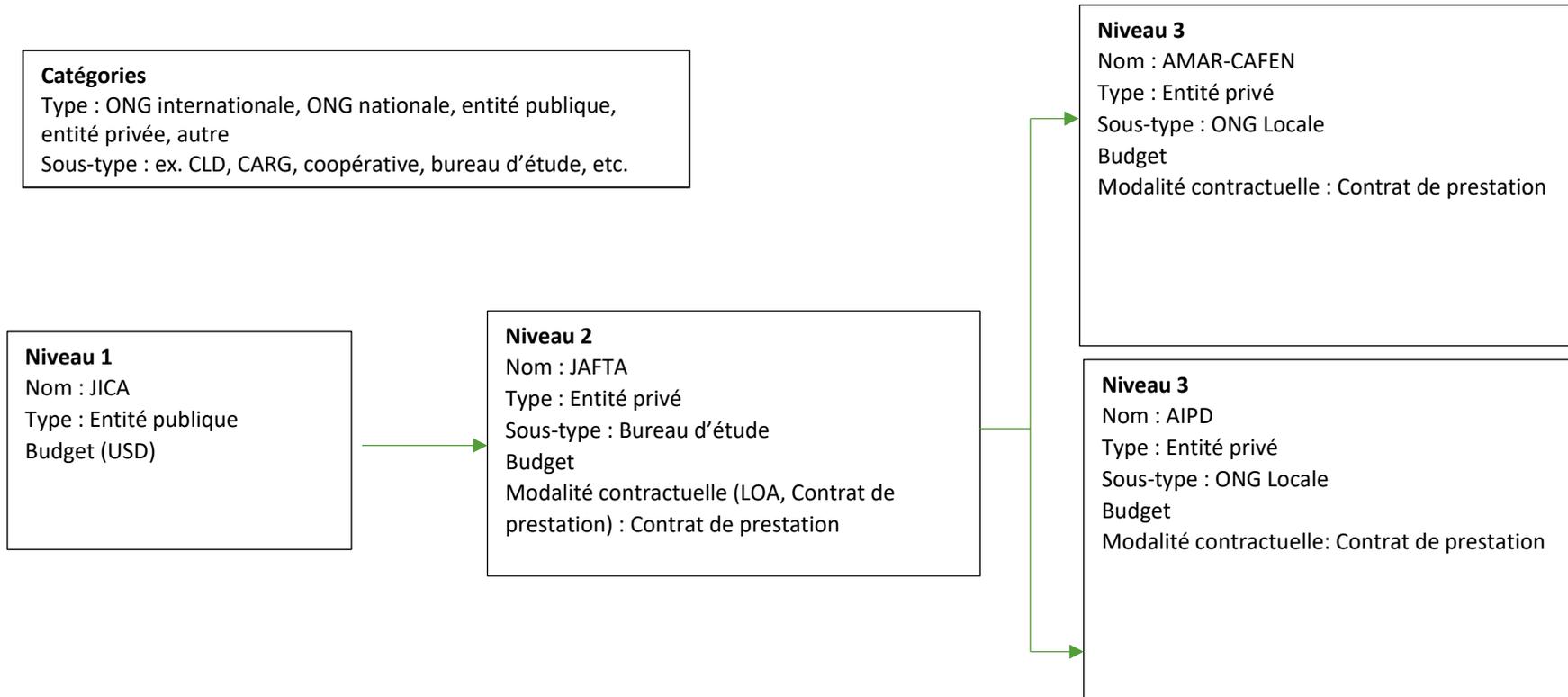
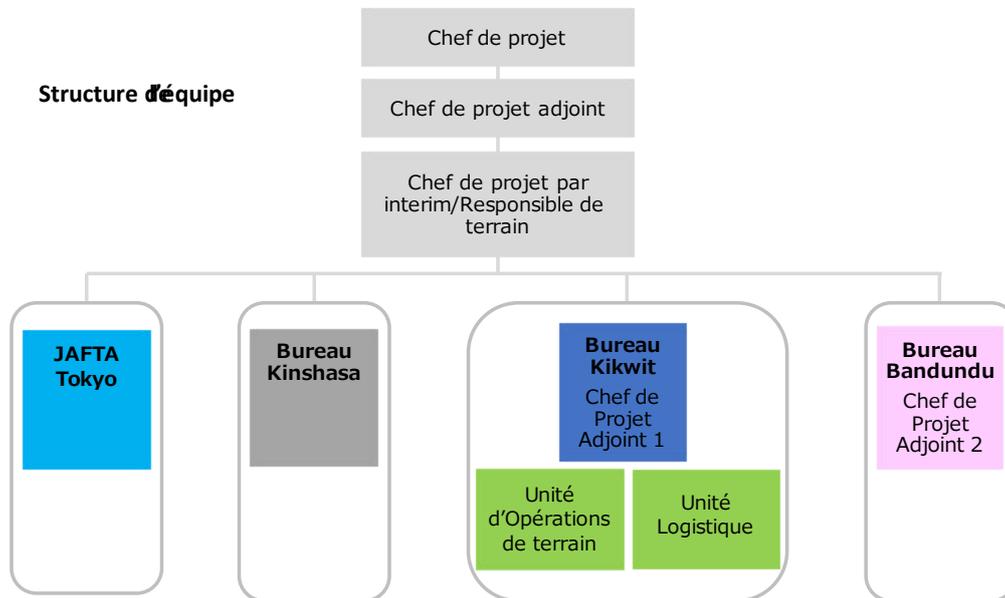


Figure 7 : Gestion et structure du projet

Dans le cadre de la gestion quotidienne du projet, la JAFTA qui est recrutée par la JICA pour mettra en place une équipe de gestion qui est composée du personnel expatrié et congolais.

La structure de l'équipe du projet peut être schématisée comme ci-dessous :



*Figure 8 : Structure d'Equipe*

### c) Capacités et expérience de l'organisation de mise en œuvre et de ses partenaires

La JICA qui joue le rôle de l'organisation de mise en œuvre du projet est l'organisme public d'exécution de l'Aide publique au développement (APD) du Japon ; elle a pour mission de renforcer la coopération internationale ainsi que le développement socio-économique japonais et international, en contribuant au développement économique et social des régions en développement, à leur reconstruction, mais aussi à leur stabilité économique.

Les activités principales de la JICA sont : la coopération technique avec les pays en développement (accueil de stagiaires, envoi d'experts, fourniture d'équipements, études de base pour les programmes de développement, etc.), les prêts d'APD (prêts en yens, prêts et investissements à l'étranger), l'aide financière non remboursable, les études et la recherche, l'envoi de secours d'urgence à l'étranger, etc.

A travers sa vision d'un « développement inclusif et dynamique », la JICA met en œuvre l'APD du Japon de façon intégrée, en combinant les divers programmes d'aide énoncés ci-dessus, pour travailler de concert avec les pays en développement afin de les aider à résoudre les problèmes auxquels ils font face.

En outre, la JICA a effectué en RDC le projet de renforcement du système de monitoring des ressources forestières de 2012 à 2017 et le projet de REDD+ incluant la composante de PIREDD Kwilu depuis 2019 jusqu'à aujourd'hui.

La JICA mène des projets dans le monde entier pour les différents domaines tels que REDD+, lutte contre le changement climatique, gestion participative des forêts, reboisement, etc.

La JAFTA qui joue le rôle de l'exécutant du projet est un bureau d'étude japonais spécialisé dans le secteur forestier. Elle a été sélectionnée par l'appel d'offre restreint de la JICA pour ce projet. La JAFTA a travaillé pour le projet de renforcement du système de monitoring des ressources forestières de la JICA susmentionné.

Il y a deux ONG congolaises qui travaillent comme partenaires : AMAR-CAFEN et AIPD. Ces ONG jouent un rôle de l'exécutant des activités sur le terrain. Elles commencent à travailler depuis le novembre 2019 dans le projet après la sélection par l'appel d'offre. Puisque la zone d'intervention du projet est vaste, elle est divisée en deux et l'AMAR-CAFEN s'occupe de la partie Est, soit les Territoires Bagata et Masi-Manimba tandis que l'AIPD la partie Ouest, soit les Territoires Idiofa et Bulungu en y affectant leur personnel.

## **7) Stratégie d'engagement des parties prenantes**

### **a) Gouvernement :**

Pour le PIREDD Kwilu, le gouvernement provincial est une des parties prenantes la plus importante. Le comité de pilotage est mis en place par l'arrêté provincial (se référer au lien :

[https://drive.google.com/file/d/1zInclTozGp2WnTb0C9EOj0My1pbX\\_pBU/view?usp=sharing](https://drive.google.com/file/d/1zInclTozGp2WnTb0C9EOj0My1pbX_pBU/view?usp=sharing))

C'est le gouverneur de la province qui s'occupe du président du comité de pilotage.

La session du comité de pilotage s'organise deux fois par an, soit normalement au début de l'année où on examine le rapport annuel d'activité de l'année précédente et le plan de travail et de budget annuel de l'année en cours et au milieu d'année où on examine le rapport semestriel et la perspective des activités de la dernière moitié de l'année.

A part le comité de pilotage, un cadre de coordination des services techniques est mis en place en vue d'assurer une bonne communication entre les acteurs concernés. Dans ce cadre, on organise différentes sessions de groupe de travail selon les différents thèmes à traiter, évaluation des PAM, le charbonnage responsable, etc.

Par ailleurs, les agents des services techniques travaillent conjointement sur le terrain avec le personnel des ONG et de l'équipe de projet pour assurer l'appropriation technique.

### **b) Donateurs et partenaires de développement**

Dans la province du Kwilu, il y a actuellement plusieurs projets/programmes qui viennent de commencer ou sont prévus. Le projet a essayé de prendre contact avec les représentants de ces projets/programmes. Mais, pour le moment, leurs activités ne sont pas encore véritablement commencées, nous nous contentons de faire un échange d'informations.

### **c) Société civile**

D'après son bulletin d'information, le Groupe de Travail Climat REDD+ Rénové (GTCRR) est une plateforme nationale des organisations de la société civile qui a pour mission d'assurer le respect des droits et intérêts des communautés locales et peuples autochtones pygmées ainsi que des groupes vulnérables autour de processus REDD+. Depuis le début, le coordonnateur provincial du GTCRR participe à la session du comité de pilotage comme membre officiel.

### **d) Secteur privé**

Dans le cadre du PIREDD Kwilu, des entreprises du secteur privé travaillent principalement comme fournisseurs des biens et des services qui sont donc bénéficiaires indirects, non pas comme promoteurs de projet.

On peut citer, entre-autre, Indigo qui a livré des semences améliorées de palmier à huile, Kinshasa Plastique qui a livré des sachets plastiques, et les producteurs confiés comme GECOTRA, ADIES, KIKONJI et MAKI qui ont livré des jeunes plants d'arbres au niveau territorial.

### **e) Autres : Organisation d'éducation et/ou de recherche**

Le projet collabore avec l'Institut National pour l'Etude et la Recherche Agronomique (INERA) à qui le projet approvisionne des semences de vivrières tels que maïs, manioc, etc.



Le projet collabore également le Service National de Semence (SENASEM) qui a fourni au projet la liste des agri-multiplicateurs.

## **8) Gestion des risques et des sauvegardes**

### **a) Risques et mesures d'atténuation**

## Matrice de gestion des risques liés aux projets

Tableau 7 : Matrice de gestion des risques

Risques	Niveau de risque : Très élevé Haut Moyen Bas (Probabilité x impact)	Vraisemblance : Presque certain - 5 Probable - 4 Possible - 3 Peu probable - 2 Rare - 1	Impact : Extrême - 5 Majeur - 4 Modéré - 3 Mineur - 2 Insignifiant - 1	Mesures d'atténuation	Unité/personne responsable
<b>Risques socio-environnementaux</b>					
Conflit sur l'utilisation des terres découlant des activités d'agroforesterie / reboisement	High (12)	3	4	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablissement d'un accord de partage de bénéfice ultérieurs en définissant un pourcentage pour les ayant droits terriens, implication des chefs des terres et leurs consentements avant la mise en œuvre</li> <li>- Établissement des structures élevées de gouvernance pour la gestion des conflits</li> <li>- Schéma de sécurisation foncière qui garantit les droits des occupants</li> </ul>	Gov Provincial Kwilu JICA-EETP CLD
Problème foncier	High (12)	3	4	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le projet devra collaborer avec le programme national de réforme foncière qui travaille sur le PIREDD Kwilu comme l'un des projets pilotes.</li> <li>- Jusqu'à ce qu'un système formel soit mis en place, le PSAT établira une cartographie claire des zones d'utilisation des terres pour l'ensemble du village, en particulier la zone agroforestière à fournir aux CLD, et</li> </ul>	

				préparera un document attestant que la zone a été déterminée en présence de fonctionnaires de l'État chargés de la gestion des terres, afin de garantir les droits d'usufruit sur les terres en question.	
Capture des avantages du projet par l'élite du village	Medium (6)	2	3	- Identification des bénéficiaires avant tout paiement PSE, liste validée par tous les membres du CLD	JICA-EETEP CLD
Détournement / Fraude / Abus sexuel etc.	Low (4)	2	2	- Mise en place d'un manuel d'opération des activités au sein de village - Mise en place d'un système de contrôle dans l'administration comptable - Installation de mécanisme de gestion des plaintes et des recours	JICA-EETEP
<b>Risques politiques et réglementaires</b>					
L'année électorale 2023-2024 (Présidentielle, Gouverneur, Maire, Chef de secteur, etc.)	High (15)	3	5	- Renforcement de l'appropriation par le biais du renforcement des capacités des départements techniques nationaux et provinciaux - Veiller à l'impartialité pendant la période électorale	Gov Provincial Kwilu JICA-EETEP CLD
<b>Risques financiers</b>					
Insuffisance du fonds	High (12)	3	4	- Ce PRODOC contient un budget essentiel pour la promotion des activités du projet à partir de juillet 2023, une coordination étroite sera nécessaire entre les parties prenantes pour une approbation et un décaissement en temps voulu.	JICA-EETEP CAFI FONAREDD
<b>Risques opérationnels (y inclus sur les processus et capacités d'adaptation du projet) et stratégiques (dont réputationnels)</b>					

Retards de paiement PSE	High (12)	4	3	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En raison de retards dans le suivi sur terrain et les procédures de paiement, les paiements du PSE ne sont pas effectués dans les délais établis selon le mémorandum signé entre le village/la concession et le projet</li> <li>- Procédure de suivi et de paiement a été améliorée, passant du suivi par le responsable MRV du projet au suivi par le technicien des ONG renforcées. Le responsable de MRV et les agents provinciaux effectuent un contrôle secondaire des résultats de suivi par les techniciens des ONG</li> <li>- Afin d'éviter les retards dans les paiements du PSE, les techniciens des ONG ont fourni un soutien temporaire pour les demandes de MRV en réponse aux demandes de paiement du PSE par les CLD.</li> <li>- De plus, en ajoutant une surveillance téléphonique hebdomadaire aux responsables des CLD et des patrouilles mensuelles sur le terrain des agents de l'État au niveau du secteur pour s'assurer que les conditions de paiement du PSE sont respectées, les agents MRV de l'État seront dépêchés fréquemment pour une vérification sur place immédiatement et dépêcheront des équipes de paiement avec diligence.</li> </ul>	JICA-EETP
-------------------------	-----------	---	---	---	-----------

Problème de la qualité de semences	Medium (6)	2	3	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux de germination des semences fournies par le semencier sélectionné était inférieur au taux spécifié au cahier de charge parfois observé</li> <li>- Critères bien précis sur le taux de germination, la qualité des semences ou la méthode de vérification/confirmation des semences lors du lancement de l'avis d'appel d'offre ou de la passation des contrats pour l'approvisionnement des semences par les semenciers locaux</li> <li>- Collaboration renforcée avec le SENASEM</li> </ul>	JICA-EETEP
Risque de conflit entre communautés bénéficiaires et non bénéficiaires	Medium (6)	2	3	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Afin de s'assurer que les communautés qui ne participent pas aux activités du projet en bénéficient également, les statuts et règlements du CLD sont partagés dans les villages où tous les ménages participent, et les fonctions d'intérêt commun des villages sont rendues publiques afin de promouvoir l'augmentation du nombre de ménages membres du CLD.</li> <li>- En outre, grâce à la formation et aux émissions de radio sur la gestion organisationnelle du CLD, la capacité des membres du CLD à développer les activités financières du village dans le cadre du système ROSCA (Tontine/Recyclical Savings and Credit Association) qui peut être utilisé par les</li> </ul>	

				<p>non-membres pour financer les frais administratifs payés par les membres du CLD, sera améliorée, et les groupes de femmes et de jeunes, principalement les femmes et les jeunes membres du CLD, seront encouragés à participer au CLD.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Éviter les risques de conflit grâce, entre autres, à des formations sur l'amélioration des moyens de subsistance et l'industrie artisanale dispensées par des groupes de femmes et de jeunes, en mettant l'accent sur les femmes et les jeunes membres des CLD.</li> </ul>	
<b>Risques organisationnels (y inclus fiduciaires)</b>					
Considération liée à la protection des individus engagés dans le projet	Medium (6)	2	3	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etant donné qu'il y a la limitation budgétaire, le contrat avec le personnel de l'équipe est d'une durée assez courte. Avec le financement supplémentaire il est possible d'examiner de nouveau cette nécessité.</li> </ul>	JICA-EETEP
<b>Sureté et sécurité</b>					
Risque liée aux accidents routiers	High (9)	3	3	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Application stricte de règles de sécurité</li> <li>- Orientation approfondie des conducteurs</li> </ul>	JICA-EETEP
Conflit tribal dans le territoire de Kwamouth dans la province de Mai-Ndombe	Medium (6)	2	3	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecte d'informations relatives à la sécurité autour de la zone cible</li> <li>- Visites de courtoisie et entretiens réguliers avec les autorités chargées de la sécurité</li> </ul>	Gov Provincial Kwilu JICA-EETEP

La catégorisation des risques ci-dessous se base sur [les catégories de risques du PNUD consultables dans ce lien](#). Parmi les risques qu'il convient de prendre en compte, on rappellera l'importance de la prise en compte de ceux liés à la sécurisation foncière, aux droits des peuples autochtones, à la sécurité des équipes et des bénéficiaires, etc.

La méthodologie de gestion des risques est décrite ci-dessous, où le niveau de risque est mesuré comme le produit de la probabilité et des conséquences.

Likelihood	Occurrence	Frequency
Very Likely	The event is <b>expected</b> to occur in most circumstances	Twice a month or more frequently
Likely	The event <b>will</b> probably occur in most circumstances	Once every two months or more frequently
Possibly	The event <b>might</b> occur at some time	Once a year or more frequently
Unlikely	The event <b>could</b> occur at some time	Once every three years or more frequently
Rare	The event <b>may</b> occur in exceptional circumstances	Once every seven years or more frequently

Consequence	Result
Extreme	An event leading to <b>massive or irreparable</b> damage or disruption
Major	An event leading to <b>critical</b> damage or disruption
Moderate	An event leading to <b>serious</b> damage or disruption
Minor	An event leading to <b>some</b> degree of damage or disruption
Insignificant	An event leading to <b>limited</b> damage or disruption

Level of risk	Result
Very High	Immediate action required by executive management. Mitigation activities/treatment options are mandatory to reduce likelihood and/or consequence. Risk cannot be accepted unless this occurs.
High	Immediate action required by senior/ executive management. Mitigation activities/treatment options are mandatory to reduce likelihood and/or consequence. Monitoring strategy to be implemented by Risk Owner.
Medium	Senior Management attention required. Mitigation activities/ treatment options are undertaken to reduce likelihood and/or consequence. Monitoring strategy to be implemented by Risk Owner.
Low	Management attention required. Specified ownership of risk. Mitigation activities/treatment options are recommended to reduce likelihood and/or consequence. Implementation of monitoring strategy by risk owner is recommended.

	Consequences				
Likelihood	Insignificant (1)	Minor (2)	Moderate (3)	Major (4)	Extreme (5)
Very likely (5)	Medium (5)	High (10)	High (15)	Very High (20)	Very High (25)
Likely (4)	Medium (4)	Medium (8)	High (12)	High (16)	Very High (20)
Possible (3)	Low (3)	Medium (6)	High (9)	High (12)	High (15)
Unlikely (2)	Low (2)	Low (4)	Medium (6)	Medium (8)	High (10)
Rare (1)	Low (1)	Low (3)	Medium (3)	Medium (4)	High (5)



## b) Sauvegardes

### i. Intégration de la dimension genre

Comme l'aspect des sauvegardes n'était pas explicitement prévue dans le plan initial, les mesures budgétaires nécessaires n'ont pas été prises. Cependant, depuis le début du projet, il est devenu évident que les mesures de sauvegarde sont une composante essentielle. Le projet a déjà mené des consultations publiques, élaboré un plan d'engagement environnemental et social, préparé un rapport préliminaire d'étude d'impact et de risque environnemental et social et mis en place un MGP, le tout grâce à un financement supplémentaire de la JICA. Le projet continuera à assurer le suivi de ces activités, ainsi qu'à soutenir la préparation et la mise en œuvre de plans de gestion environnementale et sociale simplifiés au niveau des villages (dans 40 villages où les activités sont mises en œuvre sur la base des PSAT) et le fonctionnement des MGP.

Quant à l'intégration de la dimension genre, à travers l'appui à l'organisation des événements tels que la Journée Internationale des Femmes, le projet travaille en collaboration avec le ministère provincial du genre pour la sensibilisation en cette matière. Mais, le projet n'a pas encore préparé un plan d'action genre provincial. Il est donc nécessaire d'ajouter cette activité dans le présent Addendum.

### ii. Exploitation, harcèlement et abus sexuels

La JICA détermine les règles d'anti-harcèlement et ces règles sont applicables non pas seulement à la JAFTA mais également tout le personnel qui travaille dans le cadre du projet JICA. La JAFTA a déjà organisé plusieurs sessions de sensibilisation sur l'anti-corruption et au profit du personnel de l'équipe de projet en utilisant le texte préparé par la JAFTA sur la base de ces règles. Pour ces règles et ce texte, se référer aux liens suivants :

[https://www.jica.go.jp/english/our\\_work/compliance/c8h0vm00009u1m1i-att/guidelines\\_2020.pdf](https://www.jica.go.jp/english/our_work/compliance/c8h0vm00009u1m1i-att/guidelines_2020.pdf)

<https://drive.google.com/file/d/1Kc4RbqUaZ3ZAgozE2gHfMbeAKdI7ns7s/view?usp=sharing>

### iii. Mesures de sauvegarde de Cancún

Tableau 8 : Matrice de sauvegarde de Cancun

Sauvegarde de Cancún	Prise en compte dans la mise en œuvre du projet	Description des mesures de suivi-évaluation spécifiques
Complémentarité et compatibilité avec les objectifs des projets forestiers nationaux et les accords internationaux	La politique forestière nationale a depuis 2002 mis en place un moratoire interdisant toute attribution de nouvelles concessions forestières, les activités du PIREDD Kwilu vise à compléter cette option en stabilisant le front agricole de telle manière qu'aucune nouvelle surface forestière ne soit utilisée pour la production agricole ou la production du bois énergie et permettant ainsi au pays à rester conforme aux normes et conventions nationales et internationales en matières d'exploitation forestière.	La modalité d'évaluation des Politiques et Mesures (PAM) de REDD+ devra être préparée et la formation y afférent sera dispensée pour les agents des services techniques provinciaux concernés.
Transparence et efficacité des structures de gouvernance	Une consultation publique a été organisée en février 2020, et les mesures d'atténuation qui exploitent les opinions collectées seront étudiées. En outre, le mécanisme de gestion des plaintes qui contribue à la transparence et à la bonne gouvernance a été renforcé, et le système permettant de recevoir largement des opinions et des propositions des parties prenantes y compris les villages a été mis en place. Pour la sélection des sites cibles de l'agroforesterie pour la saison B 2020, le processus de sélection des villages cibles et des fermiers cibles a été largement	Durant le projet, un consultant spécialisé en matière de sauvegarde fait partie de l'équipe de projet et il s'occupe surtout du bon fonctionnement du MGP.



	<p>diffusé par l'intermédiaire d'émissions de radio, etc. Les villages cibles et les fermiers cibles ont été sélectionnés en appelant publiquement les villages et les fermiers qui manifestent leur intérêt dans les secteurs désignés ayant un haut potentiel de REDD+. De même, lors de la sélection des sites cibles de l'agroforesterie pour la saison de plantation 2021A, les éléments pertinents, à commencer par le processus de sélection des villages cibles et des fermes cibles, ont été diffusés largement, notamment à la radio. Des posters et brochures ont été préparés au sujet de l'agroforesterie, du CLD, de PSE et du MGP.</p>	
Respect des connaissances et des droits des peuples autochtones	<p>Le partage d'informations et la sensibilisation seront renforcés au niveau des villages à travers la publicité par la radiodiffusion et des activités de soutien par les agronomes et animateurs dans les villages cibles. Des posters et brochures ont été préparés au sujet de l'agroforesterie, du CLD, du PSE et du MGP, et un plan a été élaboré pour intégrer ces questions aux émissions de radio diffusées.</p> <p>Pour avancer les activités villageoises, on applique le CLIP dans les étapes importantes telles que la prise de décision par les populations locales.</p>	<p>Préparer des posters et brochures au sujet des droits des travailleurs et au sujet du respect des droits des communautés voisines sur les terres et les ressources naturelles, et examiner l'intégration de ces questions aux émissions de radio diffusées.</p>
Participation intégrale et effective des parties prenantes, en particulier des peuples autochtones et des communautés locales	<p>Lors de la sélection des sites de l'agroforesterie dans les villages cibles, pour minimiser l'impact sur la communauté en matière de droits fonciers et les autres parties prenantes, il a été décidé qu'un processus soigné pour la planification et la vérification participatives, incluant le CLIP, la cartographie participative et la vérification sur le terrain sera pris.</p> <p>En plus, parallèlement à la préparation du plan simple d'aménagement du territoire au niveau villageois, qui déterminera tous les sites d'activités cibles, une évaluation simple de l'impact environnemental et social au niveau du village sera réalisée de manière participative pour préparer un plan simple de gestion de l'impact environnemental et social du village.</p> <p>En plus, ce principe sera complété par la réponse au système de gestion des plaintes.</p>	<p>Durant le projet, afin de renforcer le cadre du plan simple de gestion villageoise de l'impact environnemental et social, un consultant est recruté pour l'exécution d'un suivi de protection (responsabilité combinée à celle du genre).</p> <p>Après le projet, le suivi doit être assuré par des agents du service technique provincial concerné.</p>
Compatibilité des activités avec la préservation des forêts naturelles, de la biodiversité et des services écosystémiques /mise en place d'activités permettant des bénéfices socioéconomiques	<p>En raison de la déforestation, il a été décidé que les zones non forêts, principalement les savanes, qui sont générées à travers les activités anthropiques, seront les sites candidats pour les sites principaux de l'agroforesterie. Pour les forêts restantes, par le biais de l'élaboration d'un PSAT au niveau des villages, les mesures pour renforcer la conservation seront examinées, ce qui permettra d'éviter la mise en œuvre des activités dans les forêts primaires ou les zones protégées ayant une haute valeur de conservation pour la biodiversité.</p>	<p>Les plantes de plantation devraient être principalement des acacias et des cultures annuelles (par exemple le manioc, etc.). En plus, les arbres fruitiers à croissance lente et les espèces d'arbres indigènes devraient être considérés comme des essences localement spécifiques pour améliorer la biodiversité des sites de l'agroforesterie.</p> <p>Il y a lieu de prêter attention à la prévention et à la gestion des feux de brousse en vue de renforcer la conservation de l'écosystème dans les zones non forêts, en particulier les savanes.</p> <p>Avec les techniciens de niveau territorial/sectoriel du gouvernement provincial, réaliser une formation de niveau villageois pour favoriser l'encadrement technique et la diffusion auprès des communautés qui manquent d'expérience en culture des espèces</p>



		indigènes et des arbres fruitiers, dans le cadre de la facilitation villageoise. Dans le suivi après réalisation de la mise en défens, il est difficile de vérifier les fonctions de la mise en défens. Par ailleurs, la mise en œuvre de formations est à renforcer pour permettre aux techniciens du gouvernement provincial au niveau des territoires/secteurs d'effectuer le suivi du PSE.
Mesures visant à prendre en compte les risques d'inversion	La durabilité des activités REDD+ seront renforcées par le biais des considérations des activités contribuant à l'agriculture durable et des mesures contre les activités qui risquent de renverser les activités REDD+, par ex. le brûlis coutumier dans les moyens de subsistance terrestres tels que l'agriculture, etc.	La revue et le suivi seront mis en œuvre à travers les activités du COPIL et celles menées au niveau provincial. Soutenir tout particulièrement l'élaboration du PPAT au niveau provincial et du PSAT au niveau villageois en fonction de l'évolution de la mise en place du système de planification de l'aménagement territorial poursuivi dans le programme de planification de l'aménagement territorial. En outre, la conformité avec les politiques du ministère central de l'environnement sera assurée en collaboration avec le Conseil consultatif des forêts provincial (CCFP).
Mesures pour réduire les déplacements d'émission	Dans le cadre du PIREDD Kwilu, on fera la promotion d'utilisation des terres de façon planifiée telle que forêt, conservation des autres ressources naturelles, production agricole à travers l'élaboration du PSAT. Ce ciblage des activités aura pour conséquence d'atténuer la pression sur la forêt et ainsi éviter que de nouveaux fronts de déforestation soient ouverts ailleurs.	Idem ci-dessus

#### iv. Gestion des plaintes

Dans le PIREDD Kwilu, un Mécanisme de Gestion de Plaintes est mis en place dans le cadre des mesures de sauvegarde. Pour en savoir plus, se référer aux liens suivants :

<https://drive.google.com/file/d/19-WPN7eQtbSCMgtHDnM7DVmo5MqZeZ5/view?usp=sharing>

[https://drive.google.com/file/d/1TODLFaZhfOFbWqQYKHnKKYFLX1LS\\_iC9/view?usp=sharing](https://drive.google.com/file/d/1TODLFaZhfOFbWqQYKHnKKYFLX1LS_iC9/view?usp=sharing)

#### v. Fraude, détournement de fonds

La JICA détermine les règles d'anti-corruption et ces règles sont applicables non pas seulement à la JAFTA mais également tout le personnel qui travaille dans le cadre du projet JICA. La JAFTA a déjà organisé plusieurs sessions de sensibilisation sur l'anti-corruption et l'anti-harcèlement au profit du personnel de l'équipe de projet en se basant sur ces règles. Pour ces règles, se référer aux liens suivants :

[https://www.jica.go.jp/english/our\\_work/compliance/c8h0vm00009ulm1i-att/guidelines\\_2020.pdf](https://www.jica.go.jp/english/our_work/compliance/c8h0vm00009ulm1i-att/guidelines_2020.pdf)

<https://www2.jica.go.jp/en/odainfo/index.php>

[https://www.jica.go.jp/english/our\\_work/compliance/index.html](https://www.jica.go.jp/english/our_work/compliance/index.html)

## 9) Suivi-évaluation

Dans le cadre du PIREDD Kwilu, le suivi et l'évaluation sont assurés sous différentes formes.

### (1) Suivi ordinaire au sein de l'équipe d'exécution du projet

Un consultant a été affecté comme responsable du suivi MRV au PIREDD Kwilu, et il a effectué le suivi des activités des villages et concessions. De plus, le chef du projet adjoint et les responsables de suivi des activités du village surveillent la performance de chaque technicien de l'ONG sous-traitée et la qualité de l'orientation et de l'animation auprès des villages, ainsi que l'état d'avancement et les problèmes des activités dans les villages et les concessions.

Et afin de favoriser la durabilité du programme et d'encourager le sentiment d'appropriation par le gouvernement provincial, un suivi par les techniciens des services techniques provinciaux a été lancé. Une formation a été donnée aux services techniques provinciaux en avril 2021 et mai, suivi du commencement du véritable de travail de suivi à partir de mai.

En outre, les paiements du PSE étaient effectués sur la base du suivi effectué par le responsable du suivi du projet et les agents des services techniques provinciaux, mais en raison de l'augmentation du nombre de villages et de concessions, à partir de mai 2022, la procédure de paiement a été modifiée pour être effectuée par des techniciens des ONG renforcées de ses structures afin d'accélérer les paiements.

### (2) Enquête de référence

En octobre 2021, le PIREDD Kwilu a démarré l'enquête de référence avec laquelle l'état d'atteinte des effets et résultats escomptés du PIREDD Kwilu seront évalués.

Dans le PIREDD Kwilu, une étude d'état des lieux a été conçue pour obtenir les données d'état des lieux pour le suivi et l'évaluation de l'atteinte des réalisations et effets du projet, ainsi que pour collecter les informations d'évaluation des PAM ; un essai préalable a été effectué en août 2020, mais comme ce même mois le FONAREDD a tenu un « atelier pour l'harmonisation de l'étude socio-économique » et élaboré des modèles de Termes de Référence et de questionnaire d'étude d'état des lieux, ces modèles ont été utilisés pour réviser ceux du PIREDD Kwilu (voir le Document annexe 8 du rapport semestriel 2021).

L'exécution se fait avec des tablettes dans le PIREDD Kwilu, et le questionnaire a été programmé avec Kobo Toolbox.

Pour la mise en œuvre de l'enquête de référence, le PIREDD Kwilu mobilise les agents des services techniques provinciaux en considération de la pérennité du projet. Une formation a été réalisée aux agents des services techniques provinciaux du 4 au 7 octobre, puis la mise en œuvre à grande échelle a commencé.

Pour les villages et les concessions qui ont commencé des activités à la saison A 2021, l'enquête sur terrain est terminée en janvier 2022. Cependant, la nécessité de rehausser la fiabilité des données du revenu agricole a été révélée. Il a été donc décidé de mener une étude complémentaire à partir de juillet 2022.

Après l'exécution de l'enquête complémentaire dans les villages de la saison 2021A, à partir d'octobre les enquêtes dans les villages des saisons 2019, 2020, 2021B et 2022B ont été réalisées.

Les données de l'enquête sont actuellement en cours de compilation pour fixer la base de référence et pour élaborer le rapport.

### (3) Suivi par le COPIL provincial

En 2022, trois suivis du COPIL ont été menés.

- a. Mission menée par le Point Focal provincial (Ministre de l'environnement)  
Période : Du 6 au 17 mars (12 jours)

Description des visites : En visitant 15 villages et 8 concessions, le suivi de l'avancement du projet, la sensibilisation des populations des villages à l'importance de l'agroforesterie et de la conservation des forêts, les visites des pépinières ont été mises en œuvre.

b. Mission conjointe avec la mission du MEDD central

Période : Du 26 avril au 3 mai (8 jours)

Description des visites : La mission de 5 personnes dont le Conseiller en charge d'Etudes et Planification/VPM-MEDD, le Conseiller en charge des changements climatiques/VPM-MEDD, le directeur-chef de Service/DEP, le chef de Division Programme et Suivi/DEP et l'Expert au bureau suivi/DEP a mené un suivi du PIREDD Kwilu. À cette mission ont participé également la Ministre provinciale de l'environnement et le Coordinateur de l'environnement. La mission a passé une (1) journée entière à chacun des villages de Bumba Puta et de Camp Bulungu, pour mener les visites des sites de l'agroforesterie, des pépinières villageoises ainsi que des sites liés aux PSAT et les entretiens avec les communautés, et elle a également visité les sites de l'agroforesterie et assisté aux travaux dans les pépinières communautaires cultivant des arbres fruitiers dans les deux (2) autres villages. Après les visites de terrain, une explication sur l'avancement a été fournie par le Projet et des vues ont été échangées.

c. Mission de suivi menée par le COPIL

Période : le 19 mai

Description des visites : Au lendemain de la 6ème rencontre du COPIL, le suivi sur le terrain a été effectué par les membres du COPIL.

#### **(4) Revue à mi-parcours de la JICA**

Une revue à mi-parcours a été réalisée par la JICA entre le 20 novembre et le 21 décembre 2022. La revue à mi-parcours a évalué non seulement le PIREDD Kwilu, mais aussi les activités liées au SNSF mises en œuvre avec la Direction du Développement Durable (DDD) et la Direction des Inventaires et Aménagements Forestiers (DIAF) du Ministère de l'Environnement et Développement Durable.

La revue à mi-parcours a été réalisée pour vérifier la réalisation des résultats selon la Matrice de Design du Projet (PDM) et pour évaluer la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'impact et la durabilité qui sont les six critères d'évaluation du DAC.

Un rapport sur les résultats de l'évaluation est en cours de préparation, mais les résultats en général positifs. D'autre part, des recommandations pour des améliorations dès à présent ont été compilées. Les principales recommandations sont les suivantes.

- Prolongation de la durée du projet et demande de financement supplémentaire
- Améliorer la durabilité en renforçant la capacité des ST provinciaux
- Garantir la prise en compte et l'équité pour ceux qui sont empêchés de participer équitablement, comme les jeunes.
- Promouvoir les liens pour renforcer les chaînes de valeur alimentaires (création de la plateforme de conservation de la forêt de la Province du Kwilu qui favorisera les échanges entre les acteurs concernant REDD+ dans la province).
- Nécessité de proposer un modèle à long terme pour l'utilisation des forêts établies d'acacia

#### **(5) Évaluation à mi-parcours du FONAREDD**

Une évaluation mi-parcours a été menée par les évaluateurs indépendants du FONAREDD de novembre à décembre 2022. Les résultats de l'évaluation seront partagés à travers le Comité Technique du FONAREDD.



**Tableau 9 : État d'avancement du plan de suivi du programme**

Activités de suivi et d'évaluation	Nombre prévu	Nombre d'exécutions	Taux d'exécution	Coût USD/Budget	Résultat et leçons tirées
Suivi des activités des villages et concessions	354	354	100%	\$20 000	Les suivis des activités des saisons 2019 B, 2020 B et 2021 A et B ont été mis en œuvre. Sur la base du résultat de ces suivis, les paiements de PES sont effectués.
Mission de suivi local du COPIL	4	3	75%	\$18 000	Comme indiqué ci-dessus. Il était utile de pouvoir créer une occasion pour l'échange des vues entre les autorités centrales et les autorités provinciales, en accompagnant la mission du MEDD central.
Rapport	2	2	100%		Rapport annuel 2021 Rapport semestriel
Évaluation externe		2			Comme indiqué ci-dessus, la mission conjointe avec la DEP du MEDD au niveau central et l'évaluation mi-parcours du FONAREDD ont été menées.
Comité de pilotage	2	1	50%	\$60 000	6ème COPIL organisé à Kikwit le 18 mai 2022. 7ème COPIL a été organisé en janvier 2023 à Kikwit.
Évaluation à mi-parcours de la JICA		1			Comme indiqué ci-dessus

Le projet fournira au FONAREDD et à CAFI, à minima tous les ans, toutes les données, informations, analyses techniques, méthodologies ainsi que toutes les photos et vidéos générées par le projet. Cela inclut toutes les données brutes et traitées issues des enquêtes et des études (sondage des ménages, études des moteurs de déforestation, études de filières, etc.), les données issues du suivi et de l'évaluation des activités, y compris les informations spatiales (c'est-à-dire les coordonnées GPS) associées.

Pour un suivi-évaluation robuste et efficace des activités et de leurs résultats, le projet se dote d'une capacité de collecte et de traitement des données spatiales (géoréférencées) des activités pertinentes du projet.

Quand certaines informations ne sont pas de caractère public, ces données peuvent être communiquées via des liens à des dossiers numériques dédiés sécurisés, en fournissant un accès protégé au FONAREDD et à CAFI via leurs secrétariats.

En année 1 du projet, sera produit et partagé avec le FONAREDD et CAFI, un plan de suivi et d'évaluation pluriannuel accompagné d'un guide méthodologique de suivi-évaluation qui orientera les équipes de travail, les experts et consultants ainsi que les partenaires impliqués dans la collecte de données et dans le suivi du projet conforme aux attentes en termes du Manuel d'opération, de la Politique et Lignes Directrices de Suivi Évaluation du FONAREDD et de CAFI en vigueur au moment de l'élaboration du document de projet.

## 10) Communication et visibilité

A travers les efforts suivants, le programme promeut de communiquer au public que le projet JICA met en œuvre le PIREDD Kwilu en collaboration avec le fonds CAFI et le FONAREDD.

### (1) Site Web de la JICA

<https://www.jica.go.jp/project/french/drc/006/index.html>

<https://www.jica.go.jp/project/french/drc/006/outline/index.html>

<https://www.jica.go.jp/project/french/drc/006/news/index.html>

<https://www.jica.go.jp/project/french/drc/006/materials/index.html>

## (2) Organisation des événements

- a. Organisation d'un événement sur le thème de la participation des femmes au PIREDD Kwilu à la date de la Journée Internationale de la femme (8 mars 2021, 2022 et 2023)

<https://www.jica.go.jp/project/french/drc/006/news/general/210308.html>

<https://twitter.com/JicaRdc/status/1503370745501601792>

- b. Plantation d'arbres à l'occasion du Jour de la Terre (22 avril 2021)

<https://www.jica.go.jp/project/french/drc/006/news/general/210422.html>

## (3) Mesure pour la visibilité

- ✓ Installation des panneaux métalliques du projet dans les villages participants (en 2021, installés dans 52 villages/concessions qui ont participé en 2019. 86 panneaux étaient installés également dans les villages/concessions qui ont participé en 2020).
- ✓ Porter des polos pour améliorer la conscience de participation au PIREDD Kwilu des services techniques de l'Etat et aussi pour améliorer la visibilité du projet.  
<https://www.jica.go.jp/project/french/drc/006/news/general/210401.html>
- ✓ Conformément aux recommandations du COPIL, des autocollants du PIREDD Kwilu ont été apposés sur les véhicules du projet.

**Le projet envisage également d'intensifier les activités le long/aux environs de la route nationale 1 et d'installer une signalisation pour accroître la visibilité des activités.**

## 11) Transparence fiduciaire

Pour les acquisitions de biens, travaux et services à contracter pour une valeur supérieure à 100,000 dollars américains, un plan d'approvisionnement/passation de marchés y compris une description du processus qui sera utilisé pour identifier le fournisseur est proposé en annexe.

Le rapport annuel 2022 montre la situation de la gestion financière comme ci-dessous.

### Gestion financière, approvisionnement et ressources humaines

Le montant des dépenses effectuées en 2022 est de 3.696.000 dollars dont 1.205.000 USD de fonds CAFI et 2.491.000 USD de fonds JICA, et le taux de dépense est d'environ 102 % (84 % du fonds CAFI et 114 % du fonds JICA).

Les dépenses cumulées du fonds CAFI à la fin de juin 2022 étaient de 2, 908 millions de dollars, soit 91,8% du budget de 3, 168 millions de dollars de la première tranche du fonds CAFI.

*Tableau 10 : Questions posées et Réponses*

Questions posées dans le canevas de rapport du FONAREDD	Réponse
<i>Veillez évaluer si les dépenses financières du projet sont alignées aux prévisions du PTBA ou en retard par rapport aux plans de travail</i>	Les dépenses financières du projet sont globalement alignées aux prévisions du PTBA.



<p><i>Veillez indiquer quel montant en dollars a été prévu (dans le document de projet) pour les activités axées sur l'égalité des sexes ou l'autonomisation des femmes et combien a été effectivement alloué à ce jour.</i></p>	<p>Dans le document de programme le budget n'est pas alloué spécifiquement aux activités liées à l'égalité des femmes. Mais le programme s'occupe de cet aspect dans les activités liées à la sauvegarde, par exemple organisation des événements pour la journée mondiale de la femme, la préparation d'un plan d'action genre, la préparation du plan de gestion environnementale et sociale, etc.</p>
<p><i>Quand comptez-vous demander la deuxième tranche du programme restant au compte du MPTF</i></p>	<p>La deuxième tranche était déjà demandée après l'évaluation indépendante à mi-parcours menée en novembre-décembre 2022, et transféré au compte de la JICA à mi-mars 2023.</p>
<p><i>Fournissez des mises à jour sur la passation de marchés/un plan de passation de marchés pour les services contractés pour une valeur supérieure à 1 million de dollars US énumérés dans le document de votre projet, y compris une description du processus qui a été utilisé pour identifier le fournisseur.</i></p>	<p>Le programme ne prévoit pas des passations de marché à plus de 1 million de dollars américains.</p>

### **Mobilisation des ressources**

Le Budget total prévu pour la mise en œuvre de ce projet pendant cinq ans, est de *7.388.894 Dollars US*, dont *3.999.607 Dollars US* au titre du financement CAFI et *3.389.287 Dollars US* au titre du financement JICA. En ce qui concerne la contribution CAFI, le budget est divisé en deux portions : le financement sécurisé et le financement conditionnel. Il s'élève respectivement à *3.168.041 Dollars US* et *831.566 Dollars US*.

Le fonds CAFI est principalement attribué aux travaux locaux, tels que ceux d'agroforesterie, et il y a, en gros, une progression parallèle entre le taux de progression des activités agroforestières de 5000 ha et celui des dépenses du fonds CAFI.

La JICA a alloué un budget supplémentaire d'environ 4,2 millions d'USD pour (i) le renforcement des mesures de sauvegarde, (ii) le renforcement des capacités du gouvernement provincial pour la mise en œuvre du projet, (iii) la formulation des PPAT et PSAT et (iv) le renforcement de la capacité opérationnelle du projet. Cependant une nouvelle augmentation du financement est essentielle pour la mise en œuvre de l'agroforesterie de 5 000 ha et pour la préparation du PPAT et des PSAT à travers les processus participatifs afin des gestions pertinentes des ressources naturelles.

### **Audits**

Au cours de la mise en œuvre du Programme, nous avons instauré plusieurs niveaux de système de gestion / contrôle. Voici le tableau ci-dessous comme une synthèse du système de control.

*Tableau 11: Synthèse du système de contrôle*

<b>Type de contrôle</b>	<b>Actions prises</b>
<p>Organisation de la réunion mensuelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport sur la situation actuelle</li> <li>- Exchange sur l'orientation et la vision en future</li> <li>- Mesure à prendre pour résoudre les problèmes</li> </ul>
<p>Vérification périodique des dossiers de comptabilité menée par la JICA (3 fois par an)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérification des documents comptable (vérification des reçus, vérification de la cohérence avec les rapports comptables)</li> </ul>
<p>Mission sur terrain - Juillet 2019</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérification du niveau de réalisation de chaque activité</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- juin-juillet 2022</li> <li>- novembre-décembre 2022</li> <li>- mars 2023</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consultation avec les parties prenants (Secrétariat CAFI, Fonaredd, MEDD, Gov provincial Kwilu, ONG locaux, Société civil, CLD et communauté)</li> <li>- Niveau et qualité de réalisation sur aspect sauvegarde</li> <li>- Visite de bureau de Projet / bureau de ONG locaux / site du projet</li> <li>- Echange avec les partenaires (AFD, GIZ, UE, FAO, UNDP, etc)</li> </ul>
<p>Revue à mi-parcours</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- novembre-décembre 2022</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appréciation globale des performances du Programme</li> <li>- Vérification du processus de mise en œuvre (la communication entre les parties prenants, état de la gestion du projet) et d'identifier les facteurs contributifs et les obstacles à la mise en œuvre du Programme</li> <li>- Evaluation basé sur les six critères DAC (1. Pertinence 2. Cohérence 3. Efficience 4. Efficacité 5. Impact 6. Durabilité)</li> </ul>
<p>Audit externe</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- avril-mai 2023</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nous avons commandité un audit externe du 12 avril au 15 mai 2023 avec une visite de terrain à Kikwit du 27 avril au 03 mai 2023.</li> <li>- Cet audit a procédé d'une manière suivante :</li> <li>- La vérification de toutes les pièces des charges et/ou dépenses mises à disposition (d'avril 2019 au décembre 2022).</li> <li>- La vérification des états financiers</li> <li>- Examen du système de contrôle interne</li> <li>- En globale, cet audit externe a trouvé l'opération financière du Programme étant réguliers et sincères et donnent. Malgré tout, il nous a permis d'identifier les points de rectification comme suivants ;</li> <li>A. En ce qui concerne la passation de marché, l'auditeur a souligné qu'il est préférable de désigner plusieurs personnes qui prends le rôle de président de la commission de sélection* au lieu de désigner une seule personne, pour chercher plus de pouvoir équilibré et de transparence.</li> <li>* A ce stade, commission de sélection est constitué par l'équipe tripartite (l'équipe d'opération de terrain, l'équipe de logistique et l'équipe de suivi et de sauvegarde).</li> <li>→ Sur la base de cette recommandation, 1) nous allons désigner trois personnes qui peuvent prendre le rôle de président de ladite commission, et 2) nous allons demander une personne responsable du département technique du gouvernement provincial d'assister cette commission en tant qu'observateur, afin d'accroître la transparence.</li> <li>B. En ce qui concerne le contrat de bail de bureau de Projet pour Kikwit, on ne fait pas allusion sur la responsabilité au bailleur de verser l'impôt sur les Revenus Locatif (IRL).</li> <li>→ Nous allons améliorer les clauses de contrat de bail de bureau.</li> </ul>



**12) Budget, plan de travail et chronogramme**  
**a) Plan de travail et budget par produits/activités**



Tableau 12: Plan budgétaire

Résultat	Produit	Activité	Lignes budgétaires (préciser le type d'unité lorsque pertinent)/ Activités	Organisme de mise en œuvre	Source de financement	Budget planifié			Nombre d'unité	Coût unitaire (USD)	Durée	Unité de temps (Mois, jour ou forfait)	% imputé au programme	Catégorie Budgétaire UNDG (1-7)	Total (USD)	Partenaire de mise en œuvre	Description narrative des lignes budgétaires
						Budget actuel	Budget par l'addendum	Budget à actualiser									
<b>A. COUTS PAR RESULTATS DU PROGRAMME</b>																	
<b>Effet 1: Renforcement des politiques et gouvernance provinciales relatives à la mise en œuvre de la REDD</b>																	
<b>Produit 1.1. Cadre de concertation multi sectoriel au niveau provincial est créé</b>																	
1	1.1.	1.1.1.	Création du Cadre de concertation multi sectoriel au niveau provincial (ateliers)	JICA	Fonds JICA	\$5,000		\$5,000	1	\$5,000	1	forfait	100 %	UN-7	\$5,000	JAFTA	
<b>Sous Total 1.1.</b>						<b>\$5.000</b>		<b>\$5.000</b>							<b>\$5.000</b>		
<b>Produit 1.2. Développement des plans d'aménagement du territoire</b>																	
1	1.2.	1.2.1.	Elaboration d'un plan provincial d'aménagement du territoire (PPAT/PLAT)	JICA	Fonds CAFI-JICA											JAFTA	
		1.2.1.	contrat des sociétés d'externalisation		Fonds JICA	\$70.000	\$0	\$70.000	1	\$70.000	1	forfait	100 %		\$70.000		
		1.2.1.	Coût de développement et des consultations publiques pour PPAT		Fonds CAFI		\$260.000	\$260.000	1	\$260.000	1	forfait	100 %	UN-4	\$260.000		
						\$70.000	\$260.000	\$330.000	<b>Sous-total Activité 1.2.1. :</b>						<b>\$330.000</b>		
	1.2.	1.2.2.	Elaboration d'un plan provincial d'aménagement du territoire (PPAT/PLAT)		Fonds-CAFI												
		1.2.2.	Coût des consultations des PLAT		Fonds CAFI		\$160.000	\$160.000	5	\$32.000	1	forfait	100 %	UN-4	\$160.000		
		1.2.2.	consultant local en PPAT/PLAT		Fonds CAFI		\$39.200	\$39.200	1	\$2.800	14	personne-mois	100 %	UN-1	\$39.200		
		1.2.2.	perdiem consultant local en PPAT/PLAT		Fonds CAFI		\$7.000	\$7.000	10 jours	\$50	14	mois	100 %	UN-5	\$7.000		
						\$0	\$206.200	\$206.200	<b>Sous-total Activité 1.2.2. :</b>						<b>\$206.200</b>		
<b>Sous Total 1.2.</b>						<b>\$70.000</b>	<b>\$466.200</b>	<b>\$536.200</b>							<b>\$536.200</b>		
<b>Produit 1.3. Chaque territoires et secteur dispose d'un CARG redynamisé d'un PGRN revalidé</b>																	
1	1.3.	1.3.1.	Implication des CLD et CARG dans la réalisation des activités du projet	JICA	Fonds-CAFI											JAFTA	
		1.3.1.	appui au fonctionnement des CARG de secteur		Fonds CAFI	\$50.000		\$50.000	30 CARG	\$1.666,67	1	forfait	100 %	UN-7	\$50.000		
		1.3.1.	organisation des ateliers pour le redynamisation des CLD locaux et CARG		Fonds CAFI		\$72.000	\$72.000	1	\$4.000	18	mois	100 %	UN-7	\$72.000		
		1.3.1.	soutien pour le redynamisation des CLD locaux et CARG		Fonds CAFI		\$147.000	\$147.000	49 secteurs	\$3.000	1	forfait	100 %	UN-2	\$147.000		
<b>Sous Total 1.3.</b>						<b>\$50.000</b>	<b>\$219.000</b>	<b>\$269.000</b>							<b>\$269.000</b>		



Résultat	Produit	Activité	Lignes budgétaires (préciser le type d'unité lorsque pertinent)/ Activités	Organisme de mise en œuvre	Source de financement	Budget planifié			Nombre d'unité	Coût unitaire (USD)	Durée	Unité de temps (Mois, jour ou forfait)	% imputé au programme	Catégorie Budgétaire UNDG (1-7)	Total (USD)	Partenaire de mise en œuvre	Description narrative des lignes budgétaires
						Budget actuel	Budget par l'addendum	Budget à actualiser									
<b>Produit 1.4. Structure provinciale pour faire le suivi de l'application de politique et mesure REDD+ et l'incorporer au SNSF est établie</b>																	
1	1.4.	1.4.1.	Identification des agents/techniciens du ministère provincial de l'environnement, de l'agriculture, du développement rural et autres concernés (ateliers)	JICA	Fonds JICA	\$15.000		\$15.000	1	\$15.000	1	forfait	100 %		\$15.000	JAFTA	
<b>Sous Total 1.4.</b>						\$15.000	\$0	\$15.000							\$15.000		
<b>Produit 1.5. Renforcement de capacité des agents pour le suivi de l'application de politique et mesure REDD+ est effectué</b>																	
1	1.5.	1.5.1.	Dispenser la formation des techniciens des ministères provinciaux de l'environnement, de l'agriculture et du développement rural à travers les groupes de travail thématiques	JICA	Fonds-CAFI-JICA											JAFTA	
		1.5.1.	perdiem des agents locaux (pour le suivi des activités des paysans), 3 jours dans chaque village une fois l'an, pendant 5 ans. Au total 250 villages		Fonds CAFI	\$93.750		\$93.750	750 jours	\$25	5	ans	100 %	UN-6	\$93.750		
		1.5.1.	fonctionnement moto tout terrain pour les techniciens de 30 secteurs (1 technicien formé par secteur)		Fonds CAFI	\$76.950		\$76.950	30 motos	\$45	57	mois	100 %	UN-7	\$76.950		
		1.5.1.	Training & workshop		Fonds JICA	\$15.000		\$15.000	1	\$3.000	5	par an	100 %		\$15.000		
		1.5.1.	Coordination des activités (experts expatriés)		Fonds JICA	\$424.400		\$424.400	3	\$10.000	14,146	7 mois	100 %		\$424.400		
		1.5.1.	Coordination des activités (consultants nationaux)		Fonds JICA	\$286.200		\$286.200	3	\$2.400	39,75	mois	100 %		\$286.200		
		1.5.1.	Fonctionnement (fonctionnement des véhicules et motos)		Fonds CAFI	\$36.617		\$36.617	1	\$642	57	mois	100 %	UN-7	\$36.617		
		1.5.1.	Fonctionnement (fonctionnement des véhicules et motos)		Fonds JICA	\$129.920		\$129.920	1	\$2.279	57	mois	100 %		\$129.920		
		1.5.1.	Fonctionnement (frais de voyage)		Fonds JICA	\$70.500		\$70.500	3	\$50	470	jours/pers/5ans	100 %		\$70.500		
		1.5.1.	fonctionnement pour le suivi par point focal provincial (perdiem, carburant, etc.)		Fonds CAFI		\$16.000	\$16.000	2	\$4.000	2	forfait/fois/année	100 %	UN-7	\$16.000		
		1.5.1.	organisation d'atelier et formation (gouverneur, etc.)		Fonds CAFI		\$50.000	\$50.000	1	\$2.500	20	fois/mois	100 %	UN-7	\$50.000		
		1.5.1.	perdiem des agents locaux (Groupes de travail thématiques)		Fonds CAFI		\$117.600	\$117.600	84	\$70	20	jour, mois	100 %	UN-5	\$117.600		
		1.5.1.	perdiem des agents locaux (y compris MEDD, MINAM, DR, AT, Foncier, Plan, MRV)		Fonds CAFI		\$168.000	\$168.000	200	\$35	24	jour, mois	100 %	UN-5	\$168.000		
		1.5.1.	Location des véhicules pour les ST		Fonds CAFI		\$15.120	\$15.120	7	\$120	18	unité, mois	100 %	UN-4	\$15.120		
		1.5.1.	perdiem et fonctionnement des agents locaux (enquêtes de référence, suivi et enquête d'impacts de migration sur des forêts, etc.)		Fonds CAFI		\$16.000	\$16.000	5	\$40	80	personne, jour	100 %	UN-5	\$16.000		
		1.5.1.	fonctionnement de point focal de province (internet, papeterie, transport)		Fonds CAFI		\$4.800	\$4.800	2	\$100	24	mois	100 %	UN-7	\$4.800		
						\$1.133.337	\$387.520	\$1.520.857	<b>Sous-total Activité 1.5.1. :</b>						\$1.520.857		
1	1.5.	1.5.2.	Mise à disposition des agents des services techniques concernés participant aux activités de REDD+ des motos, ordinateurs portables, GPS et caméras numériques.	JICA	Fonds-CAFI-JICA											JAFTA	



Résultat	Produit	Activité	Lignes budgétaires (préciser le type d'unité lorsque pertinent)/ Activités	Organisme de mise en œuvre	Source de financement	Budget planifié			Nombre d'unité	Coût unitaire (USD)	Durée	Unité de temps (Mois, jour ou forfait)	% imputé au programme	Catégorie Budgétaire UNDG (1-7)	Total (USD)	Partenaire de mise en œuvre	Description narrative des lignes budgétaires
						Budget actuel	Budget par l'addendum	Budget à actualiser									
		1.5.2.	équipement pour les techniciens des services techniques (moto, PC, GPS, camera, etc.)		Fonds JICA	\$156.600		\$156.600	30	\$5.220	1	forfait	100 %		\$156.600	JAFTA	
		1.5.2.	équipement pour les techniciens des services techniques (moto, PC, GPS, camera, etc.)		Fonds CAFI		\$14.000	\$14.000	2	\$7.000	1	forfait	100 %	UN-3	\$14.000		
						\$156.600	\$14.000	\$170.600	Sous-total Activité 1.5.2. :						\$170.600		
1	1.5.	1.5.3.	Organisation du COPIL et missions de suivi du COPIL	JICA	Fonds-CAFI-JICA											JAFTA	
		1.5.3.	Missions de suivi du CoPIL		Fonds JICA	\$27.300		\$27.300	5	\$130	42	jours/pers/an née	100 %		\$27.300		
		1.5.3.	organisation du COPIL		Fonds CAFI		\$124.000	\$124.000	1	\$31.000	4	fois/3.5 ans	100 %	UN-7	\$124.000		
						\$27.300	\$124.000	\$151.300	Sous-total Activité 1.5.3. :						\$151.300		
1	1.5.	1.5.4.	Organisation d'événements environnementaux	JICA	Fonds JICA	\$9.000		\$9.000	1	\$3.000	3	fois	100 %		\$9.000	JAFTA	
						\$9.000	\$0	\$9.000	Sous-total Activité 1.5.4. :						\$9.000		
1	1.5.	1.5.6.	l'enquête de PAM/SNSF	JICA	Fonds-CAFI											JAFTA	
		1.5.6.	l'enquête diverse (PAM/SNSF)		Fonds CAFI		\$18.000	\$18.000	1	\$18.000	1	\$0	100 %	UN-7	\$18.000		
		1.5.6.	perdiem des agents centraux (DDD/DIAF)		Fonds CAFI		\$18.000	\$18.000	2	\$1.500	6,00	personne, mois	100 %	UN-5	\$18.000		
		1.5.6.	fonctionnement des agents centraux (DDD/DIAF)		Fonds CAFI		\$12.000	\$12.000	2	\$1.000	6,00	personne, mois	100 %	UN-7	\$12.000		
						\$0	\$48.000	\$48.000	Sous-total Activité 1.5.6. :						\$48.000		
1	1.5.	1.5.7.	Fonctionnement des véhicules	JICA	Fonds-CAFI											JAFTA	
		1.5.7.	véhicule 4x4 (os1)		Fonds CAFI		\$57.500	\$57.500	1	\$2.500	23	mois	100 %	UN-7	\$57.500		
		1.5.7.	chauffeurs véhicule 4x4 (os1)		Fonds CAFI		\$14.950	\$14.950	1	\$650	23	personne-mois	100 %	UN-1	\$14.950		
		1.5.7.	perdiem chauffeurs véhicule 4x4 (os1)		Fonds CAFI		\$16.100	\$16.100	14	\$50	23	jour/mois	100 %	UN-5	\$16.100		
						\$0	\$88.550	\$88.550	Sous-total Activité 1.5.7. :						\$88.550		
1	1.5.	1.5.8.	Soutien technique et coordination des activités	JICA	Fonds-CAFI											JAFTA	
		1.5.8.	chef de projet (politique REDD+)		Fonds CAFI		\$104.800	\$104.800	1	\$26.200	4	personne-mois	100 %	UN-4	\$104.800		
		1.5.8.	perdiem (chef de projet (politique REDD+))		Fonds CAFI		\$13.600	\$13.600	1	\$3.400	4	mois	100 %	UN-5	\$13.600		
		1.5.8.	experts expatriés (MRV-télé-détection)		Fonds CAFI		\$37.000	\$37.000	1	\$18.500	2	personne-mois	100 %	UN-4	\$37.000		
		1.5.8.	perdiem (experts expatriés (MRV-télé-détection))		Fonds CAFI		\$6.800	\$6.800	1	\$3.400	2	mois	100 %	UN-5	\$6.800		
							\$162.200	\$162.200	Sous-total Activité 1.5.8. :						\$162.200		
<b>Sous Total 1.5.</b>						<b>\$1.326.237</b>	<b>\$824.270</b>	<b>\$2.150.507</b>							<b>\$2.150.507</b>		
Produit 1.6. Guide technique de modèle des activités REDD+ Kwilu est établi																	



Résultat	Produit	Activité	Lignes budgétaires (préciser le type d'unité lorsque pertinent)/ Activités	Organisme de mise en œuvre	Source de financement	Budget planifié			Nombre d'unité	Coût unitaire (USD)	Durée	Unité de temps (Mois, jour ou forfait)	% imputé au programme	Catégorie Budgétaire UNDG (1-7)	Total (USD)	Partenaire de mise en œuvre	Description narrative des lignes budgétaires
						Budget actuel	Budget par l'addendum	Budget à actualiser									
1	1.6.	1.6.1.	Elaboration du Guide technique de modèle des activités REDD+ Kwilu est établi experts expatriés (chef de projet adjoint)	JICA												JAFTA	
					Fonds JICA	\$150.000		\$150.000	1	\$10.000	15	mois	100 %		\$150.000		
<b>Sous Total 1.6.</b>						<b>\$150.000</b>	<b>\$0</b>	<b>\$150.000</b>						<b>\$0</b>	<b>\$150.000</b>		
Total Effet 1 (Fonds CAFI)						\$257.317	\$1.509.470	\$1.766.787							\$1.766.787		
Total Effet 1 (Fonds JICA)						\$1.358.920	\$0	\$1.358.920							\$1.358.920		
Total Effet 1 (Fonds CAFI+JICA)						\$1.616.237	\$1.509.470	\$3.125.707							\$3.125.707		
<b>Effet 2 : L'agroforesterie et la protection des forêts mises en place à travers l'Implication des concessionnaires/fermiers propriétaires et des paysans</b>																	
Produit 2.1. Reboisement pour l'agroforesterie mixte (acacia, palmier à huile, manioc, arbre fruitier, etc.) par les concessions / fermiers																	
2	2.1.	2.1.1.	Mise en place des pépinières par concessionnaires (motivation aux pépiniéristes))	JICA	Fonds CAFI	\$150.000		\$150.000	250	\$50,00	12	pépiniériste/mois	100 %	UN-2	\$150.000	JAFTA/AMAR-CAFEN/AIPD	
2	2.1.	2.1.2.	Reboisement pour l'agroforesterie mixte (acacia, palmier à huile, manioc, fruitier, etc.) par les concessionnaires/fermiers (Investissement Initial) (en forme de PSE)	JICA	Fonds CAFI	\$245.000		\$245.000	2500	\$98,00	1	forfait/ha	100 %	UN-4	\$245.000	JAFTA/AMAR-CAFEN/AIPD	
2	2.1.	2.1.3.	Reboisement pour l'agroforesterie mixte (acacia, palmier à huile, manioc, fruitier, etc.) par les concessionnaires/fermiers (entretien) (en forme de PSE)	JICA	Fonds CAFI	\$287.400		\$287.400	2500	\$114,96	1	forfait/ha	100 %	UN-4	\$287.400	JAFTA/AMAR-CAFEN/AIPD	
<b>Sous Total 2.1.</b>						<b>\$682.400</b>	<b>\$0</b>	<b>\$682.400</b>							<b>\$682.400</b>		
Produit 2.2. Les concessionnaires créent des mises en défens d'au moins 5m de largeur autour de leurs plantations agro forestières																	
2	2.2.	2.2.1.	Les concessionnaires créent des mises en défens d'au moins 5m de largeur autour de leurs plantations agro forestières	JICA	Fonds CAFI	\$180.000		\$180.000	\$2.500	\$72	\$1	forfait/ha	100 %	UN-4	\$180.000	JAFTA/AMAR-CAFEN/AIPD	
<b>Sous Total 2.2.</b>						<b>\$180.000</b>	<b>\$0</b>	<b>\$180.000</b>							<b>\$180.000</b>		
Produit 2.3. Reboisement pour l'agroforesterie mixte (acacia, palmier à huile, manioc, arbre fruitier, etc.) par les paysans																	
2	2.3.	2.3.1.	Mise en place des pépinières par les OP (motivation aux pépiniéristes))	JICA	Fonds CAFI	\$150.000		\$150.000	250	\$50,00	12	pépiniériste/mois	100 %	UN-2	\$150.000	JAFTA/AMAR-CAFEN/AIPD	
2	2.3.	2.3.1.	Mise en place des pépinières par les OP (motivation aux pépiniéristes)) (Gungu)		Fonds CAFI		\$57.600	\$57.600	800	\$72,00	1	ha	100 %	UN-4	\$57.600		
						\$150.000	\$57.600	\$207.600	<b>Sous-total Activité 2.3.1. :</b>						<b>\$207.600</b>		
2	2.3.	2.3.2.	Reboisement pour l'agroforesterie mixte (acacia, palmier à huile, manioc, fruitier, etc.) par les paysans (Investissement Initial) (en forme de PSE)	JICA	Fonds CAFI	\$275.000		\$275.000	2500	\$110,00	1	forfait/ha	100 %	UN-4	\$275.000	JAFTA/AMAR-CAFEN/AIPD	
2	2.3.	2.3.3.	Reboisement pour l'agroforesterie mixte (acacia, palmier à huile, manioc, fruitier, etc.) par les paysans (entretiens) (en forme de PSE)	JICA	Fonds CAFI	\$287.400		\$287.400	2500	\$114,96	1	forfait/ha	100 %	UN-4	\$287.400	JAFTA/AMAR-CAFEN/AIPD	
2	2.3.	2.3.2 et 3	PSE pour paysan traditionnel (y compris mises en défens) (Gungu)		Fonds CAFI		\$284.000	\$284.000	500	\$568,00	1	forfait/ha	100 %	UN-4	\$284.000		
						\$562.400	\$284.000	\$846.400	<b>Sous-total Activité 2.3.2 et 3 :</b>						<b>\$846.400</b>		
2	2.3.	2.3.4.	Vérification par l'OP	JICA	Fonds CAFI	\$60.000		\$60.000	250	\$240	\$1	forfait/CLD	100 %	UN-4	\$60.000	JAFTA/AMAR-CAFEN/AIPD	
<b>Sous Total 2.3.</b>						<b>\$772.400</b>	<b>\$341.600</b>	<b>\$1.114.000</b>							<b>\$1.114.000</b>		
Produit 2.4. Les paysans de 250 villages mettent en défens leurs plantations agro forestières																	



Résultat	Produit	Activité	Lignes budgétaires (préciser le type d'unité lorsque pertinent)/ Activités	Organisme de mise en œuvre	Source de financement	Budget planifié			Nombre d'unité	Coût unitaire (USD)	Durée	Unité de temps (Mois, jour ou forfait)	% imputé au programme	Catégorie Budgétaire UNDG (1-7)	Total (USD)	Partenaire de mise en œuvre	Description narrative des lignes budgétaires
						Budget actuel	Budget par l'addendum	Budget à actualiser									
2	2.4.	2.4.1.	Les paysans de 250 villages mettent en défens leurs plantations agro forestières	JICA	Fonds CAFI	\$180.000		\$180.000	2500	\$ 72,00	1	forfait/ha	100 %	UN-4	\$180.000	JAFTA/AMAR-CAFEN/AIPD	
<b>Sous Total 2.4.</b>						<b>\$180.000</b>	<b>\$0</b>	<b>\$180.000</b>							<b>\$180.000</b>		
<b>Produit 2.5 Soutien technique pour la mise en œuvre de l'agroforesterie</b>																	
2	2.5.	2.5.1.	Soutien technique pour la mise en œuvre de l'agroforesterie	JICA	Fonds-JICA	\$1.634.517										JAFTA/AMAR-CAFEN/AIPD	
		2.5.1.	Agronomes (ONG)		Fonds JICA	\$1.064.700		\$1.064.700	14	\$1.811	42	mois	100 %		\$1.064.700		
		2.5.1.	Consultants locaux (agronome, MRV, supervision)		Fonds JICA	\$288.000		\$288.000	3	\$2.286	42	mois	100 %		\$288.000		
		2.5.1.	experts expatriés		Fonds JICA	\$137.200		\$137.200	1	\$10.000	13,72	mois	100 %		\$137.200		
		2.5.1.	Fonctionnement (fonctionnement des véhicules et motos)		Fonds CAFI	\$36.617		\$36.617	4	\$218	42	mois	100 %	UN-7	\$36.617		
		2.5.1.	Fonctionnement (frais de voyage)		Fonds JICA	\$108.000		\$108.000	3	\$50	720	jours/pers	100 %		\$108.000		
		2.5.1.	expert expatrié en agroforesterie/foresterie communautaire		Fonds CAFI		\$222.000	\$222.000	1	\$18.500	12	personne-mois	100 %	UN-1	\$222.000		
		2.5.1.	perdiem (expert expatrié en agroforesterie/foresterie communautaire)		Fonds CAFI		\$40.800	\$40.800	1	\$3.400	12	mois	100 %	UN-5	\$40.800		
		2.5.1.	consultant local en suivi participatif et MRV		Fonds CAFI		\$105.600	\$105.600	2	\$2.400	22	personne-mois	100 %	UN-1	\$105.600		
		2.5.1.	perdiem consultant local en suivi participatif et MRV		Fonds CAFI		\$22.000	\$22.000	20	\$50	22	jour/mois	100 %	UN-5	\$22.000		
		2.5.1.	agronomes soutenant la mise en œuvre d'agroforesterie (ONG)		Fonds CAFI		\$97.200	\$97.200	8	\$1.620	7,5	personne-mois	100 %	UN-4	\$97.200		
<b>Sous Total 2.5.</b>						<b>\$1.634.517</b>	<b>\$487.600</b>	<b>\$2.122.117</b>							<b>\$2.122.117</b>		
<b>Produit 2.6 Approvisionnement et transport des matériels pour l'agroforesterie</b>																	
2	2.6.	2.6.1.	Approvisionnement et distribution des matériels pour l'agroforesterie	JICA	Fonds-JICA											JAFTA/AMAR-CAFEN/AIPD	
		2.6.1.	achats et transport des semences		Fonds CAFI	\$30.300		\$30.300	1500	\$20,00	1	ha	100 %	UN-2	\$30.300		
		2.6.1.	achats et transport des boutures		Fonds CAFI	\$210.000		\$210.000	1500	\$140,00	1	ha	100 %	UN-2	\$210.000		
		2.6.1.	graines de palmier		Fonds CAFI	\$234.000		\$234.000	2000	\$0,75	156	ha	100 %	UN-2	\$234.000		
		2.6.1.	houes pour pépinière		Fonds CAFI	\$10.000		\$10.000	2	\$10,00	500	pièce/pépinie re	100 %	UN-2	\$10.000		
		2.6.1.	machettes pour pépinière		Fonds CAFI	\$5.000		\$5.000	2	\$5,00	500	pièce/pépinie re	100 %	UN-2	\$5.000		
		2.6.1.	arrosoirs (pépinières)		Fonds CAFI	\$20.000		\$20.000	2	\$20,00	500	pièce/pépinie re	100 %	UN-2	\$20.000		
		2.6.1.	râteaux (pépinières)		Fonds CAFI	\$6.000		\$6.000	2	\$6,00	500	pièce/pépinie re	100 %	UN-2	\$6.000		
		2.6.1.	brouettes pour pépinière		Fonds CAFI	\$50.000		\$50.000	2	\$50,00	500	pièce/pépinie re	100 %	UN-2	\$50.000		
		2.6.1.	sachets		Fonds CAFI	\$75.000		\$75.000	1	\$15,00	5000	ha	100 %	UN-2	\$75.000		



Résultat	Produit	Activité	Lignes budgétaires (préciser le type d'unité lorsque pertinent)/ Activités	Organisme de mise en œuvre	Source de financement	Budget planifié			Nombre d'unité	Coût unitaire (USD)	Durée	Unité de temps (Mois, jour ou forfait)	% imputé au programme	Catégorie Budgétaire UNDG (1-7)	Total (USD)	Partenaire de mise en œuvre	Description narrative des lignes budgétaires
						Budget actuel	Budget par l'addendum	Budget à actualiser									
		2.6.1.	Kit matériel pour fermier		Fonds CAFI	\$177.500		\$177.500	250	\$710,00	1	fermier	100 %	UN-2	\$177.500		
		2.6.1.	kit matériel pour paysan		Fonds CAFI	\$177.500		\$177.500	2500	\$71,00	1	paysan	100 %	UN-2	\$177.500		
		2.6.1.	Cordes et divers		Fonds CAFI	\$100.000		\$100.000	5000	\$20,00	1	ha	100 %	UN-2	\$100.000		
		2.6.1.	vélos tout terrain		Fonds JICA	\$65.000		\$65.000	500	\$130,00	1	pièce	100 %		\$65.000		
		2.6.1.	sachet/bêches pour pépinière		Fonds JICA	\$50.000		\$50.000	2	\$50,00	500	pièce/pépinière	100 %		\$50.000		
		2.6.1.	achats et transport de semences et boutures		Fonds JICA	\$360.780		\$360.780	2310	\$156,18	1	ha	100 %		\$360.776		
		2.6.1.	graines de palmier		Fonds JICA	\$95.470		\$95.470	300	\$2,04	156	ha	100 %		\$95.472		
		2.6.1.	Control de distribution des matériels et semences (agronomes)		Fonds JICA	\$265.050		\$265.050	14	\$946,61	20	mois	100 %		\$265.050		
		2.6.1.	Fonctionnement (fonctionnement des véhicules pour transport)		Fonds CAFI	\$109.850		\$109.850	1	\$5.492,52	20	mois	100 %	UN-7	\$109.850		
		2.6.1.	Fonctionnement (fonctionnement des véhicules pour transport)		Fonds JICA	\$519.680		\$519.680	4	\$6.496,00	20	mois/véhicule	100 %		\$519.680		
		2.6.1.	achats et transport de semences et boutures		Fonds CAFI		\$280.000	\$280.000	800	\$350,00	1	ha	100 %	UN-2	\$280.000		
		2.6.1.	houes pour pépinière		Fonds CAFI		\$1.600	\$1.600	2	\$10,00	80	pièce/pépinière	100 %	UN-2	\$1.600		
		2.6.1.	machettes pour pépinière		Fonds CAFI		\$800	\$800	2	\$5,00	80	pièce/pépinière	100 %	UN-2	\$800		
		2.6.1.	arrosoirs (pépinières)		Fonds CAFI		\$3.200	\$3.200	2	\$20,00	80	pièce/pépinière	100 %	UN-2	\$3.200		
		2.6.1.	râteaux (pépinières)		Fonds CAFI		\$960	\$960	2	\$6,00	80	pièce/pépinière	100 %	UN-2	\$960		
		2.6.1.	brouettes pour pépinière		Fonds CAFI		\$8.000	\$8.000	2	\$50,00	80	pièce/pépinière	100 %	UN-2	\$8.000		
		2.6.1.	sachets pour pépinière		Fonds CAFI		\$12.000	\$12.000	1	\$15,00	800	ha	100 %	UN-2	\$12.000		
		2.6.1.	kit matériel pour paysan		Fonds CAFI		\$227.200	\$227.200	80	\$710,00	4	paysan	100 %	UN-2	\$227.200		
		2.6.1.	Divers		Fonds CAFI		\$12.000	\$12.000	1	\$15,00	800	ha	100 %	UN-2	\$12.000		
<b>Sous Total 2.6.</b>						<b>\$2.561.130</b>	<b>\$545.760</b>	<b>\$3.106.890</b>						<b>\$3.106.888</b>			
<b>Total Effet 2 (Fonds CAFI)</b>						<b>\$3.056.567</b>	<b>\$1.374.960</b>	<b>\$4.431.527</b>							<b>\$4.431.527</b>		
<b>Total Effet 2 (Fonds JICA)</b>						<b>\$2.953.880</b>	<b>\$0</b>	<b>\$2.953.880</b>							<b>\$2.953.878</b>		
<b>Total Effet 2 (Fonds CAFI+JICA)</b>						<b>\$6.010.447</b>	<b>\$1.374.960</b>	<b>\$7.385.407</b>							<b>\$7.385.405</b>		
<b>Effet 3 : Protection de l'environnement des terroirs à travers l'implication des villageois</b>																	
<b>Produit 3.1. Les activités de 250 OP (de 250 villages) sont redynamisées</b>																	
3	3.1.	3.1.1.	Les activités de 250 OP (de 250 villages) sont redynamisées	JICA	Fonds JICA	\$30.000		\$30.000	2	\$3.000	5	fois/année	100 %		\$30.000	JAFTA/AMAR-CAFEN/AIPD	
<b>Sous Total 3.1.</b>						<b>\$30.000</b>		<b>\$30.000</b>									
<b>Produit 3.2. Les plans simples d'aménagement du territoire (PSAT) sont élaborés</b>																	



Résultat	Produit	Activité	Lignes budgétaires (préciser le type d'unité lorsque pertinent)/ Activités	Organisme de mise en œuvre	Source de financement	Budget planifié			Nombre d'unité	Coût unitaire (USD)	Durée	Unité de temps (Mois, jour ou forfait)	% imputé au programme	Catégorie Budgétaire UNDG (1-7)	Total (USD)	Partenaire de mise en œuvre	Description narrative des lignes budgétaires
						Budget actuel	Budget par l'addendum	Budget à actualiser									
3	3.2.	3.2.1.	Elaboration des plans simples d'aménagement du territoire (PSAT)	JICA	Fonds CAFI-JICA											JAFTA/AMAR-CAFEN/AIPD	
		3.2.1.	Gestion environnementale et sociale (CLIP pour PSAT)		Fonds JICA	\$75.000		\$75.000	250 villages	\$300	1	atelier, année	100 %		\$75.000		
		3.2.1.	Animation (ONG)		Fonds JICA	\$799.650		\$799.650	14pers	\$1.785	32	mois	100 %		\$799.650		
		3.2.1.	Consultant en PSAT		Fonds JICA	\$57.600		\$57.600	1 pers	\$2.400	24	mois	100 %		\$57.600		
		3.2.1.	Frais de voyage		Fonds JICA	\$18.000		\$18.000	15 jours	\$50	24	mois	100 %		\$18.000		
		3.2.1.	animateurs soutenant l'élaboration et la mise en œuvre du PSAT (ONG)		Fonds CAFI		\$145.800	\$145.800	5 pers	\$1.620	18	mois	100 %	UN-4	\$145.800		
		3.2.1.	consultant local en PSAT		Fonds CAFI		\$57.600	\$57.600	2 pers	\$2.400	12	mois	100 %	UN-1	\$57.600		
		3.2.1.	perdiem consultant local en PSAT		Fonds CAFI		\$6.000	\$6.000	10 jours	\$50	12	mois	100 %	UN-5	\$6.000		
<b>Sous Total 3.2.</b>						<b>\$950.250</b>	<b>\$209.400</b>	<b>\$1.159.650</b>						<b>\$1.159.650</b>			
<b>Produit 3.3. 250 villages protègent effectivement leurs lambeaux forestiers les plus précieux</b>																	
3	3.3.	3.3.1.	Sensibilisation pour protéger des lambeaux forestiers sur la base des PSAT	JICA	Fonds-CAFI											JAFTA/AMAR-CAFEN/AIPD	
		3.3.1.	Atelier de sensibilisation pour protéger des lambeaux forestiers sur la base des PSAT		Fonds CAFI	\$62.500		\$62.500	250	\$250,00	1	forfait	100 %	UN-7	\$62.500		
						\$62.500	\$0	\$62.500	<b>Sous-total Activité 3.3.1. :</b>					<b>\$62.500</b>			
3	3.3.	3.3.2.	Mise en défens leurs lambeaux forestiers	JICA	Fonds CAFI	\$122.500		\$122.500	250	\$490	1	forfait	100 %	UN-4	\$122.500	JAFTA/AMAR-CAFEN/AIPD	
3	3.3.	3.3.3.	soutien technique	JICA	Fonds-CAFI												
		3.3.3.	assistant de chef de projet adjoint (protection des lambeaux forestiers sur la base des PSAT)		Fonds CAFI		\$54.000	\$54.000	1	\$3.000,00	18	personne-mois	100 %	UN-4	\$54.000		
		3.3.3.	perdiem assistant de chef de projet adjoint (protection des lambeaux forestiers sur la base des PSAT)		Fonds CAFI		\$9.000	\$9.000	10	\$50,00	\$18	jour/mois	100 %	UN-5	\$9.000		
						\$0	\$63.000	\$63.000	<b>Sous-total Activité 3.3.3. :</b>					<b>\$63.000</b>			
	3.3.	3.3.4.	chauffeurs véhicule 4x4 (os3.4)		Fonds CAFI		\$31.200	\$31.200	2	\$650,00	24	personne-mois	100 %	UN-1	\$31.200		
		3.3.4.	perdiem chauffeurs véhicule 4x4 (os3.4)		Fonds CAFI		\$33.600	\$33.600	14	\$50,00	48	jour/mois	100 %	UN-5	\$33.600		
		3.3.4.	véhicule 4x4 (os3.4)		Fonds CAFI		\$120.000	\$120.000	2	\$2.500,00	24	mois	100 %	UN-7	\$120.000		
						\$0	\$184.800	\$184.800	<b>Sous-total Activité 3.3.4. :</b>					<b>\$184.800</b>			
<b>Sous Total 3.3.</b>						<b>\$185.000</b>	<b>\$247.800</b>	<b>\$432.800</b>							<b>\$432.800</b>		
<b>Produit 3.4. Contrat de charbonnage responsable dans les 250 villages est signé avec l'accord de villageois</b>																	
3	3.4.	3.4.1.	Contrat de charbonnage responsable dans les 250 villages est signé avec l'accord de villageois	JICA	Fonds JICA	\$7.500		\$7.500	250	\$30	1	forfait	100 %		\$7.500	JAFTA/AMAR-CAFEN/AIPD	
<b>Sous Total 3.4.</b>						<b>\$7.500</b>	<b>\$0</b>	<b>\$7.500</b>							<b>\$7.500</b>		
<b>Produit 3.5. Gestion durable des forêts établies par l'agroforesterie</b>																	



Résultat	Produit	Activité	Lignes budgétaires (préciser le type d'unité lorsque pertinent)/ Activités	Organisme de mise en œuvre	Source de financement	Budget planifié			Nombre d'unité	Coût unitaire (USD)	Durée	Unité de temps (Mois, jour ou forfait)	% imputé au programme	Catégorie Budgétaire UNDG (1-7)	Total (USD)	Partenaire de mise en œuvre	Description narrative des lignes budgétaires
						Budget actuel	Budget par l'addendum	Budget à actualiser									
3	3.5.	3.5.1.	équipements et matériels pour appui à la durabilité de l'agroforesterie	JICA	Fonds CAFI		\$100.000	\$100.000	1	\$5.000,00	20	unités	100 %	UN-2	\$100.000	JAFTA	
3	3.5.	3.5.2.	soutien technique	JICA	Fonds-CAFI											JAFTA	
		3.5.2.	experts expatriés (Gestion durable des forêts établies par l'agroforesterie)		Fonds CAFI		\$140.400	\$140.400	1	\$23.400,00	6	personne-mois	100 %	UN-1	\$140.400		
		3.5.2.	perdiem (experts expatriés (Gestion durable des forêts établies par l'agroforesterie))		Fonds CAFI		\$20.400	\$20.400	1	\$3.400,00	6	mois	100 %	UN-5	\$20.400		
		3.5.4.	chef de projet adjoint (Gestion durable des forêts établies par l'agroforesterie y compris charbonnage)		Fonds CAFI		\$79.200	\$79.200	1	\$3.300,00	24	personne-mois	100 %	UN-4	\$79.200		
		3.5.4.	perdiem chef de projet adjoint (Gestion durable des forêts établies par l'agroforesterie y compris charbonnage)		Fonds CAFI		\$12.000	\$12.000	10	\$50,00	\$24	jour/mois	100 %	UN-5	\$12.000		
						\$0	\$252.000	\$252.000	Sous-total Activité 3.5.2. :						\$252.000		
3	3.5.	3.5.3.	Fonctionnement des véhicules	JICA	Fonds-CAFI											JAFTA	
		3.5.3.	chauffeurs véhicule 4x4 (os3.5)		Fonds CAFI		\$31.200	\$31.200	2	\$650,00	24	personne-mois	100 %	UN-1	\$31.200		
		3.5.3.	perdiem chauffeurs véhicule 4x4 (os3.5)		Fonds CAFI		\$33.600	\$33.600	14	\$50,00	48	jour/mois	100 %	UN-5	\$33.600		
		3.5.3.	véhicule 4x4 (os3.5)		Fonds CAFI		\$120.000	\$120.000	2	\$2.500,00	24	mois	100 %	UN-7	\$120.000		
						\$0	\$184.800	\$184.800	Sous-total Activité 3.5.3. :						\$184.800		
Sous Total 3.5.						\$0	\$536.800								\$536.800		
Total Effet 3 (Fonds CAFI)						\$185.000	\$994.000	\$1.179.000							\$1.179.000		
Total Effet 3 (Fonds JICA)						\$987.750	\$0	\$987.750							\$987.750		
Total Effet 3 (Fonds CAFI+JICA)						\$1.172.750	\$994.000	\$2.166.750							\$2.166.750		
Effet 4 : Sensibiliser les populations des secteurs au rôle du couvert végétal arboré dans la gestion des ressources naturelles (GRN)																	
Produit 4.1. Les radios communautaires diffusent au moins une heure d'émissions de sensibilisation par semaine																	
4	4.1.	4.1.1.	Produit 4.1. Les radios communautaires diffusent au moins une heure d'émissions de sensibilisation par semaine	JICA	Fonds JICA		\$48.000	\$48.000	4	\$40,00	300	émission/radio/mois	100 %		\$48.000	JAFTA/AMAR-CAFEN/AIPD	
Sous Total 4.1.						\$48.000	\$48.000								\$48.000		
Produit 4.2. Affiches et panneaux de communication visibles et accessibles en lieux stratégiques, en langues locales																	
4	4.2.	4.2.1.	Pose des panneaux de communication	JICA	Fonds CAFI		\$20.000	\$20.000	1	\$40,00	500	par village de plantation	100 %	UN-2	\$20.000	JAFTA/AMAR-CAFEN/AIPD	
4	4.2.	4.2.2.	Pose des pancartes métalliques de pour visibilité	JICA	Fonds-CAFI-JICA											JAFTA/AMAR-CAFEN/AIPD	
		4.2.2.	Pose des pancartes métalliques de pour visibilité		Fonds JICA		\$75.000	\$75.000	1	\$150,00	500	villages et fermiers	100 %		\$75.000		
		4.2.2.	pancartes des activités du programme dans les villages et fermiers		Fonds CAFI		\$13.500	\$13.500	3	\$150,00	30	villages et fermiers	100 %	UN-2	\$13.500		
						\$75.000	\$13.500	\$88.500	Sous-total Activité 4.2.2. :						\$88.500		
Sous Total 4.2.						\$95.000	\$13.500	\$108.500							\$108.500		
Total Effet 4 (Fonds CAFI)						\$20.000	\$13.500	\$33.500							\$33.500		
Total Effet 4 (Fonds JICA)						\$123.000	\$0	\$123.000							\$123.000		



Résultat	Produit	Activité	Lignes budgétaires (préciser le type d'unité lorsque pertinent)/ Activités	Organisme de mise en œuvre	Source de financement	Budget planifié			Nombre d'unité	Coût unitaire (USD)	Durée	Unité de temps (Mois, jour ou forfait)	% imputé au programme	Catégorie Budgétaire UNDG (1-7)	Total (USD)	Partenaire de mise en œuvre	Description narrative des lignes budgétaires
						Budget actuel	Budget par l'addendum	Budget à actualiser									
<b>Total Effet 4 (Fonds CAFI+JICA)</b>						\$143.000	\$13.500	\$156.500							\$156.500		
<b>Effet 5 : Mesures de sauvegarde (mesures pour le PGES, MGP, genre, sécurisation foncière, etc.)</b>																	
<b>Produit 5.1. La gestion environnementale et sociale (y compris ateliers CLIP, PGES) est mise en œuvre</b>																	
5	5.1.	5.1.1.	La gestion environnementale et sociale (y compris ateliers CLIP, PGES) est mise en œuvre	JICA	Fonds-JICA											JAFTA/AMAR-CAFEN/AIPD	
		5.1.1.	Gestion environnementale et sociale (y compris ateliers CLIP, PGES)		Fonds JICA	\$125.000		\$125.000	250	\$250	2	atelier, année	100 %		\$125.000		
		5.1.1.	Personnel technique national (sauvegarde)		Fonds JICA	\$57.600		\$57.600	1	\$2.400	24	personne-mois	100 %		\$57.600		
		5.1.1.	perdiem technique national (sauvegarde)		Fonds JICA	\$18.000		\$18.000	15	\$50	24	jour/mois	100 %		\$18.000		
		5.1.1.	Personnel technique national (participation communautaire/genre)		Fonds JICA	\$57.600		\$57.600	1	\$2.400	24	personne-mois	100 %		\$57.600		
		5.1.1.	perdiem technique national (participation communautaire/genre)		Fonds JICA	\$18.000		\$18.000	15	\$50	24	jour/mois	100 %		\$18.000		
		5.1.1.	Personnel technique national (affaire foncier)		Fonds JICA	\$57.600		\$57.600	1	\$2.400	24	personne-mois	100 %		\$57.600		
		5.1.1.	perdiem technique national (affaire foncier)		Fonds JICA	\$18.000		\$18.000	15	\$50	24	jour/mois	100 %		\$18.000		
		5.1.1.	experts expatriés (sauvegarde)		Fonds JICA	\$179.200		\$179.200	1	\$10.000	17,92	personne-mois	100 %		\$179.200		
						\$531.000	\$0	\$531.000	<b>Sous-total Activité 5.1.1. :</b>						\$531.000		
5	5.1.	5.1.2.	La gestion environnementale et sociale et la promotion de l'égalité des genres sont mise en œuvre	JICA	Fonds-CAFI											JAFTA	
		5.1.2.	expert expatrié en sauvegarde/genre et coordination du programme		Fonds CAFI		\$37.000	\$37.000	1	\$18.500	2	personne-mois	100 %	UN-4	\$37.000		
		5.1.2.	perdiem (expert expatrié en sauvegarde/genre et coordination du programme)		Fonds CAFI		\$6.800	\$6.800	1	\$3.400	2	mois	100 %	UN-5	\$6.800		
						\$0	\$43.800	\$43.800	<b>Sous-total Activité 5.1.2. :</b>						\$43.800		
5	5.1.	5.1.3.	Fonctionnement des véhicules	JICA	Fonds-CAFI											JAFTA	
		5.1.3.	chauffeurs véhicule 4x4 (os5)		Fonds CAFI		\$11.700	\$11.700	1	\$650	18	personne-mois	100 %	UN-1	\$11.700		
		5.1.3.	perdiem chauffeurs véhicule 4x4 (os5)		Fonds CAFI		\$12.600	\$12.600	14	\$50	18	jour/mois	100 %	UN-5	\$12.600		
		5.1.3.	véhicule 4x4 (os5)		Fonds CAFI		\$45.000	\$45.000	1	\$2.500	18	mois	100 %	UN-7	\$45.000		
						\$0	\$69.300	\$69.300	<b>Sous-total Activité 5.1.3. :</b>						\$69.300		
						\$531.000	\$113.100	\$644.100	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$644.100		
<b>Produit 5.2. Mise en place et opération de MGP</b>																	
5	5.2.	5.2.1.	Mise en place et opération de MGP	JICA	Fonds JICA	\$75.600		\$75.600	\$1	\$3.150	24	mois	100 %		\$75.600	JAFTA/AMAR-CAFEN/AIPD	
		5.2.1.	consultant local en opération de mécanisme de plaintes et recours		Fonds CAFI		\$57.600	\$57.600	1	\$2.400	24	personne-mois	100 %	UN-1	\$57.600		
		5.2.1.	perdiem consultant local en opération de mécanisme de plaintes et recours		Fonds CAFI		\$12.000	\$12.000	10	\$50	24	jour/mois	100 %	UN-5	\$12.000		
						\$75.600	\$69.600	\$145.200							\$145.200		



Résultat	Produit	Activité	Lignes budgétaires (préciser le type d'unité lorsque pertinent)/ Activités	Organisme de mise en œuvre	Source de financement	Budget planifié			Nombre d'unité	Coût unitaire (USD)	Durée	Unité de temps (Mois, jour ou forfait)	% imputé au programme	Catégorie Budgétaire UNDG (1-7)	Total (USD)	Partenaire de mise en œuvre	Description narrative des lignes budgétaires
						Budget actuel	Budget par l'addendum	Budget à actualiser									
<b>Produit 5.3. Plan d'action genre et collaboration avec PROMIS</b>																	
5	5.3.	5.3.1.	Plan d'action genre et collaboration avec PROMIS	JICA	Fonds JICA	\$75.600		\$75.600	1	\$3.150	24	mois	100 %		\$75.600	JAFTA/AMAR-CAFEN/AIPD	
<b>Sous Total 5.3.</b>						\$75.600	\$0	\$75.600							\$75.600		
Total Effet 5 (Fonds CAFI)						\$0	\$182.700	\$182.700							\$182.700		
Total Effet 5 (Fonds JICA)						\$682.200	\$0	\$682.200							\$682.200		
Total Effet 5 (Fonds CAFI+JICA)						\$682.200	\$182.700	\$864.900							\$864.900		
Effet 6 : Suivi																	
<b>Produit 6.1. Mise en œuvre des enquêtes</b>																	
6	6.1.	6.1.1.	Enquête sur l'émigration (l'étude des impacts pour des forêts par le déplacement des populations) et enquête de référence	JICA	Fonds-CAFI											JAFTA	
	6.1.	6.1.1.	Mise en œuvre d'enquête		Fonds CAFI	\$42.000		\$42.000	1	\$42.000	1	forfait	100 %	UN-7	\$42.000		
6	6.1.	6.1.2.	l'enquête de référence (suivi)	JICA	Fonds CAFI		\$48.000	\$48.000	1	\$48.000	1	forfait	100 %	UN-7	\$48.000	JAFTA	
<b>Sous Total 6.1.</b>						\$42.000	\$48.000	\$90.000		\$90.000					\$90.000		
Total Effet 6 (Fonds CAFI)						\$42.000	\$48.000	\$90.000							\$90.000		
Total Effet 6 (Fonds JICA)						\$0	\$0	\$0							\$0		
Total Effet 6 (Fonds CAFI+JICA)						\$42.000	\$48.000	\$90.000							\$90.000		
TOTAL COUTS PAR RESULTATS DU PROGRAMME (Fonds CAFI)						\$3.560.884	\$4.122.630	\$7.683.214							\$7.683.514		
TOTAL COUTS PAR RESULTATS DU PROGRAMME (Fonds JICA)						\$6.105.750	\$0	\$6.105.748							\$6.105.748		
TOTAL COUTS PAR RESULTATS DU PROGRAMME (Fonds CAFI+JICA)						\$9.666.634	\$4.122.630	\$13.788.962							\$13.789.262		
<b>B. COUTS DE GESTION DU PROGRAMME (unités de gestion de projet)</b>																	
N/A	N/A	N/A	Personnel administratif	JICA	Fonds-JICA			\$0								JAFTA	
		PA	assistant administratif et financier		Fonds JICA	\$ 340.560		\$340.560							\$ 340.560		
		PA	comptable	Fonds JICA													
		PA	secrétaire administratif	Fonds JICA													
		PA	logisticien	Fonds JICA													
		PA	gardiens (2 gardiens)	Fonds JICA													
		PA	gardiens (2 gardiens)	Fonds JICA													
		PA	expert expatrié en comptabilité et administration	Fonds CAFI	\$88.800												
		PA	assistant administratif et financier	Fonds CAFI	\$36.000	\$36.000	1	\$1.500,00	24	personne-mois	100 %	UN-4	\$36.000				
		PA	comptable	Fonds CAFI	\$36.000	\$36.000	1	\$1.500,00	24	personne-mois	100 %	UN-1	\$36.000				
		PA	secrétaire administratif	Fonds CAFI	\$19.200	\$19.200	1	\$800,00	24	personne-mois	100 %	UN-1	\$19.200				



Résultat	Produit	Activité	Lignes budgétaires (préciser le type d'unité lorsque pertinent)/ Activités	Organisme de mise en œuvre	Source de financement	Budget planifié			Nombre d'unité	Coût unitaire (USD)	Durée	Unité de temps (Mois, jour ou forfait)	% imputé au programme	Catégorie Budgétaire UNDG (1-7)	Total (USD)	Partenaire de mise en œuvre	Description narrative des lignes budgétaires		
						Budget actuel	Budget par l'addendum	Budget à actualiser											
		PA	logisticien		Fonds CAFI		\$14.400	\$14.400	1	\$800,00	18	personne-mois	100 %	UN-1	\$14.400				
		PA	chauffeurs véhicule 4x4 (adm)		Fonds CAFI		\$15.600	\$15.600	1	\$650,00	24	personne-mois	100 %	UN-1	\$15.600				
		PA	avocat sur gestion de risque/approvisionnement		Fonds CAFI		\$2.000	\$2.000	1	\$2.000,00	1	personne-mois	100 %	UN-1	\$2.000				
Total Personnel (Fonds CAFI)						\$0	\$212.000	\$212.000							\$212.000				
Total Personnel (Fonds JICA)						\$340.560	\$0	\$340.560							\$340.560				
Total Personnel (Fonds CAFI+JICA)						\$340.560	\$212.000	\$552.560							\$552.560				
N/A	N/A	N/A	Equipement pour la mise en œuvre	JICA	Fonds-JICA											JAFTA			
		EQ	véhicule 4X4 (5 portière)		Fonds JICA	805.750									805.750				
		EQ	véhicule 4X4 type toyota pick-up		Fonds JICA														
		EQ	véhicule 4X4 (5 portées et pickup)		Fonds JICA														
		EQ	moto tout terrain type YAMAHA DT 125		Fonds JICA														
		EQ	moto tout terrain type YAMAHA DT 125		Fonds JICA														
		EQ	ordinateurs portables		Fonds JICA														
		EQ	ordinateur central base de données, régulateur et imprimante		Fonds JICA														
		EQ	GPS à photo type Garmin		Fonds JICA														
		EQ	mobilier de bureau (à Kinshasa et Kikwit)		Fonds JICA														
			moto tout terrain type YAMAHA DT 125		Fonds CAFI			\$22.500	\$22.500	5	\$4.500,00	1	pièce	100 %		UN-3	\$22.500		
Total Equipement (Fonds CAFI)						\$0	\$22.500	\$22.500							\$22.500				
Total Equipement (Fonds JICA)						\$805.750	\$0	\$805.750							\$805.750				
Total Equipement (Fonds CAFI+JICA)						\$805.750	\$22.500	\$828.250							\$828.250				
N/A	N/A	N/A	Fonctionnement (véhicules, motos tous terrain, fournitures de bureau, frais de mission de l'EEP, loyer bureau, communication, etc.)	JICA	Fonds-CAFI-JICA											JAFTA			
		FCT	eau et électricité		Fonds CAFI		\$4.560	\$4.560	1	\$80,00	57	mois	100 %	UN-7	\$4.560				
		FCT	fournitures de bureau		Fonds CAFI		\$85.500	\$85.500	1	\$1.500,00	57	mois	100 %	UN-3	\$85.500				
		FCT	loyer bureau de Kinshasa		Fonds JICA	\$219.780									\$219.780				
		FCT	loyer bureau de Kikwit		Fonds JICA														
		FCT	loyer bureau de Bandundu		Fonds JICA														



Résultat	Produit	Activité	Lignes budgétaires (préciser le type d'unité lorsque pertinent)/ Activités	Organisme de mise en œuvre	Source de financement	Budget planifié			Nombre d'unité	Coût unitaire (USD)	Durée	Unité de temps (Mois, jour ou forfait)	% imputé au programme	Catégorie Budgétaire UNDG (1-7)	Total (USD)	Partenaire de mise en œuvre	Description narrative des lignes budgétaires
						Budget actuel	Budget par l'addendum	Budget à actualiser									
		FCT	internet		Fonds JICA												
		FCT	communication téléphonique		Fonds JICA												
		FCT	communication téléphonique satellitaire		Fonds JICA												
		FCT	loyer bureau de Kinshasa		Fonds CAFI		\$64.800	\$64.800	1	\$2.700	24	mois	100 %	UN-7	\$64.800		
		FCT	loyer bureau de Kikwit ville		Fonds CAFI		\$86.400	\$86.400	1	\$3.600	24	mois	100 %	UN-7	\$86.400		
		FCT	loyer bureau de Bandundu ville		Fonds CAFI		\$19.200	\$19.200	1	\$800	24	mois	100 %	UN-7	\$19.200		
		FCT	eau et électricité		Fonds CAFI		\$576	\$576	1	\$24	24	mois	100 %	UN-7	\$576		
		FCT	fournitures de bureau		Fonds CAFI		\$33.120	\$33.120	1	\$1.380	24	mois	100 %	UN-3	\$33.120		
		FCT	perdiem chauffeurs véhicule 4x4 (adm)		Fonds CAFI		\$16.800	\$16.800	14	\$50	24	jour/mois	100 %	UN-5	\$16.800		
		FCT	internet en bureau		Fonds CAFI		\$24.000	\$24.000	1	\$1.000	24	mois	100 %	UN-7	\$24.000		
		FCT	communication internet/téléphonique		Fonds CAFI		\$24.600	\$24.600	1	\$50	492	unité/mois	100 %	UN-7	\$24.600		
<b>Total Fonctionnement (Fonds CAFI)</b>						\$90.060	\$269.496	\$359.556							\$359.556		
<b>Total Fonctionnement (Fonds JICA)</b>						\$219.780	\$0	\$219.780							\$219.780		
<b>Total Fonctionnement (CAFI+JICA)</b>						\$309.840	\$269.496	\$579.336							\$579.336		
Autres frais (audits, fluctuation des devises, frais généraux) (Fonds CAFI)						\$87.006	\$46.266	\$133.272	1	\$133.272	1	forfait	100 %	UN-8	\$133.272		
Autres frais (audits, fluctuation des devises, frais généraux) (Fonds JICA)						\$74.718	\$0	\$74.718	1	\$74.718	1	forfait	100 %		\$74.718		
Autres frais (audits, fluctuation des devises, frais généraux) (CAFI+JICA)						\$161.724	\$46.266	\$207.990	1	\$207.990	1	forfait	100 %		\$207.990		
TOTAL COÛTS DE GESTION DU PROGRAMME (Fonds CAFI)						\$177.066	\$550.262	\$727.328							\$727.328		
TOTAL COÛTS DE GESTION DU PROGRAMME (Fonds JICA)						\$1.440.808	\$0	\$1.440.808							\$1.440.808		
TOTAL COÛTS DE GESTION DU PROGRAMME (CAFI+JICA)						\$1.617.874	\$550.262	\$2.168.136							\$2.168.136		
TOTAL COÛTS DIRECTS DU PROGRAMME* (Fonds CAFI)						\$3.737.950	\$4.672.892								\$8.410.842		
TOTAL COÛTS DIRECTS DU PROGRAMME* (Fonds JICA)						\$7.546.558	\$0								\$7.546.558		
TOTAL COÛTS DIRECTS DU PROGRAMME* (CAFI+JICA)						\$11.284.308	\$4.672.892								\$15.957.398		
Total coûts indirects de support (préciser le pourcentage, ne doit pas dépasser 7 %)					Fonds CAFI	\$261.657	\$327.102							UN-8	\$588.759		
TOTAL DES COÛTS (Fonds CAFI)						\$3.999.607	\$4.999.994								\$8.999.601		
TOTAL DES COÛTS (Fonds JICA)						\$7.546.558	\$0								\$7.546.558		
TOTAL DES COÛTS (Fonds CAFI+JICA)						\$11.546.165	\$4.999.994								\$16.546.159		

## b) Budget ventilé par catégories UNDG

Tableau 12 : Budget ventilé par catégories UNDG

CATEGORIES DE BUDGET UNDG	TOTAL USD		Tranche 01 USD		Restant	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
1. Personnels	1 235 450	24,71%	1 235 450	24,71%	-	0,00%
2. Fournitures, produits de base, matériaux	806 260	16,13%	806 260	16,13%	-	0,00%
3. Equipements, véhicules et mobilier (y compris l'amortissement)	69 620	1,39%	69 620	1,39%	-	0,00%
4. Services contractuels	1 019 720	20,39%	1 019 720	20,39%	-	0,00%
5. Voyages	588 700	11,77%	588 700	11,77%	-	0,00%
6. Transferts et subventions aux contreparties	-	0,00%	-	0,00%	-	0,00%
7. Coûts généraux de fonctionnement et autres coûts directs	953 148	19,06%	953 148	19,06%	-	0,00%
<b>Total des Coûts Directs</b>	<b>4 672 898</b>	<b>93,45%</b>	<b>4 672 898</b>	<b>93,45%</b>	-	0,00%
8. Coûts de soutien indirects (Max. 7 %)	327 102	6,54%	327 102	6,54%	-	0,00%
<b>TOTAL des Coûts</b>	<b>5 000 000</b>	<b>100,00%</b>	<b>5 000 000</b>	<b>100,00%</b>	-	0,00%

## c) Plan d'opérationnalisation du projet

Le plan d'opérationnalisation du projet est indiqué ci-après :



Tableau 14 : Plan d'Opérationnalisation du Projet (pour la période d'un an après l'Addendum)

No.	Activités		2023												2024						Responsabilité	Remarques
			7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6								
<b>1 Relations partenariales</b>																						
1.1	a	Comité de pilotage (COFIL) PIREDD Kwilu	Modification du PTBA 2023 avec addendum														Province du Kwilu					
	b		PTBA 2024																			
1.2	a	Comité technique (CT) MEDD	Modification du cadre logique de la coopération PV MEDD-JICA														MEDD (DGFor)					
	b		Modification du PV MEDD-JICA etc														JICA/MEDD	Et Modification du contrat UNMPTF-JICA et JICA-JAFTA				
	c	Comité de coordination du projet (CCP) MEDD	Aperçu de 2022-23 et plan après addendum														MEDD (DDD)					
1.3	a	Cadre de Coordination des Services Techniques Provinciaux	Réunion de coordination/ Formation etc.														JAFTA-Province du Kwilu	y compris réunion préparatoire du COPIL				
	b		Participation/apprentissage par la pratique pour les opérations sur le terrain par les ST sur le terrain																			
	c		Groupe de travail thématique														JAFTA-Province du Kwilu					
	d		Comité consultatif sectoriel														JAFTA-Province du Kwilu					
	e		PPAT-PLAT														JAFTA-Province du Kwilu	CLD+Min AT etc.				
<b>2 Approvisionnement (Sélection des partenaires de mise en œuvre etc.)</b>																						
2.1	a	Bureau d'étude	PPAT														JAFTA					
	b	Ressources humaines expertes individuelles	PLAT														JAFTA					
	c	Ressources humaines expertes individuelles	Enquêtes de base														JAFTA	Renouvellement de contrat pour continuer avec l'expert précédemment sous contrat				
	d	ONGs	AMAR-CAFEN, AIPD														JAFTA	Renouvellement de contrat pour continuer avec l'ONG précédemment sous contrat				
	e	INERA	Semences de variétés qualifiées de cultures agricoles														JAFTA					
	f	Fournisseurs de matériaux	Agroforesterie en saison 2023														JAFTA					
<b>3 Opération sur terrain après Addendum</b>																						
3.1	a	Agroforestry et PSAT etc dans les sites sélectionnés à l'année 2023	Proche RN1 etc (Kikwit etc.)														JAFTA-ONGs-Province du Kwilu					
	b		Gungu														JAFTA-Province du Kwilu					
	c		Amélioration de qualité de PSAT existant et sa validation / intégration sur PPAT-PLAT etc.														JAFTA-ONGs-Province du Kwilu					
<b>3 Enquêtes</b>																						
	a	Enquêtes de base supplémentaires	2019B, 2020B, 2021AB, 2022AB														JAFTA-Province du Kwilu	Enquêtes de fin vers fin 2024				
	b	Enquêtes sur les moteurs de la déforestation et la migration des acteurs	5 zones de forêts restantes																			
	c	Nouvelles enquêtes de base	2023AB																			
<b>4 Opération continue</b>																						
	a	MRV-Paiement des PSE	chaque mois														JAFTA-Province du Kwilu					
	b	MGP et mesures de sauvegarde															JAFTA-Province du Kwilu	y compris PGES village et actions de mitigation				
	c	Gestion de projet et fonctionnement du bureau															JAFTA					



## 13) ANNEXES



## ANNEXE 1 : Engagement des parties prenantes dans le processus de développement du projet

Les agences doivent fournir une description du processus participatif mené lors du développement du projet y inclus les noms des parties prenantes et des institutions qui ont contribué à son élaboration et à sa validation ainsi que des **preuves de l'approbation du document soumis à FONAREDD et CAFI par les représentants des institutions clés**. A cette fin, il est demandé de compléter le tableau de synthèses ci-dessous et de fournir dans un fichier séparé les Comptes rendus des réunions et listes de présence.

Type de consultation (atelier national de lancement, revue mi-parcours, atelier de validation pour la soumission conjointe, etc.)	Date(s)	Liste des organisations participantes et nombre de participants	Résumé des recommandations	Compte rendu et liste de présence soumis dans un fichier séparé (☑)
<b>Consultation sur la soumission du document de programme initial</b>				
Mise en œuvre des missions sur terrain dans le cadre de la formulation de ce projet avec les autorités politico-administratives du Kwilu y compris, le gouverneur du Kwilu et les services techniques de l'Etat au niveau provincial de l'environnement, de l'agriculture, du développement rural, etc. et avec les populations (paysans)	mar-avr. 2017	<p><b>les autorités politico-administratives du Kwilu</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le Gouverneur</li> <li>- le coordonnateur provincial de l'environnement</li> <li>- l'inspecteur provincial de l'agriculture</li> <li>- l'inspecteur provincial du développement rural</li> <li>- la ville de Kwilu</li> <li>- la ville de Kikwit</li> <li>- agents provincial de l'environnement à Kikwit,</li> <li>- l'inspecteur urbain de l'agriculture Kikwit</li> <li>- l'inspecteur urbain du développement rural</li> <li>- le conservateur des affaires foncières.</li> <li>- Certaines autorités et d'autres services techniques dans leurs entités à Bagata, Bulungu, Masi-Manimba, Kitoy et Panu., etc.</li> </ul> <p><b>Populations</b> Kimpanda, sur l'axe Sia-Djuma, à 15 Km de Djuma Songo, à 5 Km de Bulungu en venant de Kikwit</p>	Dans un entretien, généralement en groupe et au village, l'équipe de formulation avait pris connaissance par la bouche des populations, des interventions anciennes et en cours réalisées au Kwilu, dans le cadre de l'environnement. Ces mêmes populations ont exprimé leurs désirs quant aux futurs projets. C'est au cours de ces entretiens que les paysans ont exprimé leur désir de faire l'agroforesterie avec les fruitiers, plutôt que de faire le reboisement avec acacia. Pour ces paysans, les fruitiers écartent la tentation de couper l'arbre et donc de la déforestation, tandis qu'ils voient en acacia un arbre qui doit absolument être coupé. De ce fait ils trouvent que l'acacia donne la tentation de couper l'arbre.	



Type de consultation (atelier national de lancement, revue mi-parcours, atelier de validation pour la soumission conjointe, etc.)	Date(s)	Liste des organisations participantes et nombre de participants	Résumé des recommandations	Compte rendu et liste de présence soumis dans un fichier séparé (☑)
		Lusekele, à 7 Km de Vanga qui est à 35 Km de Bulungu. À 80 Km de la Rn1 sur camp Bulungu Panu cité Fula, sur l'axe de Bongo Kitoy, à 68 Km de la Rn1		
<b>Consultation sur la soumission de cet addendum</b>				
septième séance du COPIL	31 jan. 2023		<p>Le projet d'addendum a prévu 7 ajustements notamment :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Motiver davantage les contraintes ayant conduit à la sollicitation de la prolongation outre la pandémie de COVID-19 et les changements opérés dans la planification opérationnelle du projet</li><li>2. Prendre en compte les activités à réaliser dans la partie du territoire d'Idiofa Sud et le budget y afférent</li><li>3. Prévoir le budget pour le CARG du Territoire de Gungu, de même des sites pour le Plan simple de gestion Environnemental et Social pour Gungu</li><li>4. Prendre en compte la dimension de Suivi à réaliser par les services techniques du niveau provincial dans le budget</li><li>5. Clarifier les attributions et rôles du CCPF</li><li>6. Prolonger la durée du projet au-delà de 2 ans et 6 mois en prenant en compte le Territoire de Gungu en considérant les effets rétroactifs des activités réalisées pour les autres territoires</li><li>7. Construire le bâtiment administratif pour la Division Provinciale d'Aménagement du Territoire</li><li>8. Revoir la cartographie des secteurs (cas du Territoire de Bagata) n'ayant pas été prise en compte dans les activités réalisées</li><li>9. Prendre en compte les activités alternatives (Par exemple l'apiculture) pour garantir la conservation</li><li>10. Prévoir les entretiens routiers vers les sites appuyés</li></ol>	✓



Type de consultation (atelier national de lancement, revue mi-parcours, atelier de validation pour la soumission conjointe, etc.)	Date(s)	Liste des organisations participantes et nombre de participants	Résumé des recommandations	Compte rendu et liste de présence soumis dans un fichier séparé (☑)
			Prendre en compte les recommandations des rapports des missions de vérification indépendante	

## ANNEXE 2 : Analyse et plan d'action genre

1. Dans le cadre de PIREDD Kwilu, notre initiative sur la promotion des aspects genres se tourne autour des points ci-dessous.

Tableau 1 Suivi des aspects Genre dans le cadre de PIREDD Kwilu

Element	Actions prises pour intégrer l'aspect genre	Résultats	Coût en USD	Défis affrontés
<b>Mise en œuvre/Activités</b>				
Encourager activement la participation des femmes aux activités du village.	Des expériences et des opinions sur la participation des femmes ont été recueillies dans les ateliers de consultations de sauvegarde au niveau des parties prenantes locales et au niveau des villages.	La consultation concernant la sauvegarde a été menée dans le territoire de Masi-Manimba et le territoire de Bulungu en février 2020, un atelier a été organisé avec les représentants du niveau communautaire (chefs de groupement, chefs de village, chefs de terre, représentants de CLD, groupes de femmes, groupes de jeunes, etc.).  Dans le cas des villages qui ont participé en 2019, 2020, 2021 et 2022, le taux de participation des femmes est estimé à environ 53%.	4 000 USD	Il a été réaffirmé que la participation des femmes dans les villages doit faire l'objet d'une discussion approfondie, tout en respectant les pratiques traditionnelles.
Sensibilisation aux questions de genre par l'organisation d'événements impliquant des fonctionnaires et des acteurs locaux.	Organisation d'événement sur la participation et les droits des femmes pour la Journée internationale de la femme	2021 Un événement a été organisé sous forme de conférence Web entre les villes de Kinshasa, Bandundu et Kikwit pour la prévention de la propagation de la COVID-19. Participant(e)s (24 personnes au total) a) Responsables des administrations provinciales : 18 (9 de Bandundu, 5 de Kikwit et 4 des régions) b) Équipe du Projet : 2 personnes c) FONAREDD : 2 personnes d) Bureau de la JICA : 2 personnes	1 000 USD	La promotion de la participation des femmes dans les communautés traditionnelles des régions rurales exige que les discussions se poursuivent de manière consciencieuse et en y mettant le temps nécessaire.
Idem	Idem	2022 - De la part de la province, le ministre du genre, le ministre de l'environnement y ont participé, à cela s'ajoute le représentant du Conseil consultatif pour les femmes de la ville. - Le plan d'action prioritaire genre a été amendé par le	1 000 USD	

Element	Actions prises pour intégrer l'aspect genre	Résultats	Coût en USD	Défis affrontés
		biais d'un atelier de groupe de travail.		

2. Le nombre de participants, selon le genre, aux activités agroforestières villageoises pendant la saison 2021 et 2022 est tel qu'indiqué ci-dessous. Il y avait 52 % de ménages de femmes dans l'agroforesterie.

Tableau 2 Nombre de participants selon le genre dans les activités agroforestières villageoises

Travail	Nbre. villages	Homme		Femme		Total	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Participation des activités d'agroforesterie en saison 2021	144	3321 ménages	39	4884 ménages	61	8304 ménages	100
Participation des activités d'agroforesterie en saison 2022 (chiffre provisoire)	59	2610 ménages	62	1595 ménages	38	4205 ménages	100

3. Pour la Journée internationale des femmes en mars 2022, un évènement a été organisé à Kikwit sous thème de l'éradication du préjugé à l'égard des femmes. De la part du gouvernement provincial, le ministre du genre, la ministre de l'environnement y ont participé, à cela s'ajoute le représentant du Conseil consultatif pour les femmes de la ville de Kikwit.

<https://twitter.com/JicaRdc/status/1503370745501601792>

<https://www.jica.go.jp/project/french/drc/006/news/general/220308.html>

4. Néanmoins, nous allons élaborer le plan d'action Genre en collaboration avec le ministère provincial sectorielle, tout en se référant le [Matériel de référence pour mainstreaming Genre de la JICA](#).

Fin

## ANNEXE 3 : Stratégie de communication

### 1. Objectifs de communication généraux

La communication et la visibilité auront deux objectifs principaux : influencer les attitudes et susciter le changement, et accroître la visibilité du travail du projet et du FONAREDD/CAFI et de la JICA.

### 2. Public(s) ciblé(s)

- La population de la province du Kwilu en premier lieu et les parties prenantes du PIREDD Kwilu ;
- Différents partenaires au développement intervenant dans la RDC ;
- Le peuple japonais

### 3. Description des principales actions de communication

Etant donné que la JICA a les lignes directrices de la communication, nous montrons ci-après la version traduite par la JAFTA au lieu de remplir le tableau donné:

	Document	Cible/Application	langue	Fréquence de mise à jour/Points à retenir
1	Brochure du projet	général national et étranger	Japonais Anglais Français	Créé six mois après le début du projet. S'il y a un changement dans le contenu du travail pendant la durée du projet, il sera révisé. Révisé au moins une fois, même s'il n'y a pas de changements majeurs.
2	Document d'introduction du projet JICA <sup>13</sup>	Fonctionnaires gouvernementaux, autres donateurs	Français Anglais	Créé un an après le début du projet, et révisé s'il y avait des changements dans le contenu du travail. Même s'il n'y en a pas, il sera revu une fois dans la période intermédiaire et le contenu sera mis à jour.
3	Photo d'activité	Utiliser comme matériel de relations publiques		A titre indicatif, une fois par mois, ce projet suppose qu'elle sera jointe au rapport mensuel.
Quatre	Présentation de du projet	Parties prenantes nationales et étrangères, autres donateurs, médias locaux	Français Japonais	Matériel de présentation au JCC. Appelez les médias locaux au JCC (essentiellement payant). Des communiqués de presse ont été distribués au CCC sous la forme d'un résumé des documents de présentation. Puisqu'il peut y avoir un entretien, en principe le directeur général répondra.
Cinq	Diffusion lors de conférences internationales, etc.	Parties prenantes nationales et étrangères, autres donateurs (y compris les organisations internationales), etc.	Français Anglais	Lors de conférences internationales, des présentations lors de sessions et des documents sur des stands sont supposés. La présentation sera en principe C/P, utilisez donc un langage facile à utiliser pour le C/P. Les documents à distribuer sont les brochures et documents de projet ci-dessus.
6	Relations publiques aux jalons du projet	Parties prenantes locales en général (y compris les médias, etc.),	Français	En République du Congo, les invitations des médias sont essentiellement payantes, il est donc difficile de les inviter fréquemment. Dans ce projet, le tournant est considéré comme

<sup>13</sup> Ce nom est utilisé pour éviter toute confusion avec le "document de projet" du programme CAFI Quill.

	Document	Cible/Application	langue	Fréquence de mise à jour/Points à retenir
		gouvernement partenaire, autres donateurs, etc.		étant le moment de la tenue du CCC et le moment de la tenue de l'atelier à la fin du projet, et les supports de communiqué de presse sont les mêmes qu'au point 4 ci-dessus.
7	livrables du projet	Parties prenantes nationales et étrangères, autres donateurs	Français Japonais	Soumis en réponse aux instructions de la JICA
8	Diffusion sur le site internet et les réseaux sociaux	Général national et étranger, parties prenantes locales en général (y compris les médias, etc.), gouvernements partenaires, autres donateurs, etc.	Français (Anglais)	Nous sommes pleinement conscients de la nécessité de diffuser des informations sur notre site Internet, mais nous devons être prudents car nous ciblons un nombre indéterminé de personnes. Premièrement, il faut confirmer le système du Ministère de l'Environnement de la République du Congo. Même si les médias sociaux identifient les participants, il faut supposer que l'information sera transmise à un nombre indéterminé de personnes, il est donc nécessaire d'accorder une attention suffisante au contenu de l'information. Des discussions suffisantes avec la JICA sont nécessaires sur ce point.

#### 4. Description des moyens alloués, arrangements de mise en œuvre et estimation du budget nécessaire

Le tableau ci-dessus contient les moyens alloués et arrangements de mise en œuvre. Pour le budget y afférent, se référer au Budget.



## ANNEXE 4 : Plan d’approvisionnement / Passation de marché

### 1. Général

- **Information du projet** : (nom, pays) PIREDD Kwilu, RDC
- **Version du Plan** : Version 1.0 datée le 26 Mars 2023
- **Date approbation du plan** : xxx
- **Période couverte** : du 19 avril 2019 au 30 juin 2025

### 2. Seuils et méthodes d’acquisition (biens, travaux et services)

Le tableau suivant s’applique aux marchés de biens, travaux, services et ressources humaines

Méthode d’acquisition	Seuils valeurs de contrats	Type de contrat	Méthode de sollicitation	Type de compétition	Examen préalable/postérieur par l’agence
Petit marché sur devis	Moins de 12,296 USD	Contrat de service / Contrat de bien et travaux	Collecte des devis par plusieurs fournisseurs	Comparaison des devis	Examen postérieur
Petit marché concurrentiel général ou restreint	De 12,296 USD à 76,852 USD	Contrat de bien et travaux	Demande d’offre de prix	Comparaison d’offre de prix	Examen postérieur
Sélection par proposition	Plus que 12,296 USD	Contrat de service	Demande de proposition	Compétition sur la base des proposition techniques et financiers	Examen postérieur
Appel d’offre général ou restreint	Plus que 76,852 USD	Contrat de bien et travaux	Appel d’offre	Appel d’offre	Participation au moment de l’ouverture des offres / Examen postérieur

(\*1 : Taux de change 1USD=130.121 Yen au mois de février 2023)

### 3. Plan d’acquisition de biens et travaux (autres que les services de consultation)

Description	Valeur (USD)	Source financement	Méthode d’acquisition	Préqualification (O/N)	Début du processus d’acquisition	Début et fin estimés du contrat	Type de compétition

Le présent Addendum ne prévoit aucune acquisition de bien qui dépasse 100 000 USD.

### 4. Plan d’acquisition de services de consultance

Description	Type de contrat	Valeur (USD)	Source financement	Méthode d'acquisition	Début du processus d'acquisition	Début et fin estimés du contrat	Type de compétition
Contrat de service pour l'accompagnement des villages pour l'agroforesterie et la protection de la forêt (zone Bagata et Masi-Manimba)	Contrat de service avec ONG local	Environ 420 000 USD / an	CAFI	Renouvellement de contrat	-	-	Renouvellement de contrat
Contrat de service pour l'accompagnement des villages pour l'agroforesterie et la protection de la forêt (zone Idiofa et Bulungu)	Contrat de service avec ONG local	Environ 420 000 USD / an	CAFI	Renouvellement de contrat	-	-	Renouvellement de contrat
Contrat de service pour l'élaboration de PPAT / PLAT	Contrat de service	Environ 300 000 USD	CAFI	Sélection par proposition	Août 2023	Décembre 2023 - janvier 2025	Compétition sur la base des propositions techniques et financières



## **ANNEXE 5 : Termes de référence pour le recrutement des experts clés de l'Unité de Gestion du Projet (versions provisoires ou définitives)**

Il y a deux experts clés congolais qui font partie de la direction du projet en jouant le rôle de Chef de Projet Adjoint 1 et 2 respectivement suivant la différence des tâches à remplir.

Pour les termes de référence pour ces CPAs, se référer aux hyperliens :

<https://drive.google.com/file/d/1t97TciV92U53q5Ro0Bo9IRb3gpcVBVga/view?usp=sharing>

<https://drive.google.com/file/d/1u1ccTR39JrLkH0gOA3rosPnBt1ztkObx/view?usp=sharing>



## **ANNEXE 6 : Termes de référence des études à mener en année 1 pour un montant supérieur à 100 000 USD (versions provisoires ou définitives)**

Dans le cadre de Programme PIREDD Kwilu, nous comptons mener une étude pour l'élaboration de PPAT. Le draft TdR est attaché ci-joint :

<https://drive.google.com/file/d/1AjBejYyksUbr9die0sBFoofvDNMhVtX4/view?usp=sharing>